

NON À LA DÉVALUATION

DE GAULLE: la France doit gagner la bataille du franc



Cette scène s'est répétée hier à des millions d'exemplaires en France et un peu partout dans le monde. Les Français ont prêté une oreille attentive au discours du général de Gaulle qui a demandé à la nation de se plier à des mesures d'austérité en vue de sauver le franc. (Téléphoto AP)

Washington concrétisera son appui

par Georges Deschodt, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — Après l'allocution du général de Gaulle, les États-Unis se préparent à concrétiser l'appui qu'ils ont déjà promis à la France.

L'assurance de cet appui a été donnée aussi bien par le président Johnson lui-même, qui, dans le télégramme qu'il a adressé au général de Gaulle, lui a affirmé que Washington est prêt à coopérer dans toute la mesure du possible

avec Paris, que par le secrétaire au trésor, M. Henry Fowler, qui, dans une interview télévisée, a exprimé la profonde satisfaction du gouvernement américain devant la décision de ne pas dévaluer le franc français.

Ni M. Johnson, ni M. Fowler n'ont donné de précisions sur la forme que revêtira la coopération américaine. Dans les milieux proches de la réserve fédérale, on n'exclut pas cependant, hier après-midi, la possibilité d'une extension de l'accord SWAP en-

tre la "FED" et la Banque de France, accord qui porte actuellement sur 700 millions de dollars. Cette ligne de crédit à court terme est entièrement indépendante de la participation américaine de 500 millions de dollars au crédit à moyen terme de 2 milliards de dollars accordé par les "dix" à la France.

La promesse de coopération américaine permet également de penser que les États-Unis considéreront les mesures fiscales en faveur des expor-

tations, annoncées hier par le général de Gaulle en faveur des exportations françaises, avec plus de sympathie que les subventions octroyées au lendemain de la crise de mai-juin. L'administration se refuse pour l'instant à toute déclaration à cet égard mais on estime dans les milieux économiques qu'il y a de bonnes chances pour que Washington ne cherche pas à annuler les effets de ces mesures par un droit de douane compensatoire.

Voir page 2: Washington

Réactions des milieux politiques français

PARIS (AFP) — Les déclarations du général de Gaulle sur la situation financière de la France étaient attendues avec un intérêt passionné. Les réactions des hommes politiques — d'un certain nombre d'entre eux tout au moins — et des syndicats ne se sont pas fait attendre.

Du côté des gaullistes, quelle que soit la tendance, la satisfaction paraît totale. C'est

ainsi que le secrétaire général de l'UDR (union pour la défense de la république) a déclaré: "Le problème était politique, il a été traité comme tel avec une énergie et une lucidité saisissantes."

Même son de cloche de la part de M. Jacques Baumel, prédécesseur de M. Poujade à la tête du mouvement: "Le général de Gaulle a parlé aux Français comme il sait le fai-

re, dans les grandes épreuves nationales, comme en 1958 pour le redressement du franc, comme en juin dernier." Pour M. René Capitant, gaulliste de gauche, aujourd'hui garde des sceaux, "le président de la république refuse de céder au chantage auquel certains ont voulu le soumettre en vue de le détourner des réformes qu'ils qualifient d'aberrantes." Dans l'opposition, on s'in-

quiète surtout des répercussions des mesures en préparation. M. Guy Mollet, secrétaire général de la S.F.I.O., estime que c'est "une politique de récession" qui est annoncée. "Nous avons dit notre hostilité à la dévaluation, a-t-il déclaré, mais, avec ou sans dévaluation, ce sont les gens à revenus fixes, et d'abord les travailleurs, qui

Voir page 2: Réactions

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a appelé hier les Français à combattre et à redoubler d'efforts pour transformer en victoire la bataille du franc, alors qu'elle semblait perdue.

Ayant écarté une dévaluation qui serait "un artifice momentané d'une ruineuse facilité", et une prime payée aux spéculateurs, il a tracé les grandes lignes d'un programme de rigueur et d'austérité sur le plan économique et sur le plan civique.

En matière économique, la principale décision concernant les relations avec l'étranger est le rétablissement immédiat et rigoureux du contrôle des changes. C'est dire qu'il sera appliqué beaucoup plus strictement que pendant la période du 29 mai au 4 septembre dernier, car il n'avait pas empêché alors l'exode des capitaux.

Pour soutenir le cours de la monnaie sur les marchés étrangers, la Banque de France dispose des crédits qui viennent de lui être ouverts à la réunion de Bonn, soit deux milliards de dollars, auxquels s'ajoutent ses propres réserves (environ trois milliards de dollars) et la contre-valeur de sa contribution en francs au fonds monétaire international, soit près d'un milliard de dollars.

Sur le plan intérieur, le programme d'austérité annoncé par le chef de l'Etat et qui sera exposé en détail mardi prochain devant l'Assemblée nationale par le premier ministre M. Couve de Murville, comprend une partie des mesures préconisées récemment par le patronat.

Il s'agit d'abord de la diminution de près de moitié du déficit budgétaire pour 1969 qui sera ramené de 11,5 à 6,5 milliards de francs, en portant la hache sur les dépenses dont le total devait dépasser 150 milliards de francs.

On réduira le "train de vie de l'Etat", les subventions aux entreprises publiques (ce qui implique en même temps certaines hausses de tarifs), et on ralentira les équipements civils, militaires et universitaires.

D'autre part, pour développer la capacité d'exportation des entreprises, certains impôts qui pèsent sur leurs prix de revient seront allégés: il s'agit probablement de la taxe sur les salaires dont le taux de 5 pour cent avait déjà été réduit de 15 pour cent.

Par contre, un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale accompagnera

Voir page 2: De Gaulle

Le contrôle des changes est institué

PARIS (AFP) — Un contrôle des changes est de nouveau institué en France depuis hier soir. Les modalités de son application seront connues ce matin, par un numéro du journal officiel spécialement édité à cette occasion.

Par rapport au contrôle qui avait été en vigueur du 29 mai au 4 septembre, plusieurs innovations ont été apportées, apprend-on de bonne source.

Un des principaux changements porte sur la domiciliation: toutes les opérations commerciales, les mouvements de marchandises devront être domiciliés chez un seul et même banquier, où devra également se faire l'achat des devises.

Cette innovation, soulignent, facilitera énormément les opérations de contrôle et évitera également la paperasserie qui était indispensable à un véritable contrôle des changes, du style de celui qui existait jusqu'au 28 décembre 1966.

Le contrôle créé en mai dernier, trop souple, n'avait pu empêcher la fuite de plus de 10 milliards de francs et avait même provoqué la dépréciation des billets de banque français à l'étranger, la Banque de France s'étant alors abstenue de les racheter.



Le général de Gaulle

Violente interruption du vote secret des grévistes de la RAQ

par Jean-Claude Leclerc

La grève à la Régie des alcools du Québec n'est pas encore terminée. Le vote secret qui devait avoir lieu hier avant-midi au centre Maison-neuve pour les grévistes de la région de Montréal a dû être interrompu. Renversant les isolements, fracassant les boîtes de scrutin, moins d'une dizaine d'hommes ont réussi hier à retarder l'expression des

membres des deux syndicats. Les dirigeants doivent convoquer une nouvelle assemblée.

Il ne fait pas de doute, du moins pour les observateurs présents hier au centre Maison-neuve, que la majorité des grévistes allaient voter pour la recommandation de leurs négociateurs et pour la rentrée au travail. Plusieurs des bulletins répandus dans la salle à la suite de la violente intervention des irréductibles indi-

quaient du moins une nette tendance en ce sens.

Cette "intervention dramatique" a pris tout le monde par surprise. Mais personne n'a opposé de résistance. Les seules personnes à avoir été bousculées furent un ou deux journalistes, photographe ou caméraman, à qui les "durs" enlevèrent leur dernière pellicule pour la piétiner sur le plancher.

Quand la police pénétra dans la salle, tout était fini. Un des "durs" s'empressa d'assurer les policiers qu'un journaliste l'avait échappé belle après avoir tenté de frapper "un gars". On fit évacuer la salle. À l'extérieur, une vingtaine d'auto-patrouilles ajoutaient au climat de désolation et de déception qui en frappait plusieurs à la suite de cette assemblée déjà pénible à maints égards.

L'assemblée avait été convoquée pour 10 heures. Elle ne

Voir page 2: La RAQ

Dalton Camp quitte la présidence du parti conservateur

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — M. Dalton Camp a démissionné samedi de son poste de président de l'association des progressistes conservateurs du Canada.

Il y avait été élu en 1964 et sa réélection en 1966 avait en fait signé l'arrêt de mort du leader d'alors M. John Diefenbaker.

M. Camp a donné sa démission au cours de la réunion de l'exécutif national du parti qui s'est tenue samedi dans un hôtel de la capitale. Elle avait été prévue depuis longtemps, et M. Stanfield en particulier savait quelle était proche, mais elle a quand même pris par surprise certains membres du conseil exécutif.

M. Camp continue cependant de faire partie de ce conseil de direction des affaires du parti. C'est M. Roger Régimbal qui a été choisi pour le remplacer



Dalton Camp

jusqu'au mois de mars, alors qu'aura lieu une assemblée générale du parti que M. Régimbal est ainsi chargé d'organiser.

Cette assemblée générale sera marquée par les élections à la présidence du parti et par des discussions sur les politiques qui pourraient bien tenir lieu du congrès d'orientation que

Voir page 2: Dalton Camp

18e avion dérouté sur Cuba

Hier dans la journée, trois avions qui n'auraient pas dû s'y trouver attendaient sur des aéroports de Cuba.

Le premier était un Boeing 727 de la compagnie Eastern Airlines qui avait quitté l'aéroport Kennedy à New-York en route pour San-Juan de Porto-Rico; au cours du vol, quatre hommes armés ont forcé le pilote à mettre le cap sur Cuba. L'avion a atterri à l'aéroport de Varadero. Les quatre pirates de l'air ainsi qu'une femme qui les accompagnait et trois enfants ont demandé à demeurer en terre cubaine.

Le Département d'Etat a dépêché à Varadero un DC-7 pour ramener aux États-Unis les 83 passagers à Miami, en attendant que les autorités cubaines prennent une décision concernant le départ du Boeing et de son équipage.

Le troisième appareil est un autre Boeing 707, de la Pan American Airways, celui-là, qui lui aussi assurait la liaison New-York Porto-Rico avec 96 passagers à son bord. Trois individus ont forcé le pilote à faire une escale imprévue à La Havane.

L'avion, trop lourd pour permettre un décollage à pleine charge en toute sécurité de la piste d'envol de La Havane, devrait quitter Cuba sans ses passagers.

Il faudra donc qu'un quatrième avion se rende à Cuba pour rapatrier les voyageurs en souffrance.

Ces deux incidents portent à 18 le nombre d'avions déroutés sur Cuba depuis le début de 1968.

Louis-Martin TARD

L'espionnage électronique

SUITE ET FIN

Une menace aux libertés démocratiques

par Normand Lépine, collaboration spéciale au Devoir

L'espionnage n'est presque toujours un moyen et non une fin en soi. Par conséquent, toute législation visant à prohiber l'espionnage électronique serait inutile si elle ne prohibait que la production comme preuve des enregistrements ainsi obtenus, car, en fait, ces enregistrements ne sont presque jamais produits devant un tribunal. Et cette première remarque nous amène à la seconde: la difficulté de prouver que des techniques de l'espionnage électronique furent utilisées pour obtenir telle ou telle information; à moins, bien entendu, que l'espion ne passe lui-même aux aveux.

C'est pourquoi les experts ont mis au point des appareils de détection ("anti-bugging devices") pour remédier à cette difficulté. Ces appareils de détection ne démontrent cependant pas que tel fait fut connu par le moyen de tables d'écoute ou du "wire-tapping"; et encore faut-il que la victime de l'espionnage sache ou soupçonne qu'elle est ainsi surveillée avant d'utiliser ces appareils de détection. Les mêmes experts ont d'ailleurs inventé des appareils d'écoute qui échappent au contrôle des détecteurs.

En réalité, il est assez difficile sinon plus de prouver que telle information fut obtenue par des procédés électroniques que par un espion conventionnel. Nous sommes à l'époque de l'espion invisible...

Un commerce

L'espionnage électronique par les agences privées — et c'est là son aspect le plus révoltant — constitue un commerce des secrets, des confidences et des âmes, un commerce très florissant d'ailleurs, dont le coût d'opération et les risques sont minimes et les profits énormes.

En fait, les appareils nécessaires à l'espionnage électronique sont disponibles sur le marché, et, de toute manière,

re, il est relativement facile et peu coûteux pour quiconque possède des notions élémentaires d'électronique d'en fabriquer et de s'en servir.

Ainsi, l'espionnage électronique pourrait devenir un "hobby" tout comme la photographie ou la philatélie et la vie intime des citoyens ferait l'objet d'un divertissement peu coûteux!

Les risques sont également minimes. Alors que l'espion traditionnel court toujours le danger d'être pris, le mini-microphone, ou les fils téléphoniques sont pratiquement invisibles. Un émetteur dissimulé pendant des semaines dans un thermostat fera son travail sans risque d'être découvert. Et le serait-il qu'aucun indice ne permettrait de connaître la personne qui se tient près du récepteur à quelques dizaines de pieds...

En dernière analyse, l'espionnage électronique constitue un moyen de preuve et de surveillance si efficace, si facile et si peu coûteux qu'il est à prévoir que sa pratique menacera bientôt la société démocratique.

Les implications légales

L'espionnage électronique est incontestablement une activité criminelle qui peut prendre diverses formes.

Personne ne peut nier que l'enregistrement par des agences privées d'investigation de conversations secrètes entre deux chercheurs ou entre les membres d'un conseil d'administration, constitue un vol pur et simple et, généralement, un vol avec effraction (puisque il nécessite presque toujours une violation de domicile). Y a-t-il en effet une différence entre percer un coffre-fort pour y voler des documents secrets, et enregistrer au moyen d'émetteurs dissimulés une conversation qui est, de par sa nature, secrète

Voir page 6: L'espionnage électronique

suites de la première page

DE GAULLE

le contrôle rigoureux des échanges dirigé contre les spéculateurs.

Enfin, la dernière phrase de l'allocution du général de Gaulle subordonnant les "transformations" et les "réformes" à la bataille du franc, est généralement interprétée comme l'annonce de l'ajournement de certaines réformes envisagées, notamment sur le plan social (comme la participation dans l'entreprise).

Le chef de l'Etat a laissé prévoir également une pause sur les augmentations de salaires, après celles qui étaient intervenues en mai dernier (à l'exception sans doute de la hausse de plus de 2 pour cent



DEGEER. A Montréal, samedi le 23 novembre 1968 à l'âge de 66 ans, est décédé au St-André Memorial Pavilion, M. Vern Degeer, époux de Margaret Brooks et père de Brooks, Garry, Ken et Derek. Lui survivent sa mère, Matilda Degeer-Foster de Saskatoon et six petits-enfants.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui 25 novembre à The William Ray and Walton Chapel, 2075 rue University à Montréal. L'inhumation aura lieu à Saskatoon.

DESJARDINS. A Montréal, le 23 novembre 1968 à l'âge de 66 ans, est décédé Léopold Desjardins, époux de Céline Fabien. Lui survivent 4 frères: Marcel, Maurice, Jacques et Édouard; 4 sœurs: Laurette, Gertrude, Gertrude (Mme J. H. LaCroix) et Gisèle. Les funérailles auront lieu mardi le 26. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Desjardins Ltée No 9650 Chemin Côte-des-Neiges à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND. A Montréal, le 23 novembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Omer Ferland époux de Alphée Laroché, demeurant au 7845 - St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 27. Le convoi funéraire partira du Salon Lorenzo Neveu No 7766 rue St-Hubert à 10h45 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER. A Montréal, le 23 novembre 1968 à l'âge de 83 ans, est décédé Josephine Choquet épouse de feu Ovide Taillefer, mère de Raymond, Madeleine (Mme Louis-A. Lapointe), Marthe (Mme Louis-Bernard), Marie-Paule (Mme L. Gaston Le Blanc) ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un frère, Charles-A. Choquet et deux sœurs, Mme Frédéric Leclerc, Mlle Ida Choquet et une belle-sœur, Mme Azarie Choquet. Les funérailles auront lieu mercredi le 27. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Desjardins Ltée No 9650 Chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

du salaire minimum garanti — fixé actuellement à 3 fr. de l'heure — qui bénéficie de l'échelle mobile et qui doit automatiquement intervenir le 1er décembre prochain). Cette pause des salaires a pour corollaire une surveillance, voire un contrôle, beaucoup plus stricte des prix, que le général de Gaulle a laissé prévoir.

En matière de crédit, les restrictions déjà appliquées depuis le 12 novembre seront accentuées, la Banque de France devant limiter l'octroi des crédits "aux besoins réels de l'expansion nationale".

Cette politique de rigueur ne se limite pas aux domaines économique et financier: "les mesures voulues", a annoncé le général de Gaulle, seront prises pour que l'ordre public ne soit pas troublé par des "agitations, exhibitions, tumultes ou cortèges".

C'est donc, comme le 30 mai dernier, par un sursaut d'autorité et de rigueur que le général de Gaulle entend faire face une nouvelle fois aux prolongements de la "secours morale, économique et sociale" du printemps dernier, qui avait gravement menacé la monnaie française.

LA RAQ

débute que 45 minutes plus tard, dans un net climat de malaise. Le président du syndicat des fonctionnaires pour la région de Montréal, M. Ronald Asselin, prévint "les gars" dès le départ. Le nouveau contrat recommandé par les négociateurs contenait de très bonnes choses, de bonnes choses et des choses "discutables". "Prenez des notes, mais, s'il vous plaît, ne partez pas en peur".

Les ouvriers se retirèrent alors dans le hall pour étudier leur projet avec notamment le secrétaire de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raymond Parent, et les fonctionnaires et employés des magasins restèrent dans la grande salle où le négociateur en chef, M. Jean-Paul Lalancette, exposa lui-même les grandes lignes de l'accord intervenu entre les syndicats et le gouvernement.

Le contrat

Désormais, il y aura quatre catégories d'employés: les permanents qui étaient à l'emploi de la RAQ avant le 4 décembre 1964, les réguliers qui ont fait déjà les six mois d'essai, les employés à l'essai, c'est-à-dire qui n'ont pas occupé pendant au moins six mois un poste permanent, et les employés temporaires, qui auront le bénéfice d'une liste de rappel.

Les employés ne pourront plus travailler à temps réduit. Le temps supplémentaire sera accordé d'abord aux employés du département, et l'équivalence s'en fera sur une base annuelle. En cas de départ, l'employé aura droit non plus à 2 p.c. mais à ses pleines vacances.

Les dossiers disciplinaires seront effacés après 18 mois.

Il n'y aura plus d'heures brisées de travail, mais des

cédules permettant de ne pas travailler le samedi après-midi, d'avoir deux jours de congés consécutifs, mais avec deux soirs de travail par semaine.

Me Lalancette lit alors les échelles de salaires. Tout le monde en a une copie dans les mains. Il conclut en disant: "On ne peut pas vous demander des sacrifices additionnels..."

Il est applaudi, modérément. Le président Asselin demande à l'assemblée d'accorder à "Jean-Paul" une bonne main d'applaudissement, ce que "les gars" acceptent, mais on dirait que le cœur n'y est plus.

Le président général Raymond Morin intervient alors brièvement pour inciter chacun à voter librement: "Je ne veux pas entendre dire que le contrat a été imposé. Vous êtes libres de votre bulletin. Si vous dites non, donnez nous un mandat".

Raymond Parent

Puis le secrétaire de la CSN Raymond Parent ajoute un commentaire. "Le ministre Masse (ici le ministre est hué modérément) a demandé à la CSN et aux travailleurs de la RAQ de reconnaître leur erreur. Ce matin on voit que c'est le gouvernement qui a finalement reconnu son erreur d'imposer unilatéralement sa politique salariale..."

"Vous avez atteint le niveau d'un salaire décent", dit-il comparant la lutte à la RAQ au célèbre conflit de l'amiante. Loin de vendre la RAQ à l'entreprise privée, le gouvernement accorde une sécurité d'emploi unique au Québec. Leurs employés mis à pied pourront être replacés dans la fonction publique ou parapublique, dans un vaste marché de 250.000 emplois. "C'est une grande époque qui n'a été possible qu'avec votre volonté et votre endurance..."

Il aura fallu 10 séances du comité parlementaire. M. Parent tire cette leçon générale: "Le gouvernement devra apprendre à négocier, véritablement, avec les travailleurs. Votre grève est une démonstration de la nécessité du syndicalisme dans le secteur public. La clause de sécurité d'emploi ouvre la voie à la réforme de la fonction publique. Dans huit mois vous serez remboursés des pertes et après ce sera de l'acquis. Vive les syndiqués du syndicat de la Régie des alcools, vive la CSN..."

M. Parent est applaudi. Le président Asselin invite l'assemblée à lui donner une bonne main d'applaudissement ainsi qu'à la CSN. Ce sera les derniers applaudissements.

Les irréductibles

Quelques-uns posent des questions, alors que l'assemblée s'impatiente. Ce sont surtout les opposants qui posent des questions et y vont de leurs commentaires, tantôt déçus, tantôt injurieux à l'endroit des dirigeants. Une intervention donne une idée des irréductibles:

"Les gars sont capables d'en prendre. La dernière fois, Pepin a braillé pour qu'on ne rentre pas au travail. Là, vous brailliez pour qu'on rentre..."

Le calme se rétablit tant bien que mal. Un vote à main

levée est alors pris sur le principe de la semaine de 40 heures, principe accepté par une très large majorité. Puis on passe au vote secret sur l'ensemble du projet. Durant la demi-heure qui suit, les irréductibles y vont de leurs questions-commentaires, autour du microphone de la salle.

Puis à mi-voix un des irréductibles lance — ou transmet? — l'idée: qu'on casse tout, il n'y aura pas de vote. Peu de temps après, devant une assemblée impuissante, le groupe fait la tournée des bureaux, renversant les isolets, fracassant les boîtes de scrutin, tout autour de la salle, jusqu'à la table des journalistes. Là on saisit la pellicule d'un photographe, puis on s'en prend à un caméraman qui refuse de se départir de son film. Une bousculade s'ensuit. Des commentaires amers ou menaçants sont lancés contre les journalistes.

Tout cela à ciel ouvert, si l'on peut dire, personne n'osant intervenir, l'initiative étant à la violence. La discipline de l'assemblée et sans doute une certaine compréhension à l'endroit des irréductibles font que leur action ne dégénère pas en bataille ouverte.

Quand la police entre dans la salle, tout est terminé et c'est simplement avec un sentiment de lassitude et de déception que les syndiqués quittent la salle à la demande d'un dirigeant.

DALTON CAMP

les conservateurs s'étaient promis en septembre 1967 de tenir dans les quinze mois, congrès qui a dû être retardé par les élections de juin dernier.

M. Régimbal, ancien député d'Argenteuil Deux-Montagnes, l'un des principaux organisateurs du congrès de septembre 1967 est le premier Canadien français à prendre la direction du parti depuis M. Léon Balcer durant les années 1950 vers la fin du régime St-Laurent.

M. Régimbal a laissé entendre aux journalistes, hier, que s'il devait prendre une décision aujourd'hui au sujet de sa candidature en mars, ce serait contre la possibilité de briser les suffrages.

Après trois ans d'absence il se trouve une responsabilité morale de retourner au poste qu'il occupait chez le fabricant de textiles Ayers à Lachute.

"Mais, a-t-il ajouté, en politique, on ne dit jamais non."

Après trois ans d'absence il se trouve une responsabilité morale de retourner au poste qu'il occupait chez le fabricant de textiles Ayers à Lachute.

"Mais, a-t-il ajouté, en politique, on ne dit jamais non."

Les raisons de M. Camp

La démission de M. Camp n'était pas imprévue. On savait depuis quelque temps qu'il allait devenir l'un des animateurs de la grande émission d'affaires publiques du réseau privé de langue anglaise W-5 qui passe le dimanche soir et qui est la rivale de la principale émission d'affaires publiques du réseau anglais de Radio-Canada "The way it is".

M. Camp voyait mal comment il pourrait jouer ce rôle sans nuire à son autorité de président des conservateurs ou sans réduire à néant sa crédibilité en matière politique.

Dans le communiqué qu'il a émis en fin de semaine, le chef du parti M. Robert Stanfield a d'ailleurs loué cette attitude en remerciant l'homme de ce qu'il a fait pour le parti au cours des dernières années et en le remerciant aussi pour son amitié et ses conseils.

Ainsi, le départ de M. Camp n'illustre aucun nouvel équilibre de force à l'intérieur de la direction nationale du parti. Et si des forces diverses sont à l'œuvre à l'intérieur de l'aile parlementaire du parti, on ne les retrouve pas au même degré à la direction. Au fait, on pense plutôt que dans ses attitudes générales, la direction du parti reste encore, à plusieurs égards, bien en avant de celle du caucus où il a toujours été beaucoup plus difficile d'établir un consensus.

De toute façon, il se trouve que des conservateurs croient que l'utilité de M. Camp dans le parti

était plus réduite depuis le congrès de septembre 1967 et encore davantage depuis sa défaite personnelle dans une circonscription de Toronto aux élections du 25 juin dernier.

M. Camp le savait fort bien. Il aurait d'ailleurs déclaré à son retour à Toronto après la réunion de samedi, que certaines factions à l'intérieur du parti résistaient à toutes sortes de réformes pour la simple raison qu'ils le soupçonnaient d'en être l'instigateur.

C'est à cause de cela que des conservateurs estiment que M. Camp peut maintenant être plus utile au parti en d'autres qualités que celles de président national. On mentionnait, hier, qu'il pourrait plus aisément faire la critique de certaines attitudes conservatrices et qu'il pourrait plus facilement, étant déchargé de ses responsabilités d'hier, proposer aux conservateurs des idées nouvelles et des projets audacieux.

On sait à quoi il s'était exposé en critiquant la position canadienne au moment de la réunion de Montmorency peu avant le congrès de septembre 1967. Plus tard il était revenu sur cette question et on avait dit à l'époque que M. Stanfield lui avait demandé discrètement d'être moins loquace.

On sait à quoi il s'était exposé en critiquant la position canadienne au moment de la réunion de Montmorency peu avant le congrès de septembre 1967. Plus tard il était revenu sur cette question et on avait dit à l'époque que M. Stanfield lui avait demandé discrètement d'être moins loquace.

Une figure de proue

C'est évidemment un cliché de dire que lorsqu'on fera l'histoire politique canadienne de la dernière décennie, M. Dalton Camp y paraîtra au-delà de sa réputation de coulissier comme une figure de proue.

Elu à la présidence du parti en 1964, la mer sur laquelle il voguait ne fut plus que houleuse par la suite. C'est lui qui écopa d'autres diront qui provoqua — des diverses crises et remous causés à l'intérieur du caucus par les gens qui voulaient se débarrasser de M. Diefenbaker ou le forcer à modifier ses politiques personnelles et plus tard c'est lui qui résolutement porta la bataille hors des rangs du caucus jusque

dans ceux du parti se mettant ainsi dans la seule position possible pour la victoire qu'il cherchait et qu'il obtint au congrès de 1967.

Dans la mesure où c'est lui qui a projeté M. Robert Stanfield à l'avant-scène de la politique canadienne, il aura marqué non seulement les années passées mais celles qui viennent. Car en faisant élire M. Stanfield il forçait les libéraux à lui poser une personnalité différente, ce fut M. Trudeau. Et on sait le reste.

REACTIONS

vont faire les frais de l'opération."

"Au nom du prestige, le franc ne sera pas dévalué, mais nous savons déjà qu'il paiera", devait déclarer de son côté, M. Claude Estier, secrétaire général de la convention des institutions républicaines.

Déclaration de M. Waldeck Rochet, secrétaire général du parti communiste: "L'esprit des mesures prévues ne fait pas de doute: politique d'austérité, blocage des salaires et traitements, réduction des crédits d'équipement, ce qui veut dire accroissement du chômage, augmentation des prix."

WASHINGTON

re comme la trésorerie l'a fait pour les subventions dont bénéficient les exportateurs français. D'autant, d'ailleurs, que la balance commerciale américaine profitera sans doute des décisions prises à Bonn pour freiner les exportations et accroître les importations plus qu'elle ne souffrira de l'amélioration de la puissance concurrentielle des produits français.

L'appui américain à la France résulte essentiellement de trois facteurs, estime-t-on dans les milieux économiques. D'une part, il est évident que les Etats-Unis redoutaient les risques de réaction en chaîne qu'aurait pu provoquer une dévaluation du franc et il est donc normal qu'ils appuient les mesures prises pour éviter un tel changement de parité.

CONDAMNER

Suite de la page 3

L'Union nationale depuis deux ans et demi. En 1967 et en 1968, le gouvernement actuel a augmenté les taxes et les impôts de \$333.350.000 contre \$70.800.000 pendant six ans sous les libéraux. Et les cultivateurs attendent encore la réalisation des promesses que l'UN leur fit en 1966. "Ils n'ont pas livré la marchandise", dit-il. Ils ont supprimé le subside de 5 cents sur la livre de gras pour le lait durant l'été et de 10 cents durant l'hiver. Ils négligent de rembourser la taxe foncière sur les bâtiments agricoles. Ils ont augmenté les taux d'immatriculation des camions de ferme, de \$10 à \$12 en moyenne.

"Ce ne sont pas les propriétaires de Cadillac et de Chrysler qui en souffrent. C'est le p'tit char du p'tit peuple! M. Cardinal, lui, il s'en sacré: il se promène dans une Chrysler du gouvernement. Ils vous prennent sur leur cœur en vous donnant de la garnotte dans les cours. Pendant ce temps le revenu net des cultivateurs du Québec est passé de \$209 millions en 1966 à \$173 millions en 1967."

"M. Cardinal, quand il vous donne la main avec ses gants, est-ce qu'il vous en parle de ça? Il dit: élisez-moi, moi, le grand Cardinal."

"Ce sont, dit-il, des hommes politiques de l'UN, des prometteurs, mais pas des payeurs; des grands parleurs, mais des p'tits faiseurs..."

"On nous reproche, dit encore M. Courcy, de nous occuper des problèmes du comté, des problèmes locaux, mais les gars de Montréal n'ont pas vu l'UN agir dans le comté."

Depuis quatre ou cinq jours, affirme M. Courcy, les libéraux ont réussi à faire rayer sur les listes électorales de 400 à 500 noms qui ne devaient pas s'y trouver.

"M. Cardinal ne touche pas aux bouts de chemin, lui. Il a d'autres choses à faire. Et c'est nous qui sommes accusés de faire ça! Ouvrez-vous les yeux!" lance M. Courcy à l'adresse de ceux qui jugent sévèrement les libéraux dans Bagot.

"Que la clique de Montréal, Cardinal en tête, vienne avec moi dans le comté. Ils en

verront de belles! Un vote pour Cardinal, c'est un vote pour Ti-Charles Laplante (organisateur en chef du ministère dans Bagot et personnage important dans le comté)

"Votez donc pour un gars de chez nous, un gars que vous pouvez rencontrer, un des vôtres. Cette fois-ci, votez rural! C'est le temps de donner un vote de désapprobation au gouvernement!"

CE QUE

Suite de la page 7

à l'enseignement curriculaire."

M. Garauzy termine par des remarques sur l'engagement social des chrétiens. "N'appartient-il pas à l'Eglise d'être aux côtés de tous ceux, croyants, mécréants, hérétiques ou athées, qui rendent cette espérance visible à l'horizon des hommes", espère-t-il qui veut garantir "pleinement à chaque homme la possibilité de déployer ses capacités et ses dons, d'être un créateur".

Il enchaîne sur une remise en question de "la doctrine sociale de l'Eglise", précisément sur la façon dont elle a traité le socialisme. L'Eglise, écrit-il, condamne l'essence du socialisme au nom du droit naturel alors qu'elle ne condamne du capitalisme que les abus, sans condamner le principe. "Il s'agit de savoir si ce "principe" est théologique ou s'il explique seulement la survivance d'une tradition politique constantinienne, qui a constamment prétendu donner un fondement théologique à l'esclavage puis au servage avant de donner sa caution au système de la propriété privée de type capitaliste et à son corollaire le salariat."

L'auteur conclut par trois exigences que font les non-chrétiens pour l'élaboration par l'Eglise et le développement d'une morale publique: "La reconnaissance de l'autonomie des valeurs terrestres, l'accueil à l'ambition prométhéenne de l'homme d'une création continuée du monde et de l'homme par l'homme, et la décision claire de "dédouaner le mot et la réalité du socialisme comme condition de l'épanouissement de l'homme. Nous attendons avec espoir que soit franchie cette étape, car notre avenir commun en dépend."

J.-P. P.

Carrières et Professions

INSTITUT DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES

Demande un ASSISTANT-DIRECTEUR préférablement bilingue.

Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Communiquer avec

Aurèle Young, Université de Moncton, Moncton, N.B.

REPRÉSENTANT VENTE D'ORDINATEURS

Un manufacturier d'ordinateurs connaissant une expansion rapide vient de créer une nouvelle division.

L'OPPORTUNITÉ - Assumer la responsabilité de la vente et de l'installation d'une nouvelle famille d'ordinateurs de la troisième génération.

- Concevoir et donner des cours sur les techniques avancées du "hardware" et du "software" aux clients actuels et éventuels.

- Assister les clients dans des domaines aussi variés que l'organisation d'un service, l'analyse, la conception et la programmation des systèmes.

LE CANDIDAT - Si vous êtes un de ceux qui connaissez beaucoup de succès dans la vente d'ordinateurs de la troisième génération.

- Si votre revenu annuel se situe présentement entre \$12,000 et \$25,000.

- Si vous désirez en connaître davantage sur cette opportunité insuïtée, appelez en toute confiance

ROLAND CARRIÈRE à 866-4703

e + E.D.P.

E PLUS Ltée., Conseillers en personnel Suite 1212, Edifice du Carré Dominion, Montréal.

Traitement jusqu'à \$8,385

FONCTIONS: - Organiser et surveiller le recueil de renseignements glaciologiques, hydrologiques et météorologiques dans les bassins de certains glaciers de l'ouest du Canada; maintenir en bon état et étalonner des instruments météorologiques, compléter des études sur le mouvement des glaciers, rassembler et vérifier des renseignements importants.

Le titulaire doit connaître les instruments et les techniques météorologiques et hydrologiques, et posséder une formation et (ou) de l'expérience dans au moins un des domaines suivants: glaciologie, hydrologie et météorologie. En outre, il doit avoir acquis, sur le terrain, de l'expérience comportant des responsabilités, de préférence dans les Alpes et dans l'Arctique.

Sur le terrain, le travail est épuisant et la vie dure. Il faut s'inscrire ou manifester son intérêt au plus tard le 31 décembre 1968.

Veuillez communiquer avec les Cadres des sciences bio-physiques, Commission de la fonction publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario).

Veuillez mentionner le numéro de concours 68-1703

TECHNICIEN SPÉCIALISTE GLACIOLOGIE

Direction des eaux intérieures Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources OTTAWA

Fonction publique du Canada

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Shetbrooke

UNE VISITE ATTENDUE... LA VOTRE!

Monsieur et Madame recevez vos hôtes dans le cadre majestueux du Grand Salon 38 x 23 de notre Modèle "w" au 27^e étage:

- 3 chambres à coucher
- 3 1/2 salles de bains
- Salle à manger 15 x 13
- 2 loggias
- Cuisine — appareils de buanderie inclus
- Armoire de cèdre etc...

Loyer mensuel: \$845.00 — Tous services inclus

Bureaux de location sur les lieux 937-9511

Sur semaine: de 10 à 17h. Sam. et Dim.: de 14 à 18h.

Appartements modèles Ouverts aux visiteurs.

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Reparatons et nettoyage

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges Tél.: 738-8686 Fondée en 1877

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

DE MONTRÉAL ET LA RÉGION

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL

Communiquez sans tarder avec le:

Service du tirage à 844-3361

Saint-Denis: deux mille personnes commémorent la victoire des patriotes

par Louis-Martin Tard

«Les Patriotes de 1837 ont gagné une bataille, mais ils n'ont pas gagné la guerre! Le Québec est toujours occupé, les maîtres sont toujours là avec leurs trahisons et leurs rétrogrades, l'occupation dure depuis deux siècles. Boutons l'ennemi en dehors!»

La salle applaudit avec ferveur. C'est Pierre Bourgault qui parle à tous ceux qui sont venus assister à «la plus grande fête populaire, jamais organisée en l'honneur des patriotes de 1837-1839».

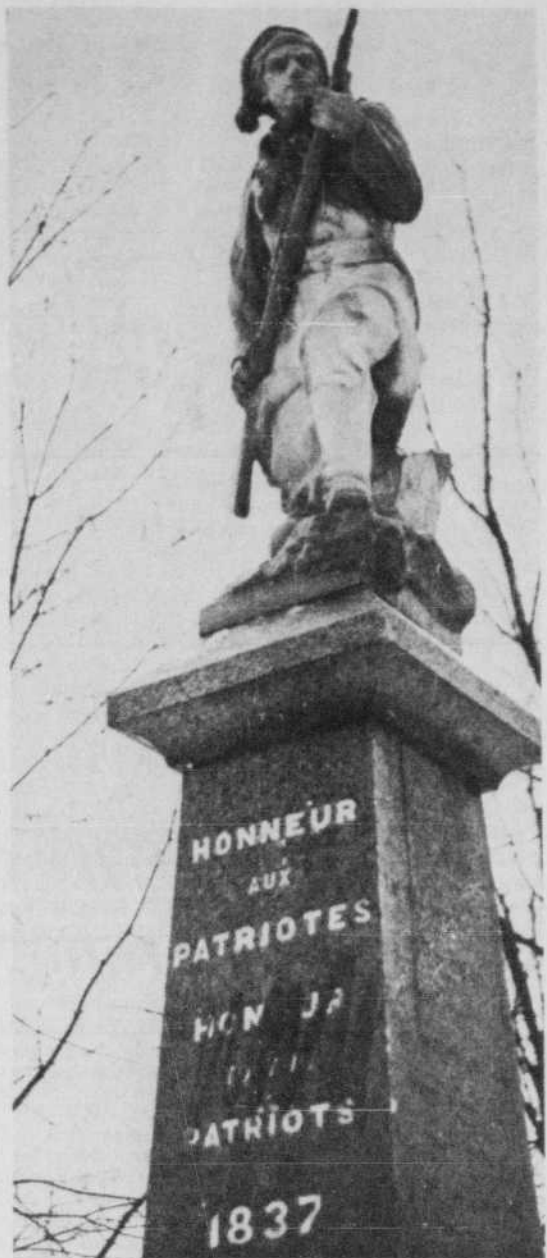
Les archives météorologiques ont oublié quel temps il faisait le jour de la victoire de Saint-Denis, le 24 novembre 1837. Mais hier, un épais brouillard couvrait la basse vallée du Richelieu mouillée par un incessant crachin.

300 à 350 automobilistes, arrivés de Montréal, amenant deux milliers de personnes, avaient envahi la place du paisible village. Les résidents, bien au chaud dans leurs coquettes maisons blanches, regardaient par les fenêtres cet inhabituel rassemblement, écoutaient des lambeaux de phrases qui, avec les écharpes de brume s'effilocheaient aux branches des arbres dépouillés. Ceux qui étaient venus restaurer les échos historiques écoutaient, les pieds dans la boue. Les drapeaux fleurdelisés flottaient au vent glacial; parfois quelques manifestants incendiaient un pavillon à fleur d'érable, faisant pendant quelques secondes courir d'étranges feux follets sur la neige fondante.

Dans cette ambiance militante, patriotique et lugubre, des couronnes mortuaires ont été déposées au pied du monument sur lequel monte la garde, un franc tireur de pierre, mousquet au poing, coiffé de la tuque, vêtu de la bougrine et chaussé de souliers de «bleu».

Pour la circonstance, des inconnus avaient barbouillé de peinture blanche l'inscription en anglais gravée sur le socle. Un orateur a rappelé l'épisode historique, exalté la vertu des anciens et chanté la gloire de Papineau.

Sous la pluie, le rassemblement s'est déplacé vers le préau de l'école. Membres du M. I. S., de la Saint-Jean Baptiste, du comité des patriotes de la société nationale populaire, les syndicalistes opposés à l'annexion, les chevaliers de l'indépendance conduits par l'infatigable Reggie Chartrand, les occupants de l'école Aimé-Renaud, les étudiants contestataires, les partisans du mouvement Vallières-Gagnon, les membres de la libération du taxi de Montréal et tous les adhérents des mouvements activistes qui se trouvaient là sont allés entendre Pierre Bourgault qui parlait pour la première fois au nom du Parti québécois, Raymond Lemieux du mouvement d'intégration scolaire et les autres orateurs faire l'éloge des patriotes d'hier et appeler au combat les patriotes de demain.



Le député de l'Union nationale, M. Denis Bousquet ainsi que les autres parlementaires favorables à l'idée d'indépendance qui avaient promis d'être là ne se sont pas montrés.

La manifestation, en fin de journée, prenait une autre allure: une grande soirée musicale et dansante au Centre Paul-Sauvé de Montréal.

En quelques minutes, Saint-Denis-sur-Richelieu a retrouvé son calme coutumier.

Devant le monument, quelques habitants venus voir de près ce qui s'était passé, discutaient. Ils étaient fort en colère de ce que les visiteurs venus célébrer la bataille dont leur village a été glorieusement témoin, aient souillé de couleur blanche leur beau monument.

Contre-attaque libérale dans Bagot

Condamner une équipe qui maintient la population dans la "médiocrité"

par Michel Roy

SAINT-HUGUES (Bagot) — Grande contre-attaque des libéraux hier contre «la presse et les journalistes de Montréal» et tous ceux qui les accusent de revenir dans Bagot à la politique du «gars de chez nous» et des «bouts de chemins».

Plus de 450 personnes assistaient hier après-midi, dans la salle du service des incendies de Saint-Hugues (de la tribune, les orateurs pouvaient admirer le fourgon des pompiers), au grand meeting libéral, non loin de ce lieu où sera construit le pont promis par l'Union nationale aux électeurs de Bagot.

Beaucoup étaient venus pour entendre Claude Wagner qui, invitant ses auditeurs à devenir des jurés dans une salle d'audience, se transforme volontiers en procureur du ministère public: essentiellement, il reproche au gouvernement de l'Union nationale d'avoir abandonné la lutte qu'il avait personnellement lancée contre le crime organisé et conclut que les criminels, grâce à l'indifférence ou à la complaisance du régime, sont en train de reprendre le terrain perdu sous son règne.

En terminant, il réclame un verdict exemplaire, une «condamnation sans équivoque de cette équipe gouvernementale qui maintient la population dans le marais de la médiocrité». C'est le 4 décembre, dit-il, que le peuple de Bagot pourra se prononcer de Bagot pourra prononcer la sentence et décapiter le gouvernement de son ministre de l'éducation.

Le candidat, M. Henri Boisvert, sera bref. Mais il ira droit au but. Il déclare notamment:

«Depuis le début de ma campagne, je n'ai pas voulu discuter d'autre chose que de Bagot, ses problèmes, ses espoirs, son présent et son avenir. C'est tellement vrai que certains m'ont accusé d'avoir des vues étroites et de vouloir faire de la politique de clocher et de bout de chemin.

«Cette accusation me paraît aussi ridicule que de reprocher à un soldat de trop penser à l'ennemi. Est-ce que, par hasard, ce serait mal que de parler avec vous de vos problèmes plutôt que de faire des discours savants sur les droits de la minorité anglaise au Québec? Je veux bien accorder à la question de l'enseignement anglais toute l'importance qu'elle mérite, mais je veux aussi qu'on s'occupe du prix que le cultivateur reçoit pour son lait. Ceux qui me reprochent d'aborder seulement des questions qui intéressent le comté devraient être assez fins pour comprendre que les écoles anglaises sont aussi rares dans Bagot que les troupeaux de vaches dans la ville de Montréal.

«On a laissé entendre également que ça n'était pas bien de jouer la carte du «gars du comté», par rapport à «l'étranger». Sans doute les journalistes de Montréal et de Québec connaissent mieux M. le ministre de l'éducation qu'ils connaissent le maire d'Acton Vale (M. Boisvert est maire d'Acton Vale). Mais nous, est-ce qu'on l'avait déjà rencontré M. Cardinal avant son parachutage dans Bagot?

«Est-ce que ce n'est pas la chose la plus naturelle du monde de faire confiance à une personne qu'on connaît bien, plutôt qu'à celle qu'on ne connaît pas du tout? Je me demande ce que diraient ces messieurs de la presse si on voulait leur imposer Henri Boisvert comme chef de nouvelles ou encore si un homme de la campagne était parachuté dans un comté de Montréal, disons dans Outremont où demeure M. Cardinal.

M. Yves Michaud, député de Gouin et familier du comté de Bagot où il a fait ses premières armes politiques, s'en prend lui aussi, aux réactions d'une partie de la presse. Il précise qu'il est venu parler à Saint-Hugues, non seulement parce que M. Boisvert est pour lui un vieil ami, non seulement parce qu'il faut combattre l'Union nationale, mais

aussi «parce que l'élection de M. Boisvert dans Bagot sert davantage les intérêts du comté et les intérêts supérieurs du Québec que celle de M. Cardinal qui qu'en disent les journalistes». Le député Gouin signale à ce propos un paradoxe. On a reproché aux libéraux, dit-il, de s'éloigner du peuple. Voilà maintenant qu'on nous reproche de choisir un gars du comté pour représenter son comté à Québec. M. Michaud n'hésite pas à dire que l'attitude de la presse, sur ce point, est «indécence».

Le député de Gouin reproche aussi à l'Union nationale d'exploiter immodérément le souvenir de M. Daniel Johnson, au point de faire de cette campagne «une sorte de service anniversaire». On dit même, ajoute M. Michaud, que l'ex-premier ministre avait personnellement choisi son

successeur dans Bagot. On ne sait rien de cela, dit-il, et le saurait-on qu'on ne pourrait en tenir compte car il appartient aux électeurs de Bagot, et à eux seuls, de choisir le député.

Familier avec les problèmes agricoles, excellent orateur dans les régions rurales, l'ancien ministre de l'agriculture, M. Alcide Courcy, grand directeur général de cette campagne pour les libéraux, avait stigmatisé plus tôt ceux qui ne comprennent pas qu'il existe des problèmes particuliers à un comté rural, ceux qui ne savent même pas ce qui se passe ici et qui accusent les libéraux de pratiquer l'ancienne politique des bouts de chemin.

Si les libéraux ont été accusés de taxer durant six ans, dit-il, qu'en est-il de

Suite à la page 2

Des parents de la rive sud manifestent à un meeting de M. Cardinal dans Bagot

SAINT-SIMON (Bagot) (Le Devoir) — Le ministère de l'éducation n'est pas en cause dans les négociations en cours à la régionale de Chambly, a déclaré hier après-midi M. Jean-Guy Cardinal qui commentait ainsi la manifestation d'une délégation d'une centaine de parents, de professeurs et d'étudiants, venus à Saint-Simon pour faire valoir l'urgence d'un règlement à Chambly.

(On sait que les commissaires de la régionale de Chambly et les représentants de l'association des enseignants en sont venus à une entente permettant la reprise des cours ce matin, entente que les enseignants étaient invités à ratifier hier soir lors d'une assemblée générale.)

Sur le tract distribué à la porte de la salle où se tenait le meeting de l'Union nationale, on pouvait lire: «La population refuse que la bataille engagée entre d'une part votre ministère, la Fédération des commissions scolaires et, d'autre part, les syndicats des enseignants, ait lieu, à toute fin

pratique, sur le territoire de la régionale de Chambly.» Dans son discours, M. Cardinal a déclaré que le ministère de l'éducation n'était pas en cause par les négociations en cours et qu'il appartenait plutôt au ministre d'Etat délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, de régler cette affaire.

Si le public cessait de soumettre au ministre de l'éducation des problèmes qui ne le concernent pas, a dit M. Cardinal, peut-être aurait-il plus de temps à consacrer aux vrais problèmes de l'éducation.

Mais la délégation avait quitté les lieux avant que le ministre ne prononce son discours, apparemment lassée par les longs discours des autres orateurs. La manifestation, organisée par le Comité scolaire des Unions de familles de la Rive-Sud, s'est déroulée dans le silence. Les participants avaient du reste été prévenus par les organisateurs de l'Union nationale qu'ils seraient expulsés s'ils s'avaient de manifester bruyamment.

Pour sa part, le ministre de l'agriculture, M. Clément Vincent, a soutenu que les libéraux n'ont rien fait dans le domaine de la voirie rurale entre 1960 et 1966.

«Aujourd'hui, a dit le ministre, celui-là même qui vous a fait jeûner pendant six ans se promène dans le comté», allusion évidente à M. Alcide Courcy, ancien ministre de l'agriculture qui dirige la campagne dans Bagot en faveur de M. Henri Boisvert.

M. Maurice Martel, député de Richelieu, a dit que les députés libéraux s'absentent en grand nombre de l'Assemblée législative pour venir faire campagne dans Bagot tandis que leurs collègues de l'Union nationale vaquent à leurs devoirs de législateurs à Québec, ne s'occupant de la campagne qu'en dehors des heures de la session.

M. Denis Bousquet, député de Saint-Hyacinthe, a dit de M. Cardinal qu'il est «l'homme de la situation», et non pas seulement «l'homme de la place».

Des étudiants poursuivent leur siège des bureaux de Cardinal

Les étudiants protestataires poursuivront leur siège des bureaux montréalais du ministère de l'éducation, à l'Institut des arts appliqués. On sait que l'UGEQ avait organisé depuis lundi un sit-in de 9 à 5 heures en guise de protestation contre les mesures de représailles adoptées par le CEGEP accusés d'être de connivence avec le ministre Cardinal.

Bien que ce sit-in se soit transformé dès le premier jour en occupation permanente et même si le Conseil central national de l'UGEQ a endorsed à l'unanimité de poursuivre l'état de siège jusqu'à ce que les protestataires aient obtenu gain de cause ou «trouvé une autre forme d'action» la tactique ne semble pas très efficace. En effet, pour le ministre Jean-Guy Cardinal, la présence de quelque 15 à 25 étudiants dans ses quartiers généraux ne saurait guère gêner les activités du ministère tout préoccupé qu'il est à poursuivre sa campagne électorale, et n'ayant de toute façon, à peu près jamais utilisé ce pied-à-terre montréalais.

Il reste cependant que pour ses collaborateurs, dont l'ex-Frère Untel, J.-P. Desbiens, et l'expert en contestation, Bernard Landry, qui utilisaient

en permanence l'antichambre ministériel; ceux-ci, ont dû chercher refuge aux bureaux du ministère de l'éducation, boulevard Crémazie; des sous-ministres poursuivent leur travail mais coincés entre les pupitres du «pool» de dactylos.

De plus, comme en fait foi le bref communiqué remis aux journalistes, «nous cherchions des locaux comme lieu de rencontre et travail; ce sit-in permet à l'UGEQ de poursuivre son action, et ce, aux frais du ministère de l'éducation.»

Ce sont là les renseignements qu'ont pu obtenir les journalistes convoqués par les assaillants hier soir au 1430 St-Denis, à une conférence de presse à «travers les barreaux». La double surveillance de la Police provinciale et des agents de sécurité de l'Institut des arts appliqués interdisait en effet aux représentants des divers organes de diffusion l'accès à l'intérieur de l'immeuble. C'est donc à travers la grille de l'entrée principale qu'on remettait le communiqué et répondait aux questions des journalistes.

Des le premier jour du sit-in les assaillants auraient reconnu un sympathisant à leur cause en la personne d'un disciple de ce mouvement dit: «Intellectuels, Patriotes, Ouvriers, Marxistes et Léninistes». Selon un porte-parole, il aurait fallu 24 heures aux étudiants pour convaincre ledit partisan on-ne-peut-plus socialiste que son appui serait sans doute plus valable auprès des grévistes de la Domtar.

On sait que ce mouvement des I.P.O.M.L. compte entre-autres adeptes actifs l'ex-président de la P.P., le sergent Arthur Vachon que le juge Wagner expulsait de la police provinciale en 1966, invoquant d'abord des raisons d'indiscipline et, par la suite jugeant que Vachon constituait un «Security risk».

Plusieurs jeunes étudiants dont des membres de la fédération des cours secondaires de même que des CPES (Cours préparatoires aux études supérieures) se sont offerts pour prendre la relève des assaillants de l'UGEQ.

Le Conseil central national de l'UGEQ, au cours de cette même assemblée générale du samedi 23 novembre, approuvait en plus du maintien permanent d'un sit-in aux bureaux du ministre Cardinal, la liaison encore «informelle» de ces divers organismes à la cause des universitaires.

Ainsi, pour l'UGEQ, l'adhésion de ces deux groupes d'étudiants implique la nécessité d'une restructuration de leur organisme, travail considérable qui occupera une part importante de leur temps au cours de cette période de sit-in.

■ aujourd'hui

Les Publications Péleadeu inc. et les Editions de l'homme Itée lancent à 17h00 au club Canadien de la rue Sherbrooke, un ouvrage de M. Jean-Paul Sylva, intitulé «Felix Leclerc».

Les dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont organisent avec la maison Dupuis et Frères, la «Journée de la Sainte-Catherine» au profit des malades indigents de cet hôpital.

À la journée qui se tiendra au magasin Dupuis, ont prévu leur concours de nombreux artistes et personnalités. La journée commencera à 10h00.

Mise en service à l'imprimerie Pierre Desmaris, de la nouvelle presse pour quadrichromie. La cérémonie aura lieu à 16h30 sous la présidence d'honneur du ministre de l'Industrie, M. Jean Paul Beaudry.

À Ottawa, le professeur Craig Brown de l'université de Toronto, prononcera la cinquième conférence Vanier sur Sir Robert Borden, premier ministre du Canada de 1911 à 1920. À 20h30 à l'amphithéâtre de la faculté des sciences de l'université d'Ottawa.

Le Conseil économique régional Lanaudière présentera à 16h00 à la salle audio-visuelle du CEGEP de Joliette «L'Esquisse du plan régional».

Inauguration à l'université de Sherbrooke du Centre d'études sur la Renaissance. Le professeur A. Stegmann de Tours donnera à 20h00 une conférence sur les études faites sur la Renaissance dans le monde moderne.

Louis Martin est réélu à la présidence de l'UCJLF

M. Louis Martin a été réélu en fin de semaine président de l'Union canadienne des journalistes de langue française dont le congrès annuel s'est tenu au nouveau Cercle universitaire de Montréal, dans la Cité du Havre.

M. Gerald Godin a été élu vice-président; Mlle Michelle Lasnier, secrétaire; et M. Claude Roy, trésorier.

Les délégués, après avoir pris connaissance de l'état des travaux d'une mission spéciale chargée de mettre au point un projet de fédération provinciale de journalistes, se sont prononcés en faveur d'un principe d'une telle fédération qui regrouperait dans une même structure tous les syndicats, associations, cercles clubs et mouvements de journalistes du Québec.

Étrange coïncidence à Saint-Michel-Nord

«Nous sommes heureux de constater que l'équipe de M. Bégin, composée exclusivement de gens qui ne sont pas des résidents du quartier Saint-Michel-Nord, aux élections du premier décembre, a besoin d'un appui extérieur, celui de M. Drapeau et Saulnier, pour se faire connaître des citoyens de Saint-Michel», déclarent les candidats du groupe Laviolette-Vézina-Ducharme.

«C'est une bien étrange coïncidence que celle où une équipe qui prétend ne pas vouloir faire de politique mais fait de la politique, est appuyée par des individus qui avaient déclaré qu'ils n'appuieraient personne lors de l'élection du quartier Saint-Michel Nord. Qu'a-t-on fait de la promesse de laisser les citoyens de Saint-Michel voter pour les candidats de leur choix?»

La FTQ demande le rejet d'un règlement du collège des pharmaciens

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, invite le gouvernement provincial à rejeter un nouveau règlement du Collège des pharmaciens interdisant toute publicité relative aux ordonnances et visant plus particulièrement, selon lui, les pharmaciens qui «coupent le prix».

Le porte-parole de la FTQ précise que ce nouveau règlement, publié dans la revue «Le Pharmacien» de novembre, est sujet à la ratification du lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire du conseil des ministres, vers la mi-décembre.

M. Laberge s'en prend notamment aux deux dispositions suivantes: «6. Aucune personne inscrite en vertu de la présente loi ne peut prêter son concours ou permettre que son nom apparaisse dans toute réclamation ou publicité relative aux ordonnances ou prescriptions.

«8. Aucune personne inscrite en vertu de la présente loi ne peut, directement ou indirectement, collaborer, ou participer, à tout club d'escomptes au consommateur

dans le but d'accorder des avantages sous formes d'escomptes ou de ristournes aux membres de ces clubs d'escomptes au consommateur et de façon générale, à toute organisation ayant pour but l'escompte et ce, relativement aux prescriptions et ordonnances.»

Le leader syndical redoute que ces dispositions aient pour but, et pour effet, de créer des ennemis aux pharmaciens qui, par exemple, obtiennent de la publicité de la part de la presse, syndicale et autre, par suite de leur politique consistant à vendre les médicaments au prix coûtant plus un modeste honoraire professionnel.

Tout en reconnaissant que l'article 8 ne semble viser que les «clubs d'escomptes» le président de la FTQ craint que l'article 6 permette au collège de sévir contre tout pharmacien dont on voudrait signaler aux consommateurs la politique de bas prix en matière d'ordonnances médicales.

M. Laberge soutient qu'une telle politique irait à l'encontre des intérêts non seulement

des travailleurs, mais de tous les malades qui, trop souvent, n'ont pas les moyens de donner suite aux traitements médicamenteux prescrits par le médecin.

répondant aux aspirations de tous. Il est disposé à recevoir les suggestions ou recommandations de tous les intéressés, individus ou organismes, et en particulier de l'Association canadienne de l'urbanisme.

M. Lussier a indiqué que son ministère a décidé de créer une direction générale d'urbanisme dans le but de dispenser des services additionnels aux municipalités, aux régions comme à l'ensemble de la province à cause des problèmes nouveaux et des besoins qui ont surgi depuis quelques années.

«L'urbanisme nous apparaît comme le complément dans notre conception des affaires municipales», a dit M. Lussier.

Qu'il neige, grésil ou qu'il pleuve.

Nous installons les GOUTTIÈRES (ho-do)

Acier et aluminium émaillés, cuivre, galvanisé.

* MONTRÉAL 322-4160 * QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

MADAME, votre livreur joue vraiment «Les Pères Noë» chaque fois qu'il vous rapporte robes et manteaux nettoyés à sec chez JOLICOEUR

Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

Depuis 1907 Buandiers - nettoyeurs

521-2161

Confiez nous le nettoyage de vos vêtements de cuir et de daim (suede)

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure ou comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

Toutes langues vivantes

COURS DE CONVERSATION

- Leçons semi-privées ou individuelles
- Facilités de paiements
- Enseignement oral
- Méthode efficace.

Leçon-test gratuite

735-2636

INSTITUT 222 INC.

4970 Queen Mary Rd. - Montréal

des idées

des événements

des hommes

Autorités universitaires et contestation étudiante

par Paul Lacoste

M. Paul Lacoste est vice-recteur exécutif de l'université de Montréal. Le présent texte est tiré d'une causerie présentée à la réunion annuelle de l'Association des universités et collèges du Canada. Après avoir, dans une première partie, noté l'accélération extraordinaire d'un phénomène qui paraissait en voie de résorption, M. Lacoste reconnaît l'impossibilité où sont les observateurs de diagnostiquer avec certitude les causes de la contestation étudiante. Puis il propose des perspectives d'action à l'intention des autorités universitaires. C'est cette partie de l'exposé qu'on trouve ci-dessus.

En matière de contestation, nous faisons face à une escalade qui est déjà très avancée. Il fut d'abord question de simple consultation, puis de participation décisionnelle; on parle maintenant de cogestion, d'autogestion et enfin de pouvoir étudiant. Je ne sais, et personne ne sait, à quelle forme de gestion et de répartition des responsabilités nous arriverons dans quelques années, mais une chose est certaine: nous n'arriverons pas à une solution rationnelle en achetant la paix une année avec une série de concessions, l'année suivante avec une autre, et ainsi de suite. A cause du renouvellement extrêmement rapide du monde étudiant, ses chefs changent presque chaque année et bien souvent ce qui a fait l'objet des préoccupations d'une équipe n'intéresse guère celle qui lui succède, qui a ses propres objectifs.

Les pressions auxquelles certaines universités sont soumises ne doivent donner à personne une image faussée du jeu des forces réelles dans la communauté universitaire et dans la société en général. Ce qu'est la réaction de l'étudiant moyen face au mouvement actuel, nous le savons encore très mal, mais il y a fort à parier que pour la grande majorité, la volonté d'imposer précipitamment des réformes radicales ne l'emporte pas sur celle d'étudier et de faire de la recherche. Beaucoup de professeurs désirent des changements plus ou moins profonds, mais rien n'indique que pour la plupart, une année académique puisse être d'abord une année de contestation à tout prix et dans n'importe quelles conditions. Quant à l'opinion publique, elle s'inquiète à juste titre de l'avenir de nos universités et nous avons fort à faire pour l'informer convenablement de nos problèmes, mais tout indique qu'elle conçoit le progrès des universités, comme celui de toute autre institution, dans une perspective d'ordre et de bon sens. Ces attitudes de la très grande majorité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université, doivent avoir plus de poids réel que les pressions du moment. Elles nous permettent de tenir aux

blie conformément à la loi et aux règlements qui en découlent, et le régime démocratique permet normalement de faire évoluer les choses dans l'ordre.

Un dialogue difficile

Si nous faisons ce pari de faire évoluer les choses d'une façon ordonnée, nous devons en accepter toutes les exigences. La première concerne nos attitudes profondes. Il ne suffit pas de mettre en relief devant le public le radicalisme de certains groupes. Il est au moins aussi important, et sûrement beaucoup plus difficile, de prendre conscience du conservatisme qui subsiste à des degrés divers chez beaucoup d'entre nous. Chez plusieurs, on pourrait parler d'une forme de néo-conservatisme, celui d'anciens radicaux qui voient dans les réformes qu'ils ont provoquées la mesure de l'évolution possible. Si nous n'aimons pas le dogmatisme bruyant de certains chefs étudiants, pensons qu'ils n'apprécient guère non plus notre confort intellectuel. Nous leur reprochons de rejeter en bloc tout un système, mais eux nous croient capables tout au plus de replâtrer la façade, en nous gardant bien de toucher à la structure. L'invitation à l'étude sereine des problèmes leur apparaît comme une tentative, inconsciente peut-être, de les emmener à se perdre dans le dédale des objections et des procédures.

Au moins dans les universités les plus touchées, il se dresse un mur de méfiance entre les administrateurs et les chefs étudiants et même un nombre plus ou moins grand de jeunes professeurs. Les administrateurs invitent naturellement l'autre partie au dialogue, mais la réaction est de plus en plus négative. Il ne sert à rien de blâmer ceux qui refusent ce dialogue et il n'y a pas lieu de croire qu'il s'agit là d'un phénomène passager. A vrai dire il serait possible de dialoguer avec la grande majorité des étudiants,

mais ce ne sont pas ceux-là qui se manifestent. Il nous appartient cependant de faire ce qui est possible pour que la méfiance diminue graduellement, et surtout pour que les choses puissent évoluer dans un sens positif malgré cette méfiance.

A défaut d'un véritable dialogue, il y a place pour l'exposé public des problèmes et des solutions possibles par tous les intéressés. Il y a place pour des discussions systématiques et patientes entre tous ceux qui veulent bien se rencontrer. Dans tout cela, ceux qui exercent des responsabilités peuvent trouver l'occasion de démontrer non seulement leur bonne foi, qui n'est pas tellement en cause, mais leur volonté de réforme, et surtout leur aptitude à dépasser leur point de vue propre pour examiner des hypothèses même radicales et à courir des risques. Les autorités en place doivent faire comprendre que le cran d'arrêt qu'ils croient devoir opposer à certaines demandes a bien un fondement objectif et est autre chose que la rationalisation d'un réflexe de défense. En adoptant cette attitude, elles découvriront probablement du reste que le cran d'arrêt peut être poussé un peu plus loin, et parfois même beaucoup plus loin.

L'université peut-elle s'ériger en foyer de contestation et de révolution?

Nous touchons ici un des aspects essentiels de la contestation étudiante, à savoir que l'université doit être non seulement à la pointe de l'évolution sociale, mais en quelque sorte le creuset d'une révolution sociale. Dans cette perspective, c'est toute l'université qui deviendrait un foyer de contestation de la société, et elle donnerait elle-même l'exemple des réformes les plus radicales. A vrai dire, cette conception n'est peut-être que la contrepartie d'une autre plus ou moins avouée,

selon laquelle l'université était essentiellement un centre de transmission des idées et des valeurs reçues, le tout au service des groupes sociaux qui avaient un intérêt à une telle transmission. Cette conception très conservatrice a exercé une grande influence et il en subsiste quelque chose, au moins implicitement, dans beaucoup de milieux. Nous n'avons pas ici le loisir d'analyser le dosage des influences conservatrices et réformatrices qu'ont exercées nos universités canadiennes. Du moins pouvons-nous affirmer que beaucoup de nos administrations sont devenues nettement moins conservatrices au cours des dernières années, et aussi que même les attitudes anciennes n'ont pu empêcher la présence et l'influence d'hommes et d'équipes qui ont contribué très largement au progrès social du pays.

Aujourd'hui, nous devons nous demander quelle part de vérité peut comporter cette affirmation que l'université doit être un foyer de contestation sociale. Je distinguerais deux plans: celui des universitaires et celui de l'institution. Il ne fait pas de doute que l'université doit être en quelque sorte le lieu naturel des esprits qui réunissent ce double caractère de la compétence et du radicalisme. Les tensions que provoquent certains d'entre eux sont la contrepartie normale de la vitalité qu'ils apportent. Il faut espérer par exemple que les difficultés actuelles n'inciteront pas les universités à une trop grande prudence dans le recrutement d'un certain type de professeur engagé dans l'action sociale. Si tel était le cas, nos institutions abdiqueraient une de leurs responsabilités premières qui est précisément de fournir un milieu favorable à la contestation des valeurs et des institutions.

Au niveau des individus, la question est donc assez simple, mais il en est autrement pour l'institution comme telle. Qu'elle le veuille ou non, l'université est tributaire de la

société à laquelle elle appartient. Elle a longtemps porté la marque des groupes particuliers qui l'ont soutenue et il en subsiste souvent quelque chose. Dans les cas de plus en plus fréquents où ce sont les fonds publics qui soutiennent les institutions, l'Etat s'attend à ce que ces fonds soient utilisés de façon à répondre à certains objectifs et conformément à certaines normes. Il est illusoire d'espérer qu'une formule quelconque d'autogestion permette, à la communauté universitaire, et à plus forte raison à tel ou tel élément de cette communauté, de disposer des fonds publics pour se livrer à toute expérience administrative ou académique qui lui paraîtra intéressante, même avec raison. Il n'est pas certain non plus que la société, et plus concrètement les contribuables, soient prêts à subventionner massivement des centres de contestation et des laboratoires sociaux.

Mais il ne suffit pas de nous redonner bonne conscience et sécurité intellectuelle par le rappel de cette vérité élémentaire. Car il est vrai que l'université, même dans son organisation et dans son administration, doit être bien autre chose que le reflet de la société. Il est vrai que l'université peut être le lieu privilégié de certaines expériences

en matière administrative, et plus largement en relations humaines, et cela tant à cause de ses objectifs, qui dépassent le simple rendement quantitatif, que la qualité et de la motivation de ceux qui y oeuvrent. C'a été une erreur tragique de vouloir dans une si large mesure l'organisation universitaire sur celle de l'entreprise privée. Nous sortons de cette phase pour établir enfin des structures et des pratiques qui respectent le caractère proprement universitaire que doivent avoir nos administrations, mais il faut rapidement aller plus loin.

La participation et son avenir

Nous nous devons à nous-mêmes et à la société de faire largement l'expérience de la participation à tous les niveaux. Ce terme de participation est peut-être déjà dépassé, et je le prononce sous toute réserve. Quels que soient les termes utilisés, il s'agit de faire ce qui ne l'a jamais été, ni dans les universités ni ailleurs, soit conférer à chacun autant de responsabilités que le permettent ses aptitudes et un degré raisonnable d'efficacité administrative. Certaines attitudes traditionnelles nous font mettre en doute a priori la possibilité de tel ou tel degré de

participation. C'est plutôt l'expérience qui doit ici nous guider. Elle seule nous dira ce dont est capable tel ou tel élément de la communauté universitaire. A la réceptivité intellectuelle au niveau des principes et des hypothèses, il faudra joindre beaucoup d'empirisme dans la mise au point et dans l'application des formules concrètes.

Les universités peuvent et doivent courir certains risques, car de toute façon la société va devoir courir de tels risques et c'est dans une large mesure de l'université que doivent partir les mouvements de réforme. L'entreprise est d'ailleurs fascinante et il vaudrait mieux la voir sous cet aspect que de nous borner à accepter en reculant les changements qui nous paraissent inévitables. Dans cette perspective, qui nous amène à pousser les expériences aussi loin que possible tout en limitant raisonnablement les risques, il y aurait lieu d'envisager des projets-pilotes à l'échelle de secteurs plus ou moins restreints de l'université, plutôt que de discuter toujours les réformes d'ensemble sur lesquelles il serait très difficile de revenir. Déjà du reste certaines universités ont dû faire des expériences intéressantes dont elles feraient bien de faire connaître les résultats.

Pour mieux comprendre la crise monétaire actuelle

1 - Signification de quelques mots-clés

● **PARITÉ:** La parité est le rapport de la valeur d'une monnaie à une autre. Par exemple, le dollar vaut 4 francs 937 centimes. Selon les statuts du Fonds monétaire international (FMI), les parités de toutes les monnaies sont fixées par rapport au dollar qui est lui-même fixé par rapport à l'or: une once d'or vaut 35 dollars. Le rapport des autres monnaies entre elles est fonction de leur parité par rapport au dollar déclarée au FMI.

● **DEVALUATION:** La dévaluation

consiste à diminuer la valeur d'une monnaie par rapport à celle qui était antérieurement déclarée au FMI. Par exemple, une dévaluation de 10% du franc par rapport au dollar consisterait à dire que le franc vaut non plus 0,20 dollar, mais 0,18, à l'inverse, le dollar vaudrait non plus 4,937 F mais 5,43 F.

Une dévaluation entraîne la baisse des prix des produits du pays qui a dévalué sur les marchés étrangers. Une dévaluation de 10% rend les produits du pays qui a dévalué moins chers de 10%. Cette mesure facilite donc les exportations. Mais une même quantité d'exportation rapportant moins, il faut exporter plus pour bénéficier de la dévaluation.

En revanche, la dévaluation renchérit la valeur des importations. Pour un pays comme la France où ces importations sont essentielles

(matières premières, pétrole, mais aussi biens d'équipement et de consommation) la dévaluation risque d'entraîner une hausse rapide des prix intérieurs. L'essence, par exemple, augmenterait.

Il y a donc des conditions à la réussite des dévaluations: il faut éviter un emballement de la consommation et des importations. Un tel emballement entraînerait une hausse des prix et donc des salaires, et annulerait pour les exportations le bénéfice premier de l'opération. Pour réussir une dévaluation, il faut avoir une économie capable d'augmenter ses productions pour faire face à la demande intérieure et extérieure sans hausse rapide des prix.

Enfin, la dévaluation augmente le poids des dettes du pays établies en monnaie étrangère et diminue la valeur des prêts accordés dans la monnaie dévaluée. Il faut donc

tenir compte des conséquences de la dévaluation par rapport aux engagements internationaux du pays considéré.

● **REEVALUATION:** Une réévaluation consiste à augmenter la valeur d'une monnaie donnée par rapport à l'étalon qui est le dollar fixé selon les statuts du Fonds monétaire international. Automatiquement, cette mesure entraîne l'augmentation de la valeur de la monnaie considérée par rapport à toutes les autres monnaies. Réévaluer le mark, par exemple, serait lui donner une valeur plus grande par rapport au franc. Cela renchérirait le prix des produits allemands vendus en France, mais diminuerait le prix des produits français en Allemagne.

Une réévaluation risque d'entraîner un ralentissement de la croissance économique du pays qui réévalue en rendant la position de son industrie plus difficile.

2 - Les institutions monétaires

● **LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI):** Institution fondée en 1945 après les accords de Bretton Woods aux Etats-Unis. Tous les pays du monde en sont membres, sauf les pays communistes et la Suisse qui, pourtant, collabore avec le FMI.

Le FMI a eu pour fonction d'établir de l'ordre dans le système monétaire (il faut envisager sa refonte aujourd'hui), et éviter des manifestations monétaires aussi fréquentes qu'avant-guerre, ce qui troublait considérablement le commerce mondial. Pour cela, toutes les monnaies ont une parité fixe déclarée au FMI par rapport au dollar et à l'or. Le FMI procure par divers systèmes des crédits à ses membres, leur permettant de redresser un déséquilibre provisoire de leur balance des paiements sans avoir recours à des dévaluations.

Les ressources du FMI lui sont fournies par des participations financières (quotas) de ses membres, versées en or (1/4) et en leur monnaie nationale. Le FMI a augmenté ses ressources par des emprunts auprès de pays riches et on prévoit de le faire encore sous forme de droits de tirages spéciaux.

● **LE GROUPE DES DIX:** comprend, en fait, les onze pays les plus riches du monde: Allemagne, Angleterre, Belgique, Etats-Unis, Canada, France, Italie, Japon, Pays-Bas et Suède. La Suisse est admise en observateur.

Ce club assez fermé a été formé pour regrouper les membres du Fonds monétaire international

3 - Un système monétaire international ébranlé

En juillet 1944, avant même la fin de la Deuxième Guerre mondiale, 44 pays alliés ou associés, ennemis de l'axe, se réunissaient à Bretton Woods, dans la banlieue de Washington, pour définir les bases des relations financières dans le monde occidental.

Les accords qui intervenaient alors confirmaient le "Gold Exchange Standard" — ou étalon de change or — qui admet le dollar comme monnaie de réserve ou moyen de paiement international, au même titre que l'or.

Ce système suppose que le dollar soit considéré comme "valant de l'or". Sa valeur était donc définie par rapport au métal précieux: 1 once d'or pour 35 dollars. Ce prix avait d'ailleurs été fixé en 1934 et n'a jamais changé depuis. La parité des autres monnaies était ensuite définie par rapport à la monnaie

américaine.

Au moment de ces accords, le monde entier avait un besoin urgent de dollars (ce qu'on a appelé le "dollar gap") et les Etats-Unis disposaient, en outre, de plus de la moitié des réserves mondiales de métal précieux. Le mécanisme pouvait donc fonctionner normalement.

Mais, en vingt-quatre ans, ces données de base ont bien changé et le système a mal vieilli.

Les formidables réserves d'or entassées à Fort Knox, symbole de la richesse américaine, fondaient au fil des années pour réapparaître dans les caves des banques centrales européennes.

Le dollar devenait abondant, et quelquefois trop abondant, en raison du déficit de la balance des paiements de ce pays.

En vingt-quatre ans, plusieurs centaines de dévaluations dimi-

naient la valeur des monnaies de plus de 40% dans 60 pays, les Etats-Unis continuant tout de même à changer 35 dollars pour 1 once d'or.

Vinrent alors les réplacages successifs du mécanisme: bons Roosa, accords Swaps, droits de tirage spéciaux, jusqu'au jour où, en mars dernier, les Etats-Unis, malgré l'aide de plusieurs autres pays, durent admettre qu'ils ne pouvaient plus supporter l'hémorragie d'or qui durait depuis des mois. Il devenait en conséquence qu'ils ne fourniraient plus d'or qu'aux banques centrales, les particuliers devant se procurer le métal sur un marché libre où les prix se feraient selon la loi de l'offre et de la demande.

De ce jour, le dollar n'était plus librement convertible en or et la base même du système lui était enlevée.

Nous sommes aux oiseaux.



Parce que la Maison Lucas prend un nouvel essor en ouvrant - d'un seul coup - deux magasins. (C'est un désir que nous coupons depuis longtemps). De plus, Roger Lucas vient de dévoiler une nouvelle collection de bijoux Lucas-Boutique. Vous dénicheriez certainement quelque chose qui vous plaira. Alors, soyez gentille. Venez picorer un biscuit avec nous. Le thé est servi tous les jours de 4 à 5, au magasin de la rue Sherbrooke.

Illustration: un Lucoco peint à la main. \$35.00

LUCAS
JOAILLIER-ORFÈVRE

Gabriel Lucas Ltée.
1476 ouest, rue Sherbrooke
Westmount Square
Château Champlain
MONTREAL

Le cadeau qui dure...

UN LIVRE

PROFITEZ DE LA VENTE TOTALE
DE TOUS LES STOCKS EN LIBRAIRIE
QU'IL NOUS FAUT LIQUIDER

VENTE FIN DE BAIL

REDUCTION
JUSQU'À **60 et 70%**

EXEMPLE:

Livre de poche simple ... 80¢
Livre de poche double ... 1.20

LIBRAIRIE CANADO-BELGE

A. PASCAL PROP.

3732 Masson - 727-8151

STUDIO ARISTOCRATE

VENTE
LOCATION
RÉPARATION
DE TOUPET

Monsieur vous êtes chauve ou déjà porteur d'un toupet et n'êtes pas satisfait de votre apparence sans cheveu? Je peux vous aider.

845-3972
Marcel Cédilot
1700 rue Berri, suite 29

(Voisin de CJMS)

L'espionnage électronique

Suite de la première page

ou intime? Nous n'en voyons aucune, dans les deux cas nous retrouvons la définition de l'article 269 du Code criminel: "Commet un vol, quiconque prend frauduleusement et sans apparence de droit, ou détourne à son propre usage ou à l'usage d'une autre personne, frauduleusement et sans apparence de droit, une chose quelconque, animée ou inanimée etc."

Nous croyons en effet que l'espionnage industriel n'est pas seulement condamnable en tant que pur vol, mais aussi en tant que concurrence déloyale.

Quant à l'espionnage électronique pratiqué par la police, si désirable soit-il et si justifiable soit-il par opposition à l'espionnage des agences privées, il ne fait pas de doute qu'il pourrait constituer une violation de l'article 455 du Code criminel qui traite de l'admissibilité de l'aveu, de la confession ou de la déclaration d'un accusé. Dans l'état actuel de la jurisprudence cependant, il ne semble pas que la déclaration obtenue par le moyen de l'espionnage électronique soit inadmissible. La confession ou la déclaration est toujours admissible si elle n'est pas induite par des promesses ou des menaces. Tels sont les deux seuls cas d'inadmissibilité. Notre droit pénal date cependant d'une époque où l'espionnage électronique n'était que fiction. Il y aurait sans doute lieu d'élargir les cas où une déclaration doit être déclarée inadmissible en raison de son caractère involontaire.

Mais si le Canada adopte une législation semblable à celle qui existe présentement aux États-Unis et en vertu de laquelle une déclaration d'un accusé ne peut être retenue contre lui si elle n'a pas été faite en présence de son avocat, on comprendra difficilement l'admission en preuve d'une déclaration incriminatoire obtenue par des microphones dissimulés.

De toute façon, l'espionnage électronique nécessite dans la plupart des cas une violation de domicile ou de fausses représentations. Et ceci constitue une raison suffisante pour bannir, dans l'état actuel de l'esprit du droit, cette forme d'espionnage.

Au niveau des libertés fondamentales de l'homme qui, nous n'en doutons pas, sont inscrites implicitement dans la présente Constitution canadienne, l'espionnage électronique constitue une violation de la liberté d'expression et de la dignité de l'individu qui a droit à une vie et à des idées intimes et secrètes.

Peut-on en effet douter que l'écoute des lignes téléphoniques soit une atteinte à la liberté de parole? La personne qui converse au téléphone a le droit de penser que ses paroles ne s'adressent qu'à celui qui est au bout du fil et

non au public en général. Le téléphone est un médium d'information et de communication privé et bilatéral. Si le téléphone devient un moyen d'espionnage, la liberté d'expression est grandement menacée.

Il en va peut-être autrement de l'espionnage non-téléphonique qui se pratique, par exemple, au moyen de microphones dissimulés. Dans ce cas, pourrait-on dire, il n'y a presque pas de différence avec l'espion traditionnel dissimulé dans la garde-robe... Ce ne serait alors qu'une question de degré.

Quoi qu'il en soit, l'espionnage électronique sous toutes ses formes est devenu dans la conscience populaire synonyme de la violation d'un droit indispensable à toute société dont le fondement est la liberté individuelle: le droit à l'intimité et au secret. Une société démocratique composée de citoyens qui n'ont ni secrets, ni vie intime devient semblable à un camp de concentration, c'est une société dépersonnalisée et vidée de toute initiative individuelle. Le domicile d'un individu n'est pas seulement sa demeure physique, c'est aussi ce qui fait son individualité, ce qui le rend capable d'être différent des autres; le concept de "domicile" embrasse celui de l'intimité spirituelle, intellectuelle et sentimentale.

Aspects moraux et spirituels

Il y a quelque chose d'injuste et d'immoral dans toute forme d'espionnage. L'espion sait qu'il est un intrus et qu'il viole quelque chose de sacré. Cette activité, nous le reconnaissons, est pourtant devenue au XXe siècle une "nécessité policière" dans l'intérêt supérieur de la sécurité nationale. C'est un moindre mal. Mais cela signifie-t-il qu'il faille accepter toutes les formes d'espionnage?

Le Juge Brandeis dans la célèbre affaire Olmstead, aux États-Unis, en 1890, parla de l'espionnage électronique et de toutes les formes d'invasion de l'intimité de la personne comme de quelque chose d'ignoble et de lâche, et il recommanda au gouvernement de donner l'exemple en ne s'engageant pas dans cette "sale histoire".

L'espionnage est un mal nécessaire, mais faut-il que cette nécessité devienne une menace à l'intégrité de la personne? En d'autres mots, si nous pouvons admettre les formes d'espionnage où, disons, les cartes sont sur la table, où la victime n'est pas soumise à une surveillance qui dépasse ses moyens raisonnables de défense et de protection, ne faut-il pas s'élever contre une forme d'espionnage qui pourrait mener au chaos économique et social?

L'électronique, contrairement aux moyens convention-

nels d'espionnage, ignore les distances. La détection en est presque impossible, et lorsqu'elle est possible, il est hautement improbable que l'espion sera reconnu et découvert. De sorte que non seulement les moyens de défense sont réduits à néant, mais aussi les représailles contre l'agresseur. Dans un système judiciaire fondé sur le principe d'un "débat" entre deux adversaires ("adversary system"), et sur le "fair play", il est inconcevable que de telles méthodes d'espionnage et de tels moyens d'information soient tolérés.

Pour reprendre la pensée du Juge Brandeis, il y a quelque chose d'immoral et d'ignoble dans le fait d'espionner l'individualité d'une personne. Il y a quelque chose qui ressemble à la violation de quelque droit ou valeur "spirituelle". Edward Bloustein a fait un admirable plaidoyer en faveur de la protection de la dignité humaine contre toutes les formes électroniques de surveillance et d'invasion de l'intimité. Si le droit, en tant que science, n'a pas à être jugé selon la morale, il doit cependant veiller au respect et à la protection des valeurs spirituelles auxquelles croient les citoyens: c'est là le fondement d'une société démocratique.

Au Canada, il faut déplorer l'absence de textes législatifs relatifs à la protection des droits de l'homme. Cela est dû, en grande partie, au fait que la constitution canadienne partage en deux le pouvoir législatif. Voilà qui explique bien souvent les hésitations du parlement ou des législatures lorsqu'il s'agit d'adopter une loi visant à la protection efficace de certaines libertés fondamentales des citoyens.

Au Québec, l'office de révision du code civil propose, dans son projet de réforme, qu'un article de la loi reconnaisse à toute personne le droit inaliénable à l'intimité. Cette reconnaissance formelle accorderait effectivement un recours en dommages à celui dont l'intimité aurait été violée par espionnage électronique. Mais encore faudrait-il prouver qu'il y a eu espionnage, et c'est là la difficulté majeure.

Les valeurs soulevées par le problème de l'espionnage électronique sont d'une part l'Ordre, c'est-à-dire la sécurité publique et l'application des lois de police, et d'autre part la Personnalité humaine, c'est-à-dire le droit à la vie privée, à l'intimité et à la libre expression.

Nous pensons que ceux qui ont pour fonction de maintenir l'ordre et la sécurité publique doivent le faire en accord avec les principes fondamentaux de notre société démocratique: que, de plus, les gardiens de l'ordre disposent de moyens infiniment supérieurs à ceux de l'individu qui doit se défendre seul; que, pour que l'individu ne devienne pas un être sous la menace constante des forces de l'ordre, pour qu'il ne devienne pas dépourvu de tout esprit d'initiative, pour qu'il ne devienne pas prisonnier d'une société dont il est la raison d'être, il importe que le fardeau du respect de l'individu et de ses attributs soit placé sur les épaules du plus fort: l'autorité.

En réalité, la plus grande menace de l'espionnage électronique vient de l'utilisation qui en est faite par les individus eux-mêmes, par opposition aux forces de l'ordre. Comme l'individu n'a pas pour fonction la détection et la répression du crime, son champ d'activité se résume à des violations indues de la vie privée des personnes, soit pour satisfaire une curiosité malsaine, soit pour "voler" littéralement des informations à des fins commerciales. Nous avons constaté que les agences privées d'investigation qui pratiquent cette forme d'espionnage mettaient l'électronique au service du crime. Les agences d'investigation, de par la nature de leurs fonctions (qui n'ont rien de comparable avec celles des forces policières), sont des menaces au respect des libertés fondamentales.

Une législation intelligente doit intervenir avant qu'il ne soit trop tard, comme c'est le cas aux États-Unis. Cette législation devra tenir compte de deux principes: d'abord qu'en ce qui concerne les relations entre les forces de l'ordre et l'individu, ce dernier doit jouir de la plus grande protection possible étant donné la supériorité dont jouira toujours la police sur lui; ensuite qu'en ce qui regarde les activités purement individuelles, c'est-à-dire là où il n'est pas question de répression du crime, une peine des plus sévères doit être imposée à ceux qui pratiquent cette forme d'espionnage.

Nous pensons enfin qu'une telle législation devrait prendre également la forme d'une garantie constitutionnelle. Une déclaration canadienne des droits de l'homme bien éclairée devra reconnaître le droit de tout individu à l'intimité et au secret.

Le projet d'une Déclaration des Droits de l'Homme, publié dans un Livre blanc par le Ministère fédéral de la Justice, le 2 février 1968, disait ceci:

"Une garantie contre les perquisitions et les saisies déraisonnables. Le quatrième amendement à la Constitution des États-Unis assure cette garantie. La Convention européenne, à l'article 8, et certaines lois qui s'en inspirent semblent appuyer sur la nécessité de protéger la demeure contre l'intrusion. Au Canada, aujourd'hui, les éléments de preuve obtenus par perquisition déraisonnable, et même par des moyens reconnus comme étant illégaux tels que le vol, sont généralement acceptés par les tribunaux. Nous suggérons que cette double norme de conduite soit abandonnée par les organismes chargés de l'application de la loi. Les éléments de preuve obtenus par des moyens illégaux ne devraient pas être plus acceptables qu'une confession obtenue illégalement".

A notre avis, malgré la bonne volonté qui s'y exprime, ce texte est trop peu précis et risque de devenir semblable au IVe amendement de la constitution américaine, dont l'application est restreinte aux intrusions physiques. La reconnaissance d'un droit spirituel à l'intimité et au secret aurait davantage de chance de bannir les techniques de l'espionnage électronique.

lettres au DEVOIR

Information ou propagande?

Une fois quasi-passée la période de contestation "de masse" de nos étudiants (?), il est assez cruel de relire la kyrielle des déclarations de personnes en postes élevés soutenant d'une façon presque candide qu'ils admettaient la plupart des griefs des étudiants mais non les méthodes employées.

C'est vraiment trop facile. On a tendance, apparemment du moins, à fermer les yeux sur le fait que, coïncidant avec la crise en question, est apparue une forme de propagande on ne peut plus insidieuse. C'est, mise en pratique, la technique de la cellule agissante qui travaille sans relâche soi-disant pour informer. A remarquer que la cellule se déplace d'une institution à l'autre au besoin. Elle ne connaît,

au surplus, aucun embarras de principes.

Ce qui résulte de ce genre d'action est la diffusion d'une information souvent incomplète, sinon déformée, mais répétée à temps et à contre-temps — bêtise le fer quand il est chaud! — à un type bien particulier d'auditoire suivant la dialectique socialiste. Il s'agit de convaincre. Il n'est pas question de la vérité et, surtout, il ne faut pas permettre la réflexion. Il faut prouver que socialisme égale justice.

Admettons-le une fois pour toute. Nous sommes en face d'une offensive socialisante de type communiste, essentiellement révolutionnaire. Elle est sans morale mais la fait à tout le monde des mé-

chants capitalistes. Ses protagonistes ne regardent pas aux moyens pourvu qu'ils aient une chance de sauver leur propre peau tout en se ménageant des postes-clés pour le futur.

Les socialistes ont donc préparé un bain de matérialisme pour notre peuple, ils y ont aussi semé l'anarchie. Et, ça prend! Ils savent profiter de l'insatisfaction normale chez tous les humains et, aussi, de l'apparente inaction des autorités prisonnières soit de la légalité ou de la collégialité. De plus, ils offrent à la masse une caricature du pouvoir à peu près comme suit: Vous êtes de la masse; vos délégués ne vous représentent plus; ils ne peuvent prendre de décision sans vous re-consulter; il n'y a plus de chefs; c'est la démocratie, tout le monde "mène"! Il semblerait que les drapeaux noirs ou rouges ont frappé les yeux et l'imagination des journalistes. Pourquoi ces mêmes journalistes n'ont-ils pas constaté les faits suivants dont la liste pourrait s'allonger...?

1. Les placards rouge-sang au poing levé de l'UGEQ sur les murs de nos institutions "occupées" ou non.

2. La présence parmi les étudiants de blousons "Jeunes Gardes" (Socialistes).

3. La distribution à travers la foule de feuilles jaunes — de couleur et de contenu — des jeunes socialistes répétant certains vérités mais, surtout, sentant le venin assaissant du fiel d'une anarchie de grande classe, critique éhontée de tout ce qui représente l'autorité établie, les forces de l'ordre, etc., etc.

4. La foison d'articles de journaux soi-disant étudiants, mais dont la virulence ne le cède qu'à l'impudence et, parfois, à la simple naïveté, et dont Castro, Ho-Chi-Minh ou Mao seraient sûrement fiers.

Pour sûr que le seul terme convenant à ces flots d'information du genre précité est celui de PROPAGANDE.

Et, surtout, il reste à prouver que le tout est dans l'intérêt véritable du peuple.

Quelqu'un a dit quelque part que "personne ne lui enlèverait son droit à l'erreur". J'en suis, pourvu qu'il la garde, elle aussi!

CHARLES CHATILLON

Montréal, 14 novembre 1968

La taxation des églises

Dans votre numéro du lundi 11 novembre, M. Jacques Flamand exprimait son opinion sur "Les autorités religieuses et le projet de taxation des biens d'Eglise en Ontario". Dans son article il affirme que "l'Eglise doit agir avec la force de l'évangile, non avec le soutien de l'Etat". Je suis parfaitement d'accord, car cette prise de position a toujours été celle des églises baptistes. Il y a cependant certains faits dont il faut

tenir compte, et à titre de documentation je me permets de joindre à cette lettre une résolution approuvée par l'Assemblée de juin 1968 de la Convention Baptiste de l'Ontario et du Québec.

Voici (moins les attendus) le texte de cette résolution:

Il est résolu que cette assemblée réaffirme sa position sur cette question, dans des termes d'aujourd'hui, comme suit:

1) La majorité des membres de l'Eglise sont les familles de propriétaires et de locataires qui soutiennent déjà l'instruction publique en payant leur part équitable de ces taxes, en tant que citoyens. Ce serait un geste inique de taxer les Eglises pour le soutien du système scolaire, pour deux raisons: (a) l'Eglise elle-même s'occupe activement de l'éducation, et cela d'une manière très efficace, et (b) ses membres comme citoyens seraient sujets à une taxation double pour cette fin. Le Rapport Smith semble refléter ce point de vue.

2) Le même principe s'applique au soutien par les taxes des hôpitaux publics, des bibliothèques, des parcs, des programmes de récréation et autres, au soutien desquels les membres des églises contribuent par leurs taxes comme citoyens, et dont les Eglises, en tant qu'Eglises, ne dérivent aucun bénéfice, alors que leurs membres ont droit à jouir de ces services en tant que citoyens payant des taxes.

3) La part du budget pour les services municipaux dont les Eglises, comme telles, bénéficient, comporte la protection contre les incendies, le nettoyage des rues et l'hygiène, et l'enlèvement de la neige. Ce serait normal que les Eglises paient leur part des taxes représentées par de tels services dans le budget pour les services municipaux.

4) En plus, la valeur imposée d'une église quelconque en vue des taxes devrait être en rapport étroit avec sa valeur marchande. Une vieille église située au centre d'une ville vaut souvent moins que le terrain qu'elle occupe. La première action d'un urbaniste serait de la démolir. Ce fait devrait être reflété dans l'évaluation.

5) Le Rapport Smith propose une taxe arbitraire qui revient éventuellement à la moitié de la taxe foncière résidentielle. Cette proposition ne tient compte ni des services que les Eglises, comme telles, reçoivent des municipalités, ni de leur valeur marchande.

Il est résolu en outre, que, selon le jugement de cette assemblée, la taxation des églises sur la base ci-haut expliquée serait juste et équitable.

W. Nelson THOMSON, pasteur

Montréal, 15 novembre 1968.

Les paroisses nationales

Je viens porter à votre attention le fait suivant. Il se multiplie dans notre ville et même dans la province, des paroisses à allégeances étrangères. Ainsi, dernièrement, vient de s'ouvrir à Ste-Claire de Tétraultville (Montréal) une nouvelle paroisse italienne. Je trouve que c'est un non-sens de grouper ainsi comme dans un ghetto, les Neo-Canadiens. On nous reproche de ne pas intégrer les immigrants à notre vie canadienne-française et on prend tous les moyens pour contrer la chose.

En France, en Belgique surtout où il y a une forte immigration italienne, les autorités religieuses ne leur bâtissent pas des églises

à eux réservées, mais dans les paroisses où ils sont très nombreux, on délègue un vicaire de leur nationalité. De cette façon les Italiens s'intègrent à la vie paroissiale et catholique et deviennent des citoyens belges ou français, ce qui est bien plus logique.

Je demande que les Canadiens français tassent pression auprès des autorités religieuses pour que les paroisses italiennes, portugaises, allemandes, etc. redeviennent françaises et servent à l'intégration des immigrants (ce qui ne veut pas dire assimilation) au milieu majoritaire québécois.

MME J. GAGNON

Montréal, 15 novembre 1968

A propos d'un pavillon

Tout ce barrage de lettres demandant un pavillon du Vatican à la Terre des Hommes en 1969 me laisse rêveur et étonné aussi.

Depuis le Pavillon Chrétien à l'EXPO 67, l'Eglise Catholique est bel et bien présente à TDH, et ce grâce au plein appui du cardinal Léger, comme des autorités au Vatican. C'est un geste nouveau, un geste oecuménique, en coopération avec d'autres Eglises chrétiennes.

Un pavillon du Vatican signifierait, me semble-t-il, que l'Eglise catholique tient à se présenter plus comme un "Etat" que comme l'Eglise chrétienne... Et alors, que deviennent Jean XXIII, Vatican II, et bien des déclarations de Paul VI,

pour ne pas mentionner S.E. Mgr P. Grégoire lors de son installation comme archevêque de Montréal?

Un pavillon du Vatican à TDH mettrait fin à tout ce que le mouvement a été, et est encore à Montréal, au Québec et au Canada. Ce serait détruire aussi le Groupe Mixte de travail entre la Conférence catholique canadienne et le conseil canadien des Eglises. Comme chrétien protestant, membre d'une Eglise qui travaille sincèrement dans l'oecuménisme, avec l'Eglise catholique aussi, je ne puis m'empêcher de me demander à quoi riment toutes ces lettres.

CLAUDE DE MESTRAL

Montréal, 13 novembre 1968



CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 AVE DU PARC — TEL.: 270-1141

NOUS AVONS CE QU'IL Y A DE PLUS MODERNE

• DACTYLOGRAPHES, CALCULATEURS
• MACHINES A ADDITIONNER
• AMEUBLEMENT DE BUREAU
• CHAISES FILIERES
• MACHINES A DICTER
• OLIVETTI - UNDERWOOD
• B.K. JOHL, SUNAR, STANDARD
• DUPLICATES, REX-ROTARY
• ASSMANN
• HODGKINS, STROMBERG

L'exotisme?

Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit.

KON-TIKI

RESTAURANT
HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

Réervations par téléphone à 842-7777

L'essentiel c'est d'être sûr de soi

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de notre cours de culture humaine. Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.

UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Les frais de cours sont déductibles selon l'article II(1)q.c. de la loi de l'impôt sur le revenu.

Venez assister à une

DEMONSTRATION GRATUITE

Mardi 27 novembre ou vendredi 29 novembre à 8 h. P.M.

Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219... ou entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en MÉTRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario).

Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez 842-8186.

Depuis 1954, plus de 11,000 gradués enthousiastes, dans 4 provinces canadiennes.

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions.

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Jean Guy Séguin

Cette fois, ce n'était pas votre tour?



Une chance sur



Ne défiez pas la chance. Autrement, vous aussi vous aurez un accident.

La Sûreté du Québec rapporte que les accidents de la route ont fait trois (3) victimes, de vendredi, 18 heures, à dimanche, 18 heures.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une des conclusions du colloque
des responsables sociaux

Susciter des cellules de base qui soient à dimension humaine

par Jean-Pierre Proulx

Le colloque des responsables sociaux du Canada français qui se tenait depuis jeudi soir dernier, a pris fin samedi après-midi presque dans une atmosphère de malaise. Malaise, parce que la plupart des participants, mus par ce désir d'action et d'efficacité qui caractérise ce siècle, se sont demandé sur quoi concrètement allait déboucher ce colloque. Question qui est restée sans réponse.

La question fut bel et bien posée par Mme Livia Thur, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal. "Quels sont les objectifs de ce colloque? Remplacer les semaines sociales du Canada, informer les évêques, permettre un engagement plus profond dans nos milieux respectifs, nous informer mutuellement?"

Si, a dit en réponse l'abbé Louis O'Neil de l'université Laval, nous avons l'impression que notre colloque débouche sur rien, c'est que nous avons parlé des signes des temps d'une façon trop globale. Nous parlons sembler dans nos milieux des idées générales. Il aurait fallu et il faudra à l'avenir cerner davantage les signes des temps.

Un autre participant a émis l'avis que l'horaire du colloque chargé de conférences et de communications n'avait pas laissé suffisamment de temps pour le travail en équipe.

L'abbé Lafortune, vicaire général à Montréal, a dit pour sa part qu'il se moquait de ce que le colloque débouche sur l'action, serve à éclairer les évêques etc. Ce qui est important a-t-il dit, c'est que nous nous soyons "acquittés d'un devoir de lucidité" sur le thème du colloque qui était le rôle du chrétien dans la construction de la société de demain.

"Il n'y a pas de synthèse à ce colloque, a dit en conclusion, M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, c'est maintenant que le colloque commence".

S'il est vrai qu'il n'y a pas de synthèse des travaux de ce colloque, il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de réflexions émises à la plénière finale présentent beaucoup d'intérêt notamment sur la structure de l'Eglise.

Communautés de base

"Comment, a dit un rapporteur, rejoindre la communauté à sa base et non pas uniquement une petite élite de privilégiés, toujours la même? Avons-nous le souci plus démocratique de partir des leaders de la base pour monter ensuite vers les cadres. Cela pose la question de savoir à qui l'Eglise adresse son message."

D'abord, a-t-il dit, il faut lever l'ambiguïté sur le mot Eglise. Pratiquement, elle est encore la hiérarchie et une petite élite. Les membres de la communauté n'ont pas de charisme.

Il faut susciter des cellules de base à dimension humaine où chaque personne pourra être reconnue pourra s'exprimer, être entendue et aimée pour que les problèmes concrets puissent être touchés du doigt autrement que dans la marginalité. Il faudrait briser les grandes assemblées obligatoires du dimanche en petites communautés eucharistiques qui se situent davantage dans une situation existentielle.

Commentant ces propos, le père Bernard Lambert, o.p. a déclaré que l'Eglise

présentait une pastorale de consommateurs. Le problème vient du fait que depuis Constantin, nous avons dans l'Eglise un système de communication fondé sur la foule. Il faut donc repenser tout le système de communication dans des perspectives beaucoup plus humaines.

Pour sa part, le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, s'est dit convaincu que la désaffection envers l'Eglise va continuer à moins que l'on ne prenne des mesures radicales. Il faut des initiatives audacieuses.

En ce qui touche par exemple les cellules de vie communautaire, a dit M. Lefebvre, il faudrait libérer les chrétiens de la messe dominicale pour que les chrétiens vivent leur vie chrétienne par groupe d'âge, de professions, d'intérêt, etc. Il a invité les participants à demander aux évêques de libérer un groupe des jeunes prêtres pour ces fonctions.

Eglise et société

Une autre des questions soulevées pendant les discussions, c'est le rôle spécifique de l'Eglise en regard des problèmes sociaux contemporains.

A ce point de vue, plusieurs ont émis que la première tâche des chrétiens est de se solidariser avec tous les efforts des groupements politiques et sociaux qui cherchent les moyens de libérer l'homme des contraintes de tous genres. A cet égard, on a souligné que l'Eglise se devait de respecter un certain pluralisme à l'intérieur même de l'Eglise.

Mais cette question en a suscité une autre, à savoir s'il existait des valeurs spécifiquement chrétiennes. De l'avis même des participants, la pensée est là-dessus, "assez nébuleuse".

Certains ont dit qu'il n'existe pas de valeurs proprement chrétiennes mais simplement des valeurs humaines que l'Eglise, selon les époques, a mission de manifester et de rappeler.

D'autres ont dit croire que les valeurs présentées par le sermon sur la montagne peuvent être qualifiées de typiquement chrétiennes.

On s'est entendu toutefois pour dire qu'une dimension nouvelle est apportée par le christianisme qui permet de manifester le sens et la finalité des valeurs auxquelles se rallient divers groupes d'hommes.

En ce qui touche par exemple les problèmes économiques de la société, on a souligné que le rôle des chrétiens consiste alors à éveiller les consciences. "L'expérience de partage et de fraternité au sein de la communauté croyante apparaît, a-t-on dit, comme l'une des formes pouvant susciter cet engagement".

Mais cela se pourra, a-t-on ajouté, si l'Eglise se montre moins préoccupée de pratique religieuse que de la nécessité d'être véritablement présente aux besoins des hommes d'aujourd'hui. C'est à cette condition qu'elle pourra être fidèle au rôle d'agent révolutionnaire que lui propose l'Evangile et qui l'invite à assurer la libération des hommes.

On a, d'autre part, souligné le fait que les chrétiens dans leur action sociale et politique n'avaient nullement à s'identifier comme chrétiens. Ils ont plutôt à se faire découvrir comme chrétiens qu'à s'étiqueter comme tels.

Une commission d'étude

Participation du laïcat et avenir de l'action catholique

L'épiscopat canadien annoncera officiellement sous peu la mise sur pied d'une commission chargée d'une part d'étudier "la participation du laïcat à la mission de l'Eglise" et d'autre part, "l'avenir de l'action catholique".

C'est ce qu'a révélé samedi matin aux responsables sociaux du Canada français, l'abbé Jean-Marie Lafortune, vicaire général du diocèse de Montréal et aussi secrétaire de la commission épiscopale de l'action catholique.

L'abbé Lafortune s'est cependant refusé à divulguer les noms des membres de la com-

mission. Il nous a toutefois confirmé que M. Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines à Laval, en avait été nommé le président.

La commission, qui sera composée de dix membres aura à son service un secrétariat permanent de trois membres. Elle a un an et demi pour produire son rapport qui sera rendu public. On a prévu pour le moment lui attribuer un budget annuel d'environ 60.000 dollars mais sujet à révision.

Comme démarche de travail, la commission aura, entre autres à susciter l'expression

des opinions des divers milieux du Canada français. Cela pourra se faire par la présentation de mémoires ou lors de la tenue de séances publiques. La commission assurera la coordination de toutes les données et présentera à la fin des orientations nouvelles. L'abbé Lafortune a expliqué que les membres de la commission donneraient plus de détails là-dessus dans quelques jours.

C'est en avril dernier que les évêques canadiens ont décidé de mettre sur pied cette commission. Cette décision est due pour une part à la crise de l'action catholique qui a connu

Paul VI et la presse catholique

CITE DU VATICAN (AFP) — "La presse catholique a de grands services à rendre à l'Eglise dans le moment présent, moment difficile, certes, mais qui porte les plus belles espérances et les plus grands risques tant pour l'évolution de l'Eglise que pour le pacifique et fructueux accomplissement de sa mission parmi les hommes". Le pape s'est exprimé dans ces termes en s'adressant aux membres du comité de l'Union catholique internationale de la presse après avoir salué son nouveau président, M. Jean Gelamur.

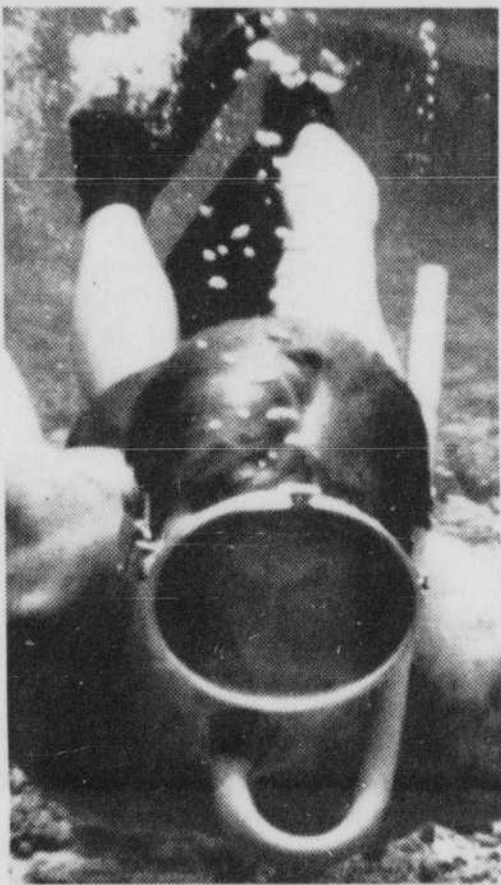
ses temps forts à l'automne 1966 mais qui n'est pas encore entièrement résorbée.

Depuis avril dernier, les évêques ont fait tenir des consultations auprès d'une centaine de personnes des milieux les plus variés pour faire le bilan de la situation actuelle dans les milieux de l'action catholique, sur le visage que l'on s'en fait, sur la place

qu'elle occupe, sur ses méthodes.

Le rapport de ces consultations a servi à déterminer le mandat de la commission et à lui tracer des pistes de recherches. Il doit être déposé en même temps que l'annonce officielle de la création de la commission dans une dizaine de jours.

Dans les îles 'Calypso', vous pouvez tout faire



ou ne rien faire du tout!



club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

club calypso

L'embarras du choix tient parfois du merveilleux. Que déciderez-vous? Allez-vous préférer le sable rose des Bahamas au sable blanc de la Jamaïque? Le

spectacle des poissons volants et le corail de la Trinité et Tobago à la pêche sous-marine dans les eaux limpides d'Antigua?

Décidez et partez. Une fois rendu là-bas... vous pourrez tout faire ou ne rien faire du tout.

Vous pourrez vivre au rythme du Sud, sous le charme français de la Martinique et de la Guadeloupe ou l'élégance anglaise de la Barbade.

Indécis quant au choix de votre île? Le vol 'Club Calypso' d'Air Canada vous permet de passer d'une île à l'autre sans frais supplémentaires. Fuyez vers les îles 'Calypso' par jet d'Air Canada.

Il vous suffit de partir...

AIR CANADA



Bureaux de vente des billets: Place Ville-Marie; 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure.

*Par ligne aérienne correspondante.

Le Mexique "à grands spectacles"

UN ITINÉRAIRE DYNAMIQUE ET BIEN ÉQUILIBRÉ

Un itinéraire qui, à tous points de vue, emprunte au Mexique ce qu'il a de mieux afin de satisfaire les goûts et les exigences du voyageur averti. Étudiez l'itinéraire et vous vous rendrez compte des attraits incomparables de ce voyage. TRAVELAIDÉ garantit une meilleure valeur et pleine satisfaction de fond en comble au-delà de toutes offres compétitives.

17 JOURS — VOYAGE ACCOMPAGNÉ DE MONTREAL — DÉPARTS tous les vendredis de mars, avril, juillet et août. 2 départs mensuels: mai, juin, septembre, octobre, novembre.

Séjour à quatre hôtels de distinction dont trois hôtels de villégiature des plus recherchés, où l'on trouve piscines, plage, sports et amusements diversifiés. — 32 REPAS INCLUS.

\$588

VOYAGES

TRAVELAIDÉ

LTEE

Ouvert le soir jusqu'à 9 hres - Ouvert le samedi jusqu'à 4 hres

SERVICES GRATUITS - UN SEUL BUREAU A MONTREAL
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 - UN. 1-7272

UN VOYAGE EXTRAORDINAIRE

Visite complète de la capitale, MEXICO. Excursion à Xochimilco. Corridos, spectacle folklorique, etc. (7 repas inclus). Trois jours au paradis de SAN JOSE PURUA, véritable oasis cachée parmi les bauginvillies, les hibiscus et les poinsettias. (3 repas par jour). Vous sortez ensuite des sentiers battus, 316 milles vers le Yucatan (par avion) pour vous rendre au cœur du Mexique où vous séjournez à l'un des sites les plus enchanteurs, OAXACA. Ici, les excursions à Mitla, Monte Albán et autres comptent parmi les plus éblouissantes du voyage (3 repas par jour). Le voyage se poursuit ensuite vers ACAPULCO où vous serez logés pour 8 jours dans un hôtel moderne, directement sur la plus belle plage d'Acapulco, les meilleures chambres face à la mer. Dîners au Acapulco Hilton et au El Mirador, tous les dîners inclus à votre hôtel. Soirée au Restaurant La Perla où vous assisterez aux plongées de la Quebrada. Croisière dans la baie d'Acapulco et du soleil — et du repos!



Cette vente se terminera samedi
le 30 novembre à 17h.30

POLYDOR

A) DISQUES DEUTSCHE GRAMOPHON — OPERAS —

139.205/07	Mascagni — Cavalleria Rusticana	20.94	16.79
136.931/33	Verdi — Rigoletto	20.94	16.79
136.697/699	Mozart — Mariage de Figaro	20.94	16.79
136.221/225	Wagner — Tristan et Isolde	34.90	27.99
136.835/837	Verdi — Il Trovatore	20.94	16.79
136.861/863	Mozart — Così fan tutte	20.94	16.79
136.680/682	Verdi — Le Bal Masqué	20.94	16.79
136.832/834	Verdi — La Traviata	20.94	16.79
104.966/968	Wagner — Das Rheingold	20.94	16.79
104.971/972	J.S. Bach — 6 Concertos, Brandebourgeois	20.94	16.79

NEUF SYMPHONIES DE BEETHOVEN PAR KARAJAN — SPECIAL 29.98

DISQUES CLASSIQUES PRIX REGULIER: 6.98 SPECIAL: 5.99

136.783 — Mozart — Concerto No. 21 — Thème du film Elvira Madigan

136.451 — Chopin — 4 Scherzos — Tamas Vassary au piano

136.022 — Rimsky-Korsakov — Scheherazade — Von Karajan

136.996 — Mozart — Clarinet Quintet — Oboe Quartet

136.803 — Beethoven — Symphonie No. 4 — Karajan

136.116 — De Falla — Night in the Garden — Spain

136.846 — Beethoven — Symphonie No. 7 — Karajan

136.789 — Hindemith — Mathis der Maler

136.004 — Mozart — Eine kleine Nachtmusik

136.750 — Dvorak — Concerto pour violoncelle — Pierre Fournier

136.866 — Richard Strauss — Don Juan — Salome dans ses sept voiles

136.825 — Haydn — Symphonies Nos. 45 en fa dièse mineur

136.114 — Bach — Toccata et fugue — Passaglia

136.312 — Bach — Sonate pour violon et cithare et clavecin

136.302 — Haydn — 3 Concertos pour orgue

136.057 — Mozart — Quintette à cordes en sol mineur

136.707 — Mozart — Fantaisie — Sonates

136.814 — Beethoven — Symphonie No. 3 — Karl Böhm

136.112 — Mozart — Symphonies Nos. 25 No. 32 — Karl Böhm

136.118 — Beethoven — Concerto pour harpe

136.034 — Brahms — Concerto No. 2 — Piano et orchestre

136.031 — Opera — Intermèzi — La Traviata — Cavalleria Rusticana

136.023 — Beethoven — Concerto No. 1 — Piano et Orchestre

136.270 — Rossini — Extraits du Barbier de Séville.

B) ARCHIVE

DISQUES CLASSIQUES —

14.018	Adam de la Halle — Le Jeu de Robin et Marion	6.98	5.99
196.392	Handel — Concerto grosso, Op. 3 — No. 4		
196.303	The High Renaissance — 16e siècle		
196.397	Bach — Chorale — Von der Linden — Huch Da Komim		
196.406	Missa Mi Mi — Sub Tuum Presidium Confugimus		
196.402	Bach — Cantate No. 26 — Actus Tragicus		
196.403	Ouvrages pour orgue — Cantate — Choral — Pachelbel		
196.405	Musique baroque pour vents		
196.369	German Baroque Music		
196.401	Bach — Cantates — Motets		
14.022	The Works of Johann Sebastian Bach		
14.002	Gregorien — Prima Messa in Commemoration		
14.019	Madrigal and Casseten		
196.398	Bach Chorale — Helmut Walcha à l'orgue.		

C) — DISQUES POPULAIRES POLYDOR

249.204	Guitar a go go — James Last	5.98	5.09
184.093	Garnes that look play — James Last		
249.216	Non stop dancing 68 — James Last		
237.310	Elisabeth Serenade		
184.037	Rhythms — danses — succès — James Last		
184.054	Night Club Dancing No. 2 — Roberto Delgado		
249.043	Hammond a go go — Vol. 2 — James Last		
184.096	Jamaica Steel Drums		
184.092	That's Life — James Last		
184.063	Caribia — Hugo Blanco		
184.101	Caramba — Vol. 2 — Roberto Delgado		
249.121	Sax a go go — James Last		
184.066	Film Hits — David Lloyd et son orchestre		
184.061	Classic up to date — James Last		
249.028	Annen von Tharau		
249.205	Humba, Humba a go go — James Last		
237.365	Serenade im Schloßpark		
237.495	Non stop dancing — James Last		
237.635	Hey you		
237.630	Concerto — Warsaw Concerto — Exotus		
237.627	Picture Parade		
237.628	Romantically yours — Zacharias		
237.562	More crazy out		
237.642	Swinging Back guitar		
249.206	Spanish eyes — Roberto Delgado		
249.165	Piano a go go — James Last		

EXTRA - SPÉCIAL
sur disque Polydor

La 9e Symphonie de Beethoven \$1.98

Orchestre Philharmonique de Berlin
Direction: Herbert von Karajan

R.C.A. VICTOR

A) DISQUES CLASSIQUES PRIX REGULIER: 5.98 SPECIAL: 4.49

LSC-2252 — Tchaikovsky — Concerto No. 1 — Van Cliburn

2267 — Offenbach — Galette Parisienne — Boston Pops

2654 — Beethoven — Eine kleine Nachtmusik — Boston Symphony

2654 — Mozart — Eine kleine Nachtmusik — Boston Symphony

2925 — Stan Getz — Arthur Fiedler — Boston Pops

2928 — Tastes from Vienna — Boston Pops

2945 — Music from France for Oboe and Orchestra

2944 — Old Times Night at the Pops

2726 — Chopin — Waltzes, Rubinstein

2730 — Mozart — Concerto pour Aranjuez — Julian Bream

2935 — Vocal music of Vivaldi

2931 — Beethoven — Sonate "Les adieux" — Van Cliburn

2733 — Beethoven — Emperor Concerto — Boston Symphony

2736 — Boston Pops — Tenderly

2987 — Julian Bream — Dances of Dowland

2988 — The Pops goes latin — Boston Pops

2997 — Schumann — Piano Concerto — Op. 54 — Rubinstein

2823 — Moussorgsky — Pictures at an Exhibition — Lorin Hollander

2966 — Handel — Messiah — Robert Shaw Choral

2834 — Prokofiev — Symphonie No. 4 — Eric Leinsdorf

2899 — Rachmaninoff — Symphonie No. 2 — André Prévin

2890 — The Wonderful Waltzes of Tchaikovsky

2889 — Chopin — Barcarolle — Bernstein

2886 — Mozart — Spring Quartet — Guarneri Quartet

2885 — Holiday for Strings — Arthur Fiedler

2896 — Leontyne Price — Aria Purcell to Barber

2339 — Mario Lanza — Student Prince

2971 — Brahms — Piano Quintet en Fa mineur — Rubinstein

2969 — Beethoven — Symphonie No. 7 — Boston Symphony

2963 — Beethoven — Sonate No. 31, Op. 110 — John Browning

2960 — Great Music for Relaxation — Brahms — Bach — Massenet

2810 — The Best of Arthur Fiedler and the Boston Pops

2829 — Music of Irving fine — Boston Symphony Orchestra

2970 — Brahms — Stravinsky — Misha Dichter

2973 — Mozart — Four Horn Concertos

3006 — Beethoven — Symphonie No. 4 — Boston Symphony

3010 — Brahms — Symphonie No. 4 — Boston Symphony

3030 — Haydn — Symphonies No. 93-96 — Boston Symphony

446.696 — La mélodie du bonheur — Matthé Altéry.

J) — CHANSONNIERS PRIX REGULIER: 4.98 SPECIAL: 3.79

PC-1073 — Paolo Noel — Chante ma guitare

PC-1131 — Guy Godin — Une fille

PC-1138 — Jen Roger — Madonna d'Angela

PC-1141 — Serge Laprade et Monique Saintonge — Belle Epoque

PC-1167 — Aimé Major, Manic

PC-1168 — Thérèse Dero — Que Dieu protège notre amour

PC-1169 — Cabestans — Les gens de mon pays

PC-1186 — Ginette Ravel — Place des Arts

PC-1189 — Monique Gaube — Aujourd'hui

PC-1196 — Les 3 Ménestres au Québec

PC-1197 — Sylvie Vartan — Comme un garçon

PC-1206 — Paolo Noel chante pour ses grands amis

PC-1201 — Jérôme — Tribunal des vedettes

PC-1204 — Thérèse Dero — La solitude

PC-1202 — Les Trois Compagnons — En suivant l'étoile

PC-1213 — Tradewinds — Jump up

C) SERIE GALA PRIX REGULIER: 1.98 SPECIAL: 1.49

CGP-206 — Isidore Soucy — Tout le monde en place

223 — Roger Miron — Dans ma vallée

253 — Paul Brunelle — Vallée d'amour — A la fin du jour

CGP-304 — Lucien Hétu — Invitation à la danse, vol. 4

281 — Lucien Hétu — Parade des succès 67

CGP-292 — Roger Miron — Mes premières chansons

CGPS-309 — Ginette Ravel — Succès souvenirs

310 — Pancho Quilano — Guitares et rythmes latins

305 — Sacha — Violon de d'asse, vol. III

308 — Paolo Noel — Mes premières chansons

232 — Tante Lucille — Nouveaux contes

CGP-190 — 12 Contes de Tante Lucille

CGP-229 — Lucien Hétu — Invitation à la danse — Vol. III

CGP-287 — Dominique Michel — On s'amuse à l'amour

291 — Muriel Millard — Les vieilles maisons — Garde-moi

218 — Cœur de maman — Armand Desrosiers

CGPS-215 — Hermann Thibault — Messe de Rouyn

241 — La veillée chez Isidore — Isidore Soucy

115 — Les plus beaux contes de Tante Lucille

157 — Pierre Daignault — Vive la compagnie

279 — Brasserie Bavaroise

CGP-242 — Willie Lamotte — Succès des années 40 et 50

181 — La famille Larin — Chansons à répondre

104 — Roger Miron

106 — Si tu voulais, chérie — Roger Miron

CGPS-248 — Lucien Hétu au Carillon Sun Life.

DISQUES DE NOËL

Tout notre stock de disques de Noël en spécial cette semaine seulement

25% DE REMISE

CAPITOL

A) DISQUES ANGEL — OPERAS —

SBL-3643	Puccini — La Bohème — Mirella Freni	12.49	9.59
GSL-3651	Mozart — Flûte magique — Nicolai Gedda	18.98	14.29
SBL-3700	Mozart — Don Giovanni	24.98	18.79
SBL-3679	Beethoven — Messe solennelle	12.49	9.59
SCL-3716	Verdi — Aida — Grace Bumbry	18.98	14.29
SCL-3702	Puccini — Madame Butterfly	18.98	14.29
SCL-3657	Verdi — La Traviata	18.98	14.29
BLS-3601	Donizetti — Lucia di Lammermoor	12.49	9.59
SCL-3615	Belini — La Norma — Maria Callas	18.98	14.29
SCL-3608	Verdi — Macbeth — Maria Callas	24.98	18.79
SCL-3638	Rossini — Barber de Seville	18.98	14.29
SCL-3633	Moussorgsky — Boris Godounov	24.98	18.79
SCL-3650	Bizet — Carmen — Maria Callas	18.98	14.29
SCL-3627	Bach — Brandenburg Concerti	12.49	9.59
SBL-3626	Bruckner — Symphonie No. 7	12.49	9.59

DISQUES CLASSIQUES —

35.689	Mozart — Horn Concertos — Klemperer	6.29	4.79
S-35.821	Puccini — Madame Butterfly — Victoria Los Angeles		
S-35.833	Schubert — Symphonies Nos. 2-6 Menuhin		
S-35.738	Grieg — Piano Concerto No. 2 — Cziffra		
S-35.843	Beethoven — Symphonie No. 5 — Klemperer		
S-35.846	Beethoven — Trio No. 7 — Archibald — Oistrakh		
S-35.711	Beethoven — Symphonie No. 6 — Pastoral		
S-36.461	Beethoven — Eroica — Barbirolli		
S-36.491	Beethoven — Sonates Nos. 17-20		
S-36.492	Rodriguez — Concerto de Aranjuez		
S-36.497	Schubert — Rosamunde		
S-36.495	Piano music of Erik Satie — Réverie — Passacaille		
S-36.463	Brahms — Piano Concerto No. 1 — Barbirolli		
S-36.513	Mozart — Piano Concerto No. 17 — Daniel Barenboim		
S-36.439	Haydn — Concerto en do — Jacqueline Du Pré — Violoncelle		
S-36.427	Beethoven — The Rite of Spring		
S-36.472	Brahms — Trio No. 2 pour violon et violoncelle		
S-36.303	Britten — Variations sur un thème de Frank Bridge		
S-36.226	Haydn — 6 Quartets, Op. 5 — Flûte J.P. Rampal		
S-36.424	Beethoven — Sonates — Pathétique — Les Adieux		
S-36.469	Williams — Symphonie No. 6 — Sir Adrian Boult		
S-36.470	Mozart — Requiem — Grace Bumbry		
S-36.187	Wagner — Overture — Lohengrin — Don Juan		
S-36.146	Chopin — Ballades — Malczewsky		
S-36.420	Holst — The Planet — Sir Adrian Boult		
S-36.271	Mozart — Symphonie No. 40 — Rudolf Barshai		
S-36.370	Poulenc — Chansons villageoises — Le Bestiaire		
S-36.427	Von Suppé — Overtures — Poète et Paysan — Light Cavalry		
S-35.430	Moussorgsky — Pictures at an Exhibition — Malczewsky		
S-35.645	Strauss — Extraits — Dor Rosenkavaler		
S-35.852	Franco Corelli — Singa Neapolitan Songs		
S-35.880	Mendelssohn — Symphonie No. 5 — Klemperer		
S-36.010	Bach — Two Violin Concertos		
S-36.397	Mirella Freni — Nicolai Gedda — Areas and Duets		
S-35.882	Maria Callas — Chante Arias d'Opera en français		
S-36.103	Vivaldi — Concerto en si mineur — Menuhin		
S-36.471	Ravel — Daphnis et Chloé — Frukkbeck de Burges		
S-35.993	Poulenc — Concert Champêtre		
S-35.983	Chopin — Mazurkas — Malczewsky		
S-36.108	Ravel — Bolero — La Valse		
S-36.119	Bach — Chorale Prelude — Edoard Commette.		

DISQUE PATHE

— CHANSONNIERS — PRIX REGULIER: 5.29 SPECIAL: 3.99

70.019 — Adamo — A la Place des Arts

67.244 — Adamo — Notre roman

70.018 — Christine Charrand — Pourquoi je t'aime

67.084 — Les Cailloux — Salut

67.245 — Richard Anthony — Aranjuez, mon amour

67.239 — Georges Chelon — "Par ci, par là"

67.240 — Tino Rossi — Airs et mélodies classiques

67.186 — Edith Piaf — Mes premières chansons

67.183 — Adamo à l'Olympia — Mes mains sur tes hanches

67.184 — Jean-Claude Arnoux — Vive la mariée — Nos autres

67.106 — Richard Anthony — Donne-moi ma chance

67.240 — Dick Rivers — "A la mod"

67.250 — Dick Rivers — Story

67.241 — Alexandrini — Volume 2

67.231 — Adamo — Ton nom

67.218 — Richard Anthony — La terre promise

67.204 — Adamo — Olympia 67

67.217 — Luis Mariano — Belle de Cadix — Chanteur de Mexico

67.196 — Bécada à l'Olympia

67.194 — Maths Altéry — Grands succès des films

70.015 — Les Cailloux — Volume 4

67.241 — Jennifer

67.221 — Enrico Macias — Mes souvenirs

67.248 — Aristide Bruant — Le chat noir — Nini, peu d'chien

67.251 — Patricia — La musique de l'automne

70.010 — Alexandre Delphine — Vol. 2

67.254 — Luis Mariano — Tes yeux

67.257 — Maths Altéry — Les plus belles chansons du monde.

LONDON

A) OPERAS

OSA-1324	Verdi — Otello — Del Monaco — Tebaldi	18.87	14.19
OSA-1313	Verdi — Aida — Tebaldi — Bergoni	18.87	14.19
OSA-1308	Puccini — Turandot — Tebaldi — Del Monaco	18.87	14.19
OSA-1304	Verdi — Il Trovatore — Tebaldi — Del Monaco	18.87	14.19
OSA-1327	Donizetti — Lucia di Lammermoor — Sutherland	18.87	14.19
OSA-1382	Verdi — Nabucco — Titi Gobbi	18.87	14.19
OSA-1260	Donizetti — Don Pasquale — Corena Sciutti	12.58	9.49
OSA-1267	Puccini — La Tosca — Corelli — Fischer — Dreskau	12.58	9.49
OSA-1508	Wagner — Siegfried — Georg Solti	12.58	9.49
OSA-1208	Puccini — La Bohème — Tebaldi — Siepi	12.58	9.49
OSA-1507	Wagner — Tristan et Isolde — Nilson	31.45	23.59
OSA-1210	Puccini — La Tosca — Tebaldi — Del Monaco	12.58	9.49
OSA-1332	Verdi — Rigoletto — Siepi — Sutherland	18.87	14.19
OSA-1330	Mascagni — Cavalleria Rusticana — Del Monaco	18.87	14.19
OSA-1366	Verdi — La Traviata — Bergoni — R. Merrill	18.87	14.19
RFO-5-1	The Royal Family of Opera		

Toute vente est finale, aucun échange. Nous honorons la carte Chargex.

Ed Archambault INC.

500 est, Ste-Catherine, angle Berri - 849-6201

Venez par METRO... la sortie Ste-Catherine de la STATION BERRI est juste en face de notre magasin

B) DISQUES CLASSIQUES PRIX REGULIER: 6.29 SPECIAL: 4.79

CS-6358 — Dvorak — Symphonie No. 4 — London Symphonic Orchestra

6443 — Dvorak — Symphonie No. 8 — Vienna Philharmonic Orchestra

6441 — Schubert — String Quartet — Vienna Philharmonic Orchestra

6437 — Debussy — La mer — Anisette

6522 — Prokofiev — Romeo et Juliette

6529 — Préludes de Liszt et Wagner — Zubin Metha

6540 — Chausson — Symphonie en si bémol majeur

6554 — Stravinsky — Petrushka

6556 — Beethoven — Symphonie No. 6 — Vienna Philharmonic

6440 — Bach — Concerto en ré mineur — Alkenazy

6044 — Vivaldi — Les Quatre Saisons

6411 — Mozart — Sonates pour 2 pianos

6128 — Delibes — Ballet Coppelia.

C) PHASE FOUR PRIX REGULIER: 5.98 SPECIAL: 4.49

44.012 — Percussive Latin Trio — Los Machucambos

44.098 — Tango — Werner Muller

44.095 — Mucho Machucambos — Los Machucambos

44.111 — Feelin' — The Raymond Singers Etcetera

44.084 — Caramba — Los Machucambos

44.107 — Strings Latino — Edmundo Ros

44.104 — Swing is King — Ted Heath

44.053 — Ebb Tide — Frank Chalkfield

SP-44.033 — America on the March

44.015 — Dance age — Edmundo Ros

44.007 — Melody and percussion for two pianos

44.069 — The New Beer, Barrel Polka

44.084 — Latin Hits — Edmundo Ros

44.109 — The Golden trumpet of Harry James

44.110 — The French touch — Maurice Larcange, accordéon

44.075 — Russia — Stanley Blackman

44.067 — Germany — Werner Muller

44.087 — Hawaii — Frank Chalkfield.

D) DISQUES POPULAIRES AMERICAINS PRIX REGULIER: 5.29 SPECIAL: 3.99

SR-60.243 — Encore of Golden Hits — Platters

PHS-600.221 — Golden Hits — The 4 Seasons

12.372 — Johnny Rivers

LST-7468 — Golden Greats — Gary Lewis and the Play Boys

PAS-71.009 — Green, green grass of home — Tom Jones

PAS-71.012 — Release me — Engelbert Humperdinck

71.015 — Last Waltz — Engelbert Humperdinck

71.022 — A man without love — Engelbert Humperdinck

PHS-400.205 — One stormy night — Mystic Moods Orchestra

LST-8057 — The horse — Ventures

LP-12.400 — Rock 'n' Roll Revival — Sandy Nelson.

E) CHANSONNIERS PRIX REGULIER: 5.29 SPECIAL: 3.99

844.783 — Barbara — Le soleil noir

77.870 — Barbara — Ma plus belle histoire d'amour

77.847 — Guy Béart — L'eau vive

844.532 — Isabelle Aubret — C'est beau, la vie

885.528 — Lucky Blondo — Dernière valse

844.703 — Georges Brassens — Chansons — pas pour toutes les oreilles

844.757 — Georges Brassens — Copains d'abord

844.889 — Michel Cogoni — Monia

125.307 — Eva

844.702 — France Gall — 1968

844.702 — Juliette Greco — La Femme

844.895 — Johnny Halliday — Mai, mauvais rêve

840.586 — Johnny Halliday — Génération perdue

844.712 — Félix Leclerc — La Drave

844.713 — Félix Leclerc — L'histoire

844.744 — Enrico Macias — Olympia 68

844.743 — Catherine Sauvage — Le Bonheur

885.519 — Nana Mouskouri — J'ai mon cœur à l'endroit

8

Texte intégral de l'allocution
du général de Gaulle

Assurer la reprise sans dévaluation

PARIS (AFP) — Voici le texte intégral de l'allocution radiodiffusée du général de Gaulle:

"La crise monétaire traversée par la France est la conséquence de la secousse morale, économique et sociale qu'elle a subie à l'improviste aux mois de mai et de juin derniers, faute que la coopération de tous les participants ait pu remplacer à temps la lutte stérile des intérêts. Quand, au milieu de la concurrence mondiale, un pays, — je parle du nôtre, — qui était en état de croissance prospère et qui disposait d'une des monnaies les plus fortes du monde, a cessé de travailler pendant des semaines et des semaines, quand on l'a longuement privé de trains, de navires, de transport en commun, de produits miniers, de communications postales, de radio, d'électricité, quand, pour échapper à la mort par asphyxie, il a dû d'un seul coup imposer à son économie des charges salariales énormes, écraser son budget de dépenses soudainement accrues, épuiser son crédit en soutiens précipitamment prodigués aux entreprises devenues défilantes, rien ne peut faire que ce pays-là, même s'il a su s'arrêter au bord du gouffre, retrouve aussitôt l'équilibre. Mais, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvé, rien ne peut empêcher qu'il y ait, au dedans et au dehors, nombre de gens qui suspendent la confiance qu'ils avaient en lui et tâchent de faire passer leurs intérêts à eux avant l'intérêt public. Naturellement, c'est la monnaie nationale qui risque alors de faire les frais de cette odieuse spéculation. Cependant, en dépit du mauvais coup qui lui avait été porté, notre économie s'est ressaisie. Le travail a repris partout. L'expansion se développe de nouveau. Le commerce extérieur s'accroît. Cela, grâce au ressort naturel de notre peuple et à certaines mesures appropriées. D'autre part, les Etats les mieux pourvus viennent de nous ouvrir des crédits considérables qui peuvent

encore être augmentés et qui s'ajoutent aux réserves qui nous appartiennent en propre. Enfin, on voit venir le jour où, à force d'expériences fâcheuses, le monde entier sera d'accord pour établir un système monétaire impartial et raisonnable mettant chaque pays, — dès lors qu'il le méritera, — à l'abri des mouvements subits et absurdes de la spéculation. Bref, nous avons, en toute vérité, pour le présent et pour l'avenir, tout ce qu'il faut pour achever le rétablissement commencé et repasser en tête du peloton.

"C'est pourquoi, tout bien pesé, j'ai, avec le gouvernement, décidé que nous devons achever de nous reprendre sans recourir à la dévaluation. Dans la situation à la fois troublée et pleine d'espérances où nous nous trouvons aujourd'hui, une pareille opération risquerait fort d'être, non pas du tout un remède, mais l'artifice momentané d'une ruineuse facilité et de la prime payée à ceux qui ont joué notre déclin. Mais, à côté de certains concurrents qui sont, eux, très actifs et en très bon ordre, le maintien de notre monnaie exige absolument que nous nous remettons, à tous égards et dans tous les domaines, en équilibre complet.

"Au point de vue économique, cela veut dire que, sans revenir sur l'accroissement des rémunérations tel qu'il a été fixé au printemps, nous refusons d'imposer, à ce titre, à notre économie des charges nouvelles, des lors qu'elles l'empêcheraient de redevenir vigoureuse et concurrentielle. Cela veut dire que, simultanément, nous entendons tenir les prix des produits fabriqués, des aliments et des services. Cela veut dire que, pour rendre positive la balance de nos paiements, nous allons développer d'office la capacité d'exportation de nos entreprises, notamment en les allégeant de certains impôts qui pèsent à l'excès sur leurs prix de revient.

"Au point de vue financier, le découvert du budget de 1969, qui avait été

d'abord évalué à plus de 11 milliards et demi, sera ramené à moins de 6 milliards et demi, grâce en particulier à la réduction des dépenses de fonctionnement de nos administrations, à celle des subventions nationales, à celle de nos ambitions du moment, quant à notre équipement civil, militaire et universitaire. En même temps les crédits octroyés par l'Etat seront adaptés et limités aux besoins réels de l'expansion nationale. Il va de soi que les contrôles nécessaires devront jouer avec rigueur, tant pour ce qui est des changes, qu'en ce qui concerne la perception effective de tous les impôts existants.

"Au point de vue de l'ordre public, — car la crise est survenue à partir du moment où il avait été troublé et ne cessera pas si l'on peut douter qu'il soit désormais maintenu, — les mesures voulues doivent être prises pour que ce soit dorénavant fini, aussi bien dans nos facultés et nos écoles, que dans les rues de nos villes et sur les routes de nos campagnes, de toutes agitations et exhibitions, de tous tumultes et cortèges, qui empêchent le travail et scandalisent les gens sensés et pour que chacun de ceux qui ont un devoir à accomplir, une place à tenir, une fonction à remplir, le fasse consciencieusement.

"Français, Français... ce qui se passe pour notre monnaie nous prouve, une fois de plus, que la vie est un combat, que le succès coûte l'effort, que le salut exige la victoire. Si, comme nous le pouvons et comme nous le devons, nous gagnons celle-ci en y participant tous ensemble, alors nous serons en mesure de mener à bien, comme il le faut, les transformations, les réformes, les progrès, qui feront de nous, à coup sûr, un grand peuple exemplaire des temps modernes. Car, à travers nos épreuves, quelles qu'elles soient et quelles qu'elles doivent être, voilà le but national..."

"Vive la République... vive la France..."

En Grande-Bretagne

La Chambre des lords deviendra un organisme privé de tout pouvoir réel

LONDRES (Le Monde), le 20 novembre. — La Chambre des communes a adopté par 270 voix contre 159, le Livre blanc sur la réforme de la Chambre des lords. Quarante-cinq "rébélles" travaillistes ont joint leurs voix aux cent trois conservateurs, huit libéraux, deux indépendants et au député nationaliste, qui se sont opposés au projet gouvernemental. Une quarantaine d'autres travaillistes se sont abstenus, ainsi qu'un grand nombre de conservateurs.

L'opposition d'une partie des députés du Labour ne revêtait cependant pas le même sens que celle manifestée par les conservateurs. Les premiers exigent la suppression pure et simple de la Chambre haute, considérée comme un anachronisme coûteux et ridicule. Les seconds, au contraire, veulent le maintien du système actuel.

La réforme préconisée par le Livre blanc constitue une formule de compromis. Elle vise essentiellement deux objectifs: 1) mettre fin au caractère héréditaire actuel de la Chambre des lords, qui se traduit par une majorité conservatrice inamovible; 2) réduire ses pouvoirs législatifs et réglementaires de façon qu'en cas

de conflit entre les deux Chambres la volonté de la Chambre des communes élue au suffrage universel prévaille dans un délai raisonnable.

La Chambre des lords, héritage de la société féodale du Moyen Age, restera non-élective, mais elle ne sera plus composée que d'environ deux cent trente pairs nommés et d'un certain nombre de pairs héréditaires confirmés par le gouvernement. Actuellement, huit cent soixante-cinq pairs héréditaires, plus de cent cinquante pairs à vie, quatre ducs royaux et vingt-six "lords spirituels" — les archevêques de Canterbury et de York, les évêques de Londres, de Durham et de Winchester, ainsi que vingt et un autres évêques de l'Eglise d'Angleterre — peuvent prétendre au droit de s'asseoir sur les bancs recouverts de velours rouge de la Chambre des lords, au Parlement de Westminster. En fait, deux à trois cents seulement d'entre eux participent régulièrement et activement aux travaux de la Chambre.

Depuis la réforme parlementaire de 1911, la Chambre des lords, qui jusqu'à cette date bénéficiait théoriquement des mêmes droits en matière législative que la Chambre des

communes — y compris le droit de rejeter un projet de loi — n'a cessé de perdre peu à peu ses prérogatives. En 1949, le gouvernement travailliste de l'époque faisait voter un amendement à la loi de 1911 enlevant aux lords tout droit de veto en matière financière, et

restreignait à un an leur pouvoir de différer les autres lois votées par la Chambre des communes.

Il lui restait cependant la possibilité de repousser purement et simplement un "ordre du conseil", c'est-à-dire un décret du conseil privé de la

reine élaboré par le gouvernement. C'est d'ailleurs cette disposition particulière qui a poussé le gouvernement de M. Wilson à procéder à la réforme actuelle. Les lords avaient, en effet, jugé bon de rejeter le décret renforçant les sanctions contre la Rhodésie.

Paul VI annonce la refonte du règlement du synode

CITE DU VATICAN (Le Monde). — Dans une importante lettre adressée le 14 octobre dernier aux présidents des différentes conférences épiscopales, Mgr Rubin, secrétaire général du synode épiscopal, a annoncé deux décisions du pape très attendues par les évêques du monde entier.

Tout d'abord, Paul VI, conformément au vœu émis l'an dernier par le synode épiscopal dans sa première assemblée, a résolu de créer une commission théologique internationale auprès de la Congrégation pour la doctrine et la foi. Cette commission ne sera pas sur le même pied que le

groupe des consultants de la congrégation. Les conférences épiscopales ont déjà été priées par celle-ci d'envoyer des noms de théologiens qui pourraient en devenir membres.

En second lieu, après avoir précisé que le pape souhaite l'"heureux progrès" du synode des évêques, Mgr Rubin a annoncé qu'il a dans cet esprit ordonné qu'une commission spéciale en réexamine le règlement en tenant compte de tous les avis envoyés à la secrétairerie d'Etat ou au secrétaire général lui-même.

D'autre part, la lettre annonce que Paul VI a créé, sous

la présidence du cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, une commission chargée de préparer une instruction sur les mariages mixtes, qui sera en vigueur jusqu'à la promulgation du nouveau code de droit canon.

Enfin, Mgr Rubin a recommandé notamment aux conférences épiscopales de créer des commissions pour les séminaires et des "commissions techniques" composées d'éducateurs pour développer une collaboration organique avec la Congrégation pour l'enseignement catholique.

Son secret jusqu'au bout

par Jean Mauriac, de l'AFP

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle garda son secret jusqu'au bout. Il ne livra même pas sa décision — de ne pas dévaluer le franc — à ses ministres au cours du conseil de samedi: les membres du gouvernement, après une délibé-

ration de près de quatre heures, quittèrent l'Elysée sans connaître le coup de théâtre. Ils apprirent la vérité, comme tout le monde, une heure plus tard quand M. Pierre-Louis Blanc, chef du service de presse de l'Elysée, donna lecture du bref communiqué annonçant que le franc ne se-

rait pas dévaluer. Ce conseil des ministres — qui demeura dans l'histoire de la vieille République — s'ouvrit dans une atmosphère lourde: pas un commentateur n'avait mis en doute la dévaluation du franc et la presse du monde entier affirmait que le conseil serait consacré à l'examen des conséquences de cette dévaluation.

D'aucuns affirment que le général de Gaulle n'avait pas encore arrêté sa décision quand, à 15 heures, il pénétra dans la salle du conseil. En fait, après l'intervention de M. François-Xavier Ortoli, ministre des finances, qui rendit compte des travaux des "dix" à Bonn, de nombreux ministres prirent parti contre la dévaluation. Le président de la République, comme il le fait lors de chaque grande occasion, donna la parole à tour de rôle à chaque membre du gouvernement pour qu'il expose son point de vue. M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre d'Etat, fut le premier invité à parler. Il prit parti avec véhémence pour le maintien de la parité du franc, appuyé ensuite notamment par M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale, qui affirma que les inconvénients d'une dévaluation l'emporteraient de loin sur les avantages.

Après que les trente ministres se furent exprimés, M. Maurice Couve de Murville, premier ministre, fit la synthèse de ces interventions. Il se serait gardé de conclure lui-même, priant le général de Gaulle, étant donné la gravité du problème, de trancher. Le chef de l'Etat — qui était sans cesse intervenu lors des exposés de chaque ministre — prit alors la parole. Mais contrairement à l'attente générale, il ne livra rien de ses intentions. Seul M. Couve de Murville fut introduit, après le conseil, dans le bureau du général de Gaulle et c'est à l'issue de ce bref entretien que le chef de l'Etat arrêta sa décision de ne pas dévaluer le franc et rédigea le bref communiqué.

RETROUVEZ CETTE ALLURE DE JEUNESSE

accélère la circulation du sang

exercice passif ou actif à volonté

pour toute la famille

exerce les muscles de: taille hanches cuisses

NOUVEAU

EXERCISEUR 30 VITESSES

EXERCISE Master

ACCÉLÈRE LA CIRCULATION — L'exercice accroit des principaux muscles active instantanément la circulation. Si votre circulation est lente, l'accélération du flot de sang dans vos veines et dans vos artères vous aidera à mieux vous porter, à paraître et à vous sentir plus jeune. Vos organes vitaux fonctionneront mieux.

JEUNESSE ET SILHOUETTE — EXERCISE-MASTER aide à raffermir et à amincir tout votre corps. Vos muscles reprennent leur tonicité et leur fermeté de jeunesse. Vous avez meilleure mine. Vous portez mieux vos vêtements de toilette, de sport ou vos costumes de bain.

DÉTEND LES NERFS — Sentez-vous raide? Les nerfs se calment. Vous reprenez goût à la vie. Vous vous sentez reposé et détendu.

SANTÉ AMÉLIORÉE — EXERCISE-MASTER est le meilleur placement de santé que vous aurez fait. Ajoutez des années de bonheur à votre vie en maintenant votre corps sain par un programme scientifique d'exercice.

L'exercice Master améliore la circulation sanguine sans fatiguer le cœur. Chacun peut l'adapter suivant les propres exigences de sa santé ou de sa condition physique.

BIENFAISANT POUR VOS LOURDS — EXERCISE-MASTER leur permet de se bâtir leur propre programme d'exercice quotidien, essentiel dans leur cas particulier. Ils assouplissent leurs muscles et grâce aux efforts déployés, ainsi, brûlent des calories en surplus et aussi améliorent leur apparence.

POUR TOUTE LA FAMILLE — Tous prendront leur exercice quotidien d'une façon facile et commode dans l'intimité du foyer en écoutant la radio, la TV ou un disque préféré.

DANS LA CHAMBRE À COUCHER — Beaucoup d'usagers d'EXERCISE-MASTER placent leur appareil dans leur chambre à coucher et pratiquent leurs exercices dans l'intimité matin et soir. Il est petit et compact, il s'harmonise bien avec tout mobilier.

POUR PERSONNES AGÉES — Toute personne adulte normale, de n'importe quelle taille, de n'importe quel poids et âge et menant une vie sédentaire, peut, en moins de cinq jours et grâce à ce merveilleux exercice automatique à 30 vitesses, exécuter tous les mouvements combinés du cycliste, du rameur, du nageur et du gymnaste dans l'intimité de son foyer.

AU BUREAU — Plusieurs hommes d'affaires et professionnels possèdent un EXERCISE-MASTER dans leur bureau et le chevauchent afin de se détendre les nerfs après d'intenses heures de travail. D'après les autorités médicales l'exercice est le meilleur sédatif pour le système nerveux.

L'EXERCISE-MASTER STIMULE TOUT LE CORPS

Tous vos muscles de la tête aux pieds sont en mouvement, accélèrent ainsi votre circulation. Une sensation de rayonnement s'empare de vous. Vous améliorez votre apparence et paraîsez plus jeune. C'est en forme et en santé que vous connaîtrez la JOIE DE VIVRE.

BIENFAISANT POUR VOS LOURDS — EXERCISE-MASTER leur permet de se bâtir leur propre programme d'exercice quotidien, essentiel dans leur cas particulier. Ils assouplissent leurs muscles et grâce aux efforts déployés, ainsi, brûlent des calories en surplus et aussi améliorent leur apparence.

POUR TOUTE LA FAMILLE — Tous prendront leur exercice quotidien d'une façon facile et commode dans l'intimité du foyer en écoutant la radio, la TV ou un disque préféré.

DANS LA CHAMBRE À COUCHER — Beaucoup d'usagers d'EXERCISE-MASTER placent leur appareil dans leur chambre à coucher et pratiquent leurs exercices dans l'intimité matin et soir. Il est petit et compact, il s'harmonise bien avec tout mobilier.

POUR PERSONNES AGÉES — Toute personne adulte normale, de n'importe quelle taille, de n'importe quel poids et âge et menant une vie sédentaire, peut, en moins de cinq jours et grâce à ce merveilleux exercice automatique à 30 vitesses, exécuter tous les mouvements combinés du cycliste, du rameur, du nageur et du gymnaste dans l'intimité de son foyer.

AU BUREAU — Plusieurs hommes d'affaires et professionnels possèdent un EXERCISE-MASTER dans leur bureau et le chevauchent afin de se détendre les nerfs après d'intenses heures de travail. D'après les autorités médicales l'exercice est le meilleur sédatif pour le système nerveux.

GRATIS

EN PLEINE FORME

849-7075

VENTE

SIMPLEMENT APPELÉZ 849-7075 ET DEMANDEZ QUE L'ON VOUS FASSE PARVENIR NOTRE BROCHURE GRATUITE.

TERMES FACILES

TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI!

EXERCISE MASTER

4008, rue St-Denis - Montréal - 849-7075

Envoyez-moi votre brochure gratuite "EN PLEINE FORME À TOUT ÂGE"

M., Mlle, Mme Age

Adresse

Ville

Tél. LD-25-11-68

SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR (Dimanche compris)

1,001 cadeaux originaux

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Cendrier, porte-cigares et vase Email sur argent Une oeuvre de Pierrette Leclaire

Une organisation sans but lucratif

la centrale d'artisanat du Québec

À MONTRÉAL:

- 1450 rue St-Denis
- Hôtel Reine Elizabeth
- 403 est, rue Ste-Catherine
- 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 5.30 p.m., samedi inclus. Jeudi et vendredi, jusqu'à 9.00 p.m.

VISITEZ CES EXPOSITIONS ARTISANALES

et rencontrez les artisans du 21 novembre au 4 décembre

Jean Cortier, céramiste

Pierrette Leclaire, emailleur

Centrale d'artisanat du Québec

1450, rue Saint-Denis

arts et spectacles



Serge Baudo



Alexis Weissenberg

Demain et mercredi à l'OSM

Le directeur de l'Orchestre de Paris, fera ses débuts au Canada avec l'Orchestre symphonique de Montréal au cinquième concert double d'abonnement, demain et mercredi à 20h30 à la Salle Wilfrid-Pelletier. Le soliste sera le pianiste Alexis Weissenberg qui interprétera le "Concerto no 2 en si bémol majeur" de Brahms.

M. Baudo a choisi d'ouvrir le concert par l'ouverture "Benvenuto Cellini" de Berlioz. On terminera avec la "Symphonie no 3" de Roussel. Issu d'une famille de musiciens, Serge Baudo est diplômé du Conservatoire de Musique de Paris. Sa carrière internationale a commencé au moment où il remplaça au pied levé von Karajan, indisposé, à la Scala de Milan. Récemment il était nommé chef de l'Orchestre de Paris.

Alexis Weissenberg est né en Bulgarie en 1929. En 1947, il remporta les premiers prix de deux grands concours américains: le Concours International Leventritt et le concours de l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugene Ormandy.

Le bruit de la ville

CINEMA: Une quinzaine de films du cinéaste Norman Mac Laren seront présentés à la salle Baillargé, au Musée du Québec, mercredi à 20h. Ces films seront commentés par René Jodoin, cinéaste à l'ONF et élève de McLaren.

MUSIQUE: L'Ecole Normale de musique présentera, demain à 20h30, une démonstration pédagogique, d'un intérêt particulier pour tous les musiciens-éducateurs, sur la méthode d'éducation musicale Jacques-Dalcroze.

Au programme: exercices de réaction, de concentration, d'incitation, d'inhibition, de polymétrie, de polyrythmie, présentation en rythmique d'oeuvres de Beethoven, Bartok et Jacques-Dalcroze.

Quatuor Allegri fera sa première tournée nord-américaine cette année; il se produira au Ladi's Morning Musical jeudi à 14h.

VARIETES: La créatrice de "L'Amour est bleu", Vicki, sera à la Place des arts les 5, 6, 7 et 8 décembre. Originaire d'une île grecque, Corfou, elle vit aujourd'hui en Allemagne et parcourt le monde depuis ses débuts sur la scène musicale — il y a un an.

PERSONNALITE: L'organiste française Jeanne Demessieux est décédée à Paris. Elle y était titulaire de l'orgue de l'église du Saint-Esprit.

LANCEMENT: Les Editions de l'homme lanceront aujourd'hui un ouvrage de Jean-Paul Sylvain intitulé "Félix Leclerc".

Horaires des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS SORTEURS, relié).

COMEDIE-CANADIENNE: "Pauvre Amour" (Maurice Dube) — 20.30.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Salle du Gesù): "Volpone" (en semaine 19h30, le samedi 20h30; relié dimanche 12.30-14.30-16.30).

LE PATRIOTE: Claude Gauthier et René Clément.

LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale.

LA POLYTHEATRE: "L'escalier" de Dyer 20.30 (jusqu'au 14 décembre).

THEATRE DU RIDEAU VERTE: "Ce soir on improvise" du mardi au samedi à 20h30 le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER, relié.

THEATRE MAISONNEUVE: America Barrah 20.30.

THEATRE PORT ROYAL: L'Orchestre de chambre McGill présente "L'histoire du soldat de Stravinsky" — 20h30.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE: "Suzanne et ses péchés mignons" — 1.25-3.25-5.25-7.30-9.40.

AMHERST: "Le Cobra" et "Le Bossu de Londres".

BLOU: "Mercredi des Cendres" et "Bagarres à Bagdad pour X-27".

BONAVENTURE: "Les oiseaux vont mourir au Pérou" — 1.05-3.00-5.00-7.00-9.00 (Sam 11.30).

CANADIAN: "La Peur" — 2.15-5.30-9.40.

"La louve solitaire" — 12.30-4.10-7.45.

CINEMA 5: "Le vieil homme et l'enfant" — 7.30-9.30-Dim 1.30-3.30-7.30-9.30.

CHAMPLAIN: "Les jeunes fauves" — 2.30-6.10-10.10.

"Maldonne pour un espion" — 12.30-4.10-7.45.

CHATEAU: (Voir Amherst).

CINEMA DE PARIS: "Le grand Meaulnes" — 7.30-9.30-Dim 1.30-3.30-7.30-9.30.

CHRYSLER: (Voir Champlain).

DAUPHIN: "Salle Renou" — "Baisers volés" — 7.30-9.30-sam et dim 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.

DAUPHIN: Salle McLaren: "Vivre pour vivre" — 7.30-9.30-sam et dim 12.45-2.50-5.00-7.30-9.30.

ELECTRA: "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit".

FLÉURS DE LYS: "Le grand Meaulnes" — 8.00-5.30-7.30-9.30.

FRANCAIS: "Parlons femmes" et "L'Homme du Bengale".

GRANADA: (Voir Français).

JEAN-TALON: "Les grandes vacances" — 6.30-9.50—"Son seul amour" — 8.10.

MAISONNEUVE: "Les grandes vacances" — 5.30-9.50—"Son seul amour" — 8.10.

MERCER: (Voir Electra).

MID-MINUT: "Comment les séduire" et "Suzanne".

PAPINEAU: "Le prêteur sur gages".

PARISIAN: "Le petit baigneur" — 10.00-12.10-2.25-4.35-5.55-9.15.

PIGALLE: (Voir Mid-Minut).

PLAZA: "La Peur" — 12.30-4.10-7.45—"La louve solitaire" — 2.15-5.50-9.40.

RITZ: "Histoires Extraordinaires" et "Le Rayon infernal".

RIVOLI: "Antant en emporte le vent" — 8.10-10.00-matées sam et mer 2.00.

ST-DENIS: (Voir Bijou).

VERDI: samedi: 10 jours de cinéma politique: 2.00 "St-Jérôme" 7.00 "Tell Me Lies" (angl.) et "L'Enlèvement, l'impair" — 9.30 le choix de l'opérateur.

"Joli mois de mai à Paris": "Taire des hommes" — "Documents d'accusation" et autres — Dimanche: "La Passion de Jeanne d'Arc" — 2.15-5.00-7.45-10.15 et

"Le Procès de Jeanne d'Arc" — 1.00-3.45-6.30-9.00.

VILLERAY: (Voir Electra).

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER: "Anzio".

AVENUE: "Rachet" — 1.05-3.05-5.05-7.15-9.25.

CAPTIVO: "Cocoon's Bluff".

CINEMA IMPERIAL: "Ice Station Zebra" — 8.30-matées mer-sam et dim 2.00.

CINEMA WESTMOUNT SQUARES: "I love You Alex B. Tokas".

EJYSEE: "Salle Alain Renaud": "Cal de Sac" — 7.30-9.30-sam et dim 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30-10.00 le sam.

EJYSEE: Salle Eisenstein: "Falstaff" — même horaire.

KENT: "A Flea in her Ear".

LOUW: "The Bottom trangler".

PALACE: "Lady in Cement".

PLACE DU CANADA: "Penny Girl" — 2.00-8.15.

PLACE VILLE MARIE: "Petite fille: 'Graduate'" — 12.45-2.45-4.45-6.45-8.45.

SEVILLE: "Home and Juliet" des 100.

SNOWDON: "Revolution".

SNOWMOUNT: "Hot Millions" — 1.55-3.30-5.30-7.30-9.25.

YORK: "Gang" — 1.20-3.25-5.25-7.25-9.40.

ET AUTRES LANGUES

Italian: s.t. anglais.

LIDO: "Juliet of the Spirits" — 7.30 "Red Desert" — 9.30.

GUY: "Aura" Japonais s.t. anglais (Théâtre in Love).

VENDOME: "The House of Sleeping Virgins" — 12.45-2.45-4.45-6.45-8.45.

Tribes: s.t. anglais.

SURDOS: s.t. anglais.

VAN HORNE: "Hagbard and Signe" — 1.25-3.30-5.30-7.30-9.30.

FESTIVAL: "Nightmare" — 7.30-9.30 dim 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.

YORK: "Great Catherine" — 1.20-3.25-5.25-7.25-9.40.

ART CINEMA: "Shop on Main Street" — 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15.

PLACE VILLE MARIE: "Closely Watched Trains" — 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.

SALLE HERMES: "I Even Met Happy Gypsies" — 8.00-10.00 dim 2.00-4.00-6.00-8.00-10.00.

Le cinéma canadien dans le monde

Les films canadiens font le tour du monde, gagnant à leur passage, des prix internationaux.

● En Iran: "Trois hommes au mille carré" de Pierre Pastry et Jacques Kasma a remporté le Premier Prix (Delphin d'or) dans la catégorie géographique au "5ième Festival international du film scientifique, éducatif, géographique et de long métrage" qui eut lieu du 10 au 12 octobre à Téhéran "Roulant" de Claude Jutra a remporté la Plaque d'or dans la catégorie "films pour jeunes de 14 à 15 ans" et "Korean Alphabet" de Kim In Tae la Plaque d'or dans la catégorie "films instructifs pour enfants", au 3ème Festival international du film pour enfants qui eut lieu à Téhéran du 31 octobre au 11 novembre.

● En Italie: "Avec Buster Keaton" de John Spotton a remporté la Médaille d'or MIDEF au "concours international du film sur les relations publiques", qui eut lieu à Milan, les 17 et 18 octobre.

● Aux Etats-Unis: Au 4ème Festival international du film de Chicago qui s'est déroulé du 9 au 17 novembre, "Pas de deux" de Norman McLaren, après avoir été retiré de la compétition par le jury pour donner aux autres films une chance de gagner, a reçu la Plaque spéciale du jury. "Flowers on a one way Street" de Robin Spry a gagné la statuette d'or (HUGO) pour le "meilleur film de télévision", dans la catégorie "émissions locales".

● NORMAN McLAREN a reçu la statuette en or (HUGO) pour l'ensemble de ses oeuvres et ses innovations techniques et artistiques.

● En Australie: Une manifestation cinématographique organisée par le Festival du Film de Melbourne et intitulée "Homage to Canada", eut lieu à Melbourne, les 23 et 24 octobre, au cinéma Palais devant 3.500 spectateurs.

Les films présentés étaient: "La presse est son empire" de Donald Brittain "Pour un bout de papier" de Mort Ransen, "The thing I cannot change" de Tanya Ballantyne et "Angel" de Derek May, tous produits par l'Office national.

Tous ces films avaient été présentés à Melbourne, l'été dernier, au cours du Festival.

On notera que le film "La presse et son empire" sera présenté à la télévision de Radio-Canada, mercredi à 22h23. Il s'agit d'un portrait à multiples facettes d'un homme à la fois entouré et solitaire, prestigieux et prosaïque, dangeux et pourtant simple et affable.

La vedette du film est l'empereur de la presse: Lord Thomson of Fleet, propriétaire de cent quarante-huit journaux, dont les plus prestigieux d'Angleterre, cent cinquante-trois revues, sept maisons d'édition, vingt-sept postes de radio et télévision. Autant dire qu'il contrôle une partie de l'information mondiale. Habile, il sait comment amadouer des hommes redoutés comme Khroutchev ou s'assurer les services de Lord Snowdon, beau-frère de la Reine. Pratique, il applique dans ses affaires à travers le monde, les principes qui firent le succès du premier journal qu'il posséda: stricte économie, sens de la publicité, complaisance envers l'opinion majoritaire. Pour lui, un seul objectif valable: la rentabilité. "La nouvelle sert à combler le vide dans les annonces", décrète-t-il. Opinion toute personnelle et qui lui a valu, on s'en doute, d'acribes critiques dans les milieux journalistiques anglais.

De l'exposition Ontario-Québec à Moore

Le musée d'art contemporain expose présentement, et jusqu'au 15 décembre inclusivement, les oeuvres de l'exposition "Ontario-Québec".

Les oeuvres de cette exposition, qui s'est inscrite dans le cadre des manifestations spéciales organisées par l'Ontario à l'occasion du centenaire, ont été choisies par l'éminent critique d'art international et directeur de la Whitechapel Art Gallery de Londres, M. Robertson.

Celui-ci avait pour mission de n'acheter que des oeuvres de valeur, des artistes de l'Ontario et du Québec, et une somme de \$100,000 avait été affectée à cette fin. Cent soixante-dix-huit oeuvres ont été sélectionnées sur plus de 2,000 soumises au jury, et l'on compte une cinquantaine d'artistes du Québec sur les 92 qui sont représentés à l'exposition. Cette importante collection sera dispersée, en 1970, dans tous les musées et centres d'art de l'Ontario.

Cette exposition, présentée dans son entier, sauf quelques oeuvres endommagées lors de sa présentation dans divers centres ontariens, est tenue au Musée d'art contemporain dans le cadre des échanges culturels entre le Québec et l'Ontario.

Henry Moore

L'exposition de sculpture Henry Moore, qui a attiré des milliers de visiteurs au Musée des Beaux-Arts de Montréal depuis l'ouverture le 11 octobre, a été prolongée jusqu'au 1er décembre à la demande populaire. Elle devait se terminer le 11 novembre.

Les oeuvres datent toutes des dix dernières années. La dimension des pierres et la suggestion de puissance sont particulièrement frappantes.

A l'origine, cette exposition organisée par le Conseil des Arts de Grande-Bretagne comprenait 22 oeuvres. Onze autres pièces ont été ajoutées ici, dont dix provenant de la Galerie Dominion, de Montréal, et une du Musée. Cette dernière s'intitule "Figure allongée, formes internes et externes" 14 pouces et quart sur 20 pouces et trois-quarts.

En plus des oeuvres monumentales, en bronze, l'exposition comprend des maquettes et des études. C'est la deuxième fois seulement que l'on peut voir une exposition particulière des oeuvres de Moore au Canada. Dès 1946, le Musée

Chef Pierre

Roger Jeannin et Abel Benquet vous offrent leurs spécialités culinaires

"Chez Pierre"

ouvert le dimanche à partir de 5 h

1263 rue LABELLE

RÉSERVATIONS: 843-5227

CE SOIR A 7h.45

LE DIMANCHE A 2h.00

(Pas de courses le jeudi)

Blue Bonnets

FILM FRÉNETIQUE ET PASSIONNÉ

CUL-DE-SAC

"UN CHEF D'OEUVRE D'ORIGINALITE PERVERSE"

18 ANS SAUF RENAISSANCE

EJYSEE

35 MILTON / 842-6003

FALSTAFF

ORSON WELLES

18 ANS

2e SEMAINE

SA PASSION EST RAVIVÉE DANS...

18 ANS

THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS

(LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES)

sous-titres anglais

VENDOME

PLACE VICTORIA - TEL: 878-1451 - CINEMA D'ART

Salle Renou

Ce soir 7.30-9.30

Salle McLaren

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

Baisers volés

"Tout simplement un chef-d'oeuvre" (L'EXPRESS)

721-6060

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE

Salle Renou

Ce soir 7.30-9.30

Salle McLaren

ANNE GIRARDOT

VIVRE POUR VIVRE

EASTMANCOLOR

COMMENT LES SEDUIRE

18 ANS réservé aux adultes

Suzanne

EN COULEURS

Mid-Minut

Pigalle

4465 ST-GEORGES ST-ROYAL

925 ST-CATHERINE A MANSFIELD

LOUIS DE FUNES

Le Petit Baigneur

EN COULEURS

ANDRÉE PARVY ROBERT DIERY

Réalisé par ROBERT DIERY

Pour TOUS

Le PARISIEN

LES GALERIES D'ANJOU 353-5960

METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LEONARD

Représentation à 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.

Le soir à 7.30 et 9.35. Dernier programme 9.05 p.m. Sam. et dim. des 1.00 p.m.

L'OPINION DU LECTEUR

L'AVANTAGE DES GROSSES BOURSES

Messieurs les directeurs,

Après avoir pris connaissance de l'annonce de l'opérette "Les Mousquetaires au Couvent" je me réjouissais à l'avance de pouvoir y assister, le fait est rare dans les annales et souvent longtemps attendu. Mais une chose m'empêchera pourtant de passer un bon moment: le prix des billets. Mon mari étant étudiant, donc avec un budget réduit, suis-je condamnée à perpétuellement me contenter des comptes rendus et des critiques, si intéressants soient-ils? Le spectacle sera-t-il toujours à la portée des grosses bourses souvent spéculateurs par angoisse plutôt que par véritable intérêt? Les étudiants et les moins fortunés sont-ils si mauvais spectateurs pour se voir empêcher l'accès aux grandes productions faute d'argent. Le fait n'est pas nouveau. Un changement s'impose. Une explication serait pour moi la bienvenue.

Geneviève Maletto
Ville LaSalle

CINERAMA

8h 30 LUN. ou SAM.

7h 30 DIM. - 2h. MER. SAM. DIM.

"Ice Station Zebra"

en CINERAMA et METROCOLOR

Avec Rock Hudson Ernest Borgnine Patrick McGowan Jim Brown

FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par porte... ou au théâtre Jules

POUR TOUS

En matinée et en soirée

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Mt. AV. 8-7 102 ou 5603

METRO STATION PLACE DES ARTS

CINÉ-ART FILMS

PRÉSENTE

POUR TOUS

LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÉVÉR LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

Le grand Meaulnes

EN COULEURS

d'ALAIN FOURNIER

FLÉUR DE LYS

858, E. STE-CATHERINE — 288-3303

CINÉMA DE PARIS

POUR TOUS

UN TORRENT DE RIRE... COULEURS

LOUIS DE FUNÈS

les grandes vacances

AUSI en redoublon en couleur

SON SEUL AMOUR

JEAN-TALON

JEAN TALON, A L'EST DE PIERRE — 725-7000

3019, E. SHERBROOKE 525-2174

MAISONNEUVE

18 ANS

LE DRAME ANGOISSANT D'UNE JEUNE SOURDE-MUETTE!

LA PEUR

aussi

LA LOUVE SOLITAIRE

COULEURS

PLAZA

1204, E. STE-CATHERINE — 525-5180

CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN

avec Michel Simon

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

POUR TOUS

CINÉMA V

Semaine: 7.30-9.30

Dimanche: 1.30-3.30

5.30-7.30-9.30

5550 ouest Sherbrooke — 489-5559

14 ANS

"UN FILM QUI INSPIRE L'ÉTONNEMENT ET L'ADMIRATION."

EN COULEURS — L'Express

I even met HAPPY GYPSIES

UN FILM UNIQUE D'UNE PUISSANCE CAPTIVANTE!

Le Figaro

Sous-titres ANGLAIS

Semaine: 8.00-10.00

Dimanche: 1.30-4.00-6.00-8.00-10.00

5550 ouest Sherbrooke — 489-5559

SALLE HERMÈS

14 ANS

"TOUT RESPIRE LE MYSTÈRE ET C'EST LA LE SUSPENSE DU FILM."

— Le Figaro

NIGHTMARE

UN FILM DE ARNE MATTSSON ULLA JACOBSSON

Sous-titres ANGLAIS

Semaine: 7.30-9.30 Dimanche: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

1206, E. STE-CATHERINE — 525-8400

FESTIVAL

arts et spectacles

Télé-chronique

● A Tel Quel, on se demandait s'il fallait fermer les CEPEP. La question méritait certes d'être soulevée. On l'a fait. L'émission nous apprend au moins une chose, que le problème est archi-compliqué, que chacun a sa façon de l'envisager, et que l'avenir des CEPEP demeure incertain. Inutile de résumer ici les propos de tout un chacun. L'enquête était vaste et menée avec un net souci d'éclairer le public.

● Aux Couches-tard, samedi soir, Jacques Normand aurait pu stigmatiser plus durement Pat Burns, qui prétend aimer les Canadiens français. Or, on le soupçonne, ce monsieur, de dire ce que certains de ses compatriotes pensent, sinon comment expliquer qu'il puisse en toute impunité dire ce qu'il a sur le cœur avec tant d'assurance? Les couchés-tard sont moins méchants que jadis. Ils se sont amusés en compagnie de Louise Forestier, puis de Donald Lautrec, revenu d'Espagne où la mise à mort des taureaux semble l'avoir écoeuré. On sait qu'il a séjourné en Espagne parce qu'il jouait dans un film dont le tournage est terminé.

● Dimanche matin, à Ni ange ni bête, table-ronde avec des voyageurs de commerce. Pas très amusante, malgré les questions de Claude Savoie, qui essayait de leur tirer les vers du nez. La langue qu'on y parlait était d'ailleurs pitoyable. Ni anges ni bêtes, les voyageurs de commerce se définissent comme des cols-blancs soumis à des normes commerciales précises et qui ne mènent pas, comme on l'imagine, une vie de pacha.

A.M.

Clin d'oeil

CONCOURS: organisé par la Communauté radiophonique des programmes de langue française, le Concours international de chanson sur mesure aura lieu, vendredi prochain, à Bruxelles. Le Canada sera représenté par Marc Gélinas et Chantal Pary. Au nom de Radio-Canada, cette dernière interprétera "Je n'ai pas de temps à perdre". Marc Gélinas chantera, pour sa part, "Pourquoi es-tu venu si tard?" Grâce à un circuit téléphonique entre Bruxelles et Montréal, le gala sera diffusé par Radio-Canada en studio à l'Ermitage, à 16 heures, vendredi. Nous connaissons en même temps que les Bruxellois le résultat de ce concours.

DOSSIER: ce soir, au 2, à 22 heures, au lieu du Sel de la semaine, Radio-Canada présentera son fameux Dossier sur la moralité et la sexualité. Le fait que le bill Omnibus sera bientôt étudié par le Parlement canadien explique qu'on ait voulu enquêter sur ce problème. L'émission, réalisée par François Brunet, sera animée par Bernard Deroime, de l'émission Aujourd'hui. En plus de recueillir au Canada des témoignages de personnes directement impliquées par ce projet de loi, l'équipe de Dossier s'est rendue en Angleterre où existe déjà une loi sur l'homosexualité, et en France où l'abbé Marc Oraison sera interviewé, puis en Suisse où une loi sur l'avortement a été votée depuis quelques années. Les docteurs Lise Fortier et Pierre Fugère discuteront du problème tel qu'il existe chez nous. Nous entendrons, outre les commentaires de plusieurs spécialistes, ceux de l'écrivain Jean LeMoine.

LITTÉRATURE: Au Livre de la semaine, à la radio d'Etat, à 16h., Robert Gadoas lira des extraits de "Jean Rivard", d'Antoine Gérin-Lajoie. A 23 heures, Hommage à Lautréamont, à l'occasion du 25e anniversaire de la publication des "Chants de Maldoror". Cette première émission a été réalisée par la Radio-Télévision Belge dans le cadre de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

THEATRE: "Sur toutes les scènes du monde", à la radio d'Etat, à 20h30, une pièce d'Eugène O'Neill, "Derrière l'horizon", avec Jean Faubert et Léo Lal.

FEMINA: à 15h., au 2, à "Femme d'aujourd'hui", comment éviter les rides, chronique de Nicole Germain; comment transformer son vieux manteau de fourrure en pelisse, avec Pauline Dansereau. A "Place aux femmes", à la radio d'Etat, à 10h00, l'invité est Georges Guétary. Le sujet de l'enquête: voudriez-vous ravier vingt-cinq ans?

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT (2)		11.15	Cinéma
9.25	Aujourd'hui à CBFT	12.45	La blonde des tropiques, comédie musicale (France)
9.30	Rocambole	12.50	Dernière édition
10.00	Télévision scolaire	12.50	Fermeture
10.15	Fenêtre sur scène: "Les Hussards"		
10.30	En mouvement		
10.45	Monsieur Surprise présente	7.25	Test Pattern and Music
11.00	La soirée verte	8.02	Stand-by
11.30	Cinéma	8.25	Today on CBMT News
	"Vieilles hautes, vieilles basses", drame sentimental (E.U., 1949)	8.30	That Morning Show
1.00	Cinéma	9.00	Québec School Telecast
	"Une jeune fille sage", comédie (Italie, 1962)	9.15	Québec School Telecast
2.30	Où ou non	9.30	Québec School Telecast
3.00	Femme d'aujourd'hui	10.00	Québec School Telecast
4.00	Bobino	10.30	Friendly Giant
4.30	Prolo	10.45	Remembrance Day Ceremonies
5.00	Monsieur Surprise présente	11.00	Mr. Dress-up
5.30	Les enquêtes Jobidon	11.25	Pick of the Week
6.00	Tour à tour	11.35	CBC News
6.15	Le journal	12.00	Mona McKuskey
6.25	Nouvelles du sport	12.30	Search for Tomorrow
6.30	24 heures	1.00	Lunchen Date
6.45	Aujourd'hui	1.30	As the World Turns
7.30	Les belles histoires des pays d'en haut	2.00	Bonnie Prudden Show
8.00	Ma sorcière bien-aimée	2.30	Coronation Street
8.30	A la seconde	3.00	Take Thirty
9.30	Le Paradis terrestre	3.30	Edge of Night
10.00	Le sel de la semaine	4.00	The weaker (7) Sex
11.00	Téléjournal	4.30	D'berville
11.20	Nouvelles du sport	5.00	Forest Rangers
11.30	Cinéma	5.30	Where It's at
	"Monsieur de Falindor", vaudeville (France, 1947)	6.00	On Satan
1.00	Téléjournal	6.31	Hour-Glass
		7.00	Show of the Week
		9.00	Front Page Challenge
		10.11	Teleplay "Where Have All the Ghosts Gone?"
CFTM (10)		11.00	CBC National News
7.15	Miré - Musique	11.19	Viewpoint
7.30	Les p'tits bonhommes	11.25	Night Overall
7.45	Miré-Matin	11.36	The Big Spenders
8.45	36-24-36	1.00	The Amazing Transparent Man
9.00	Toast et café	1.00	Final Report
10.00	Voie de femmes		
10.30	Leçons de beauté		
10.45	L'Ecole du bonheur		
11.00	Voie de femmes		
11.30	Eternel amour	8.15	Sign-on and Newroom 12
	"La vengeance du destin" (2e)	8.30	Noranda Lectures
12.00	Les révis du Capitaine	9.30	Romper Room
12.10	Mancheries	10.00	Magic Tom
12.15	Ciné-Roman	10.30	Ed Allen
	"Les mauvais (8e)"	11.00	Bewitched
12.30	Ciné-lundi	11.30	Marriage Confidential
	"Les jeux sont faits", drame (France)	12.00	In Town
2.00	"Les Intermes de Kampli", guerre (Japon)	1.00	The Mike Douglas Show
3.30	Madame s'amuse	2.30	Perry's Probe
4.00	La Cabane à Midas	3.00	People in Conflict
4.30	Zorro	3.30	Doctor's Dary
5.00	Le 5 à 6	4.00	Littell Hobo
6.00	Tele-Méto	4.30	Family Theatre
6.30	Tele-Image		"Josephine and Men", comédie
6.50	Tele-Méto	6.00	The Pierre Berton Show
7.00	Dernière heure	6.30	Pulse
7.15	Tele-Méto	7.00	Flimstones
7.30	Le Virginien	7.30	Rowan and Martin's Laugh-in
8.00	Les trois cloches	8.30	Pig and Whistle
9.30	Brigade criminelle	9.00	Ironside
10.00	Formi Formidable	10.00	It Takes a Thief
10.30	Plaisir bar	11.00	National News
10.45	Dernière heure et météo	11.15	Pulse
11.00	La ronde des sports	11.40	The Outsider
			suit de Newroom 12



Vendredi dernier avait lieu à Sorel, aux chantiers de la Marine Industrielle, l'inauguration des nouveaux ateliers de fabrication et de panneaux, qui permettront dorénavant à la compagnie de procéder aux travaux d'acier suivant une ligne continue d'opérations.

M. Gérard Filion, président de Marine Industrielle, a déclaré que ces nouveaux ateliers introduisaient en Amérique du Nord des procédés de construction et des méthodes de planification développées dans des chantiers européens ou japonais et que Marine Industrielle se trouvait à la pointe du progrès technique en construction navale au Canada, sinon sur le continent nord-américain.

"Nous n'avons pas la prétention, a ajouté M. Filion, de croire que nous pouvons du jour au lendemain nous hausser au niveau d'efficacité des chantiers japonais ou suédois. La création d'une flotte marchande battant pavillon canadien va demander des efforts des chantiers maritimes, des investissements de fonds publics et un peu d'imagination des armateurs."

Soulignant que la Commission de transport du Canada a reçu mandat de faire enquête sur la praticabilité d'une marine marchande de haute mer, sans pour autant avoir reçu mandat d'étudier la situation des chantiers maritimes, M. Filion a affirmé qu'en raison des coûts élevés de construc-

tion au Canada, il doutait que le pays pût se permettre de financer une marine marchande complètement construite au Canada. "Une politique d'équipement maritime, a dit M. Filion, doit être conçue pour des objectifs à long terme, en tenant compte des possibilités techniques et financières du pays, de la nature de notre commerce extérieur et de notre politique d'aide à l'étranger."

Sur notre photo, de gauche à droite: M. Gérard Filion, le contre-amiral Nathan Sonenschein de la Marine américaine, M. D. C. Jamieson, ministre de la production de la défense et M. Louis Rochette, vice-président et directeur général du chantier de Marine Industrielle.

Les horticulteurs du Québec: une situation plutôt sombre

Les membres de l'association des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal se réuniront en assemblée générale le 27 novembre, de 9h à minuit, au 1201 boul. Labelle, à Laval.

Les grandes lignes de ce congrès d'horticulteurs sont exposées dans le bulletin no 7 de "La voix des jardiniers" par le président de l'association, M. Paul Boudrias, qui brosse un tableau plutôt sombre de la situation actuelle au Québec.

Appuyant sur la nécessité pour l'horticulteur de s'occuper lui-même de la vente au détail de ses produits (parce que les gros revenus proviennent de la vente au détail), M. Boudrias déclare ceci aux membres de son association: "Avec l'auto pour tous aujourd'hui, la campagne est facile d'accès. Chacun chez vous, ouvrez votre propre centre de distribution et faites travailler vos enfants près de vous. Québec a grandi vite et a prospéré quand la population consommait et confectionnait seulement de ses produits; nous avons accumulé des dettes qui ne seront jamais payées depuis que nous importons de tout sans contrôle."

"Nous courons présentement à notre ruine, poursuit M. Boudrias. Notre argent en est la preuve: il ne vaut pratiquement rien. Demain avec une remorque de billets de banque, vous ne pourriez rien acheter. Crampez-vous à la terre, la seule place où vous vivrez mieux, car la vie sera impossible dans les villes. Citadins ayez votre petite terre, elle vous sauvera de la grande tragédie vers laquelle nous courons tous à grands pas, c'est-à-dire la dévaluation totale."

"Pour illustrer la situation actuelle, le président de l'Association des jardiniers-maraîchers compare les prix obtenus par ces derniers pour leurs légumes et les prix des mêmes légumes importés:

Laitue, \$1.50 pour 18, au regard de \$4.50 et plus pour 24; céleri, \$2 au regard de \$6 et plus pour 24; carottes, \$1.50 au regard de \$4 et \$5 pour 48 lbs; choux, \$0.90 et \$1 au regard de \$3 et plus pour 45 lbs; tomates, \$2.25 et moins comparé à \$7 pour 20 lbs; piments, \$3 pour 6 douzaines au regard de \$5 et \$6; concombres, \$2.50 pour 6 douzaines comparé à \$6 et \$10 pour 8 douzaines.

M. Boudrias, après cette comparaison, pose la question suivante: "Pourquoi nos légumes obtiennent-ils de 50% à 100% moins que ceux qui proviennent de l'importation? Pourquoi le consommateur et les jardiniers ne réagissent-ils pas?"

"Votre association demande à tous les jardiniers de s'emparer du détail et d'ouvrir des kiosques en dehors de Montréal. Il en faudrait au moins 500; plus nos marchés auront d'acheteurs, plus longtemps vous pourrez demeurer patrons. Quand il n'y aura que 4 ou 5 acheteurs et 4 ou 5 vendeurs, 95% deviendront des employés. Est-ce que c'est cela que vous voulez?"

LAURENT BÉRUBÉ

DÉCORATEUR - ENSEMBLIERS

8240 AIME-RENAUD

ST-LEONARD Mtl, 38

3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY

DÉCORATEUR - ENSEMBLIERS

788, Wilder

Montréal 8 - 737-1955

POUR TENDRE VOS MURS DE TISSU

appelez 256-2294, JACQUES HALLY Décorateur intérieur. Un spécialiste exécutera ce travail rapidement et à des prix très avantageux. Que vous ayez ou non votre tissu, consultez-nous.

DEVIS GRATUIT

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexe à l'Université de Sherbrooke.

Subventionnée par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

230 ouest, rue King, local 202

Sherbrooke, Qué.

Tel.: Montréal, 527-8831

À l'université de Montréal

La commission poursuit ses travaux malgré le boycottage étudiant

par Gilles Gariépy

La commission d'enquête formée à l'université de Montréal pour repenser la nature et le fonctionnement de l'université a tenu sa première séance jeudi.

Pour marquer l'événement, les autorités universitaires tenaient hier une conférence de presse afin d'expliquer le sens et la portée de cette initiative. Les observateurs s'interrogeaient en effet sur le sort de cette commission d'enquête depuis que les leaders de l'AGEUM ont annoncé le retrait de leur représentant de cet organisme ainsi du reste que tous les organes de l'université.

Le recteur, M. Gaudry, et le vice-recteur Paul Lacoste ont confirmé que la commission poursuivra son travail en dépit de cette décision. Ils ont en outre lancé un appel à l'association étudiante de même qu'à tous les étudiants à titre individuel afin qu'ils acceptent de collaborer au succès de "l'aggiornamento" de l'U. de M.

L'université de Montréal est régie par une charte complètement nouvelle depuis l'année dernière, mais elle a néanmoins ressenti le besoin de se redéfinir à nouveau, notamment — et c'est un secret de polichinelle — sous la pression des récents mouvements de contestation étudiante.

La commission d'enquête qui vient d'entreprendre son travail a été créée le 18 septembre dernier. Elle a été constituée conjointement par le Conseil de l'université et par l'Assemblée universitaire, les deux principaux paliers de la pyramide instituée par la nouvelle charte.

Son mandat est triple: elle doit étudier le rôle et la place de l'université dans la société; elle doit étudier le rôle et la place des professeurs, des étudiants du premier et du second cycle, des organismes de direction, des services administratifs et techniques à l'intérieur de l'université, de même que les relations devant exister entre ces différentes composantes de l'université, tant sur le plan académique qu'administratif, et qui leur permettront de participer activement et entièrement à son développement; enfin, elle doit préparer le mémoire qui sera soumis par l'université à la commission Hurtubise-Rowat, sur le problème des relations entre les universités et les gouvernements au Canada.

Le président de la commission d'enquête — dite en jargon local, commission conjointe — est Me Jules Deschênes.

La commission compte neuf membres, dont l'un est nommé par le recteur (en l'occurrence, M. Philippe Gagné, doyen des sciences sociales), deux par le Conseil de l'université (Me Deschênes et M. Roger Larose), et six par l'Assemblée universitaire. Parmi ces derniers, 4 sont des professeurs (MM. Bernard Beugnot, Edouard Page, Deguise Vailancourt, et Mlle Alice Desjardins) et deux sont des étudiants: M. Laurent Savoie, étudiant au doctorat, nommé sur recommandation de l'association des étudiants "gradués" (indépendante de l'AGEUM), et Mlle Jeanine Dallaire, nommée sur recommandation de l'AGEUM.

C'est ce dernier représentant que l'AGEUM a décidé de retirer le mois dernier. Cependant, M. Lacoste a expli-

qué que Mlle Dallaire avait été mandatée par l'assemblée universitaire et que ce dernier organisme ne lui a pas retiré son mandat.

"Elle sera donc la bienvenue au sein de la commission", a-t-il insisté.

Le président de la commission, Me Deschênes, a souligné que la commission entend appeler la plus grande collaboration possible à l'extérieur de ses propres membres et qu'elle invite tous les éléments composant de l'université à lui soumettre leurs vues. L'invitation s'étend d'ailleurs aux groupes socio-économiques de toute la société.

La commission tiendra des audiences publiques au mois de février. Il est possible en outre qu'elle commande divers travaux de recherche, l'université ayant accepté ce principe en lui allouant un budget de fonctionnement. La commission dispose de neuf mois pour compléter ses travaux.

Au prochain congrès, les municipalités parleront d'habitation

Le prochain congrès de l'Union des municipalités du Québec se tiendra à Montréal à la fin de septembre 1969 sous la présidence du conseiller municipal Jean-Paul Forest de Montréal.

Le thème en a déjà été arrêté par le conseil d'administration de l'UMQ lors d'une réunion au Cap-de-la-Madeleine tenue sous la présidence du maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan.

L'UMQ estime que l'habitation est un problème social, économique et humain qui exigera de tous les gouvernements et de tous les citoyens des efforts et des sacrifices considérables, "si le Québec veut rattraper les retards qu'il accuse en ce domaine".

Cette question intéresse d'autant plus l'UMQ et les municipalités que la loi de la société d'habitation du Québec leur a donné l'initiative de l'action gouvernementale en ce domaine. C'est en effet au niveau des villes que peuvent être mis en oeuvre les programmes d'amé-

nagement de construction et de rénovation.

Les résolutions soumises au prochain congrès seront étudiées par un comité spécial des résolutions présidé par M. Romain Langlois, maire de Les Saules et membre de l'exécutif de l'UMQ.

Négociations régionales

D'autre part, l'UMQ a désigné un observateur aux négociations collectives régionales en cours dans la région de Québec. Il s'agit d'une expérience-pilote qui, si elle s'avère fructueuse, pourrait bien donner naissance à une nouvelle structure de négociations et de relations patronales-ouvrières dans toutes les régions du Québec.

L'UMQ tiendra également une journée d'étude le 7 mars 1969 pour discuter du projet de création d'une société des eaux québécoises (SOQUEM). Le lendemain, sous la présidence du maire de l'Assomption, M. Jean Perrault, les maires de l'UMQ prendront position sur le rapport LaHaye.

90° Anniversaire

(1878-1968)

A cette occasion
Berlitz vous offre
des réductions
de 20 à 30%
sur tout
Berlitz Blitz en:
Anglais - Français
Espagnol
Allemand - Italien
Japonais.

Inscrivez-vous avant
le 31 décembre 1968
et prenez, vous aussi, votre
Berlitz Blitz.
Maintenant ou en 1969,
vous bénéficierez des tarifs
"90° anniversaire."

Berlitz
Langues vivantes

Siège Social,
1 Place Ville Marie,
Montréal - 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 422-1257
Hamilton 529-2688 • Joliette 756-0438 • Montréal 288-3111 • Ottawa 232-5343 • Québec 529-6161 • Rimouski 723-1944 • Rouyn 762-0282
Shawinigan 527-0816 • Sherbrooke 588-9179 • Sorel 742-4870 • St. Hyacinthe 723-7022 • St. Jean 348-6100 • St. Jérôme 438-1390
Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2300 • Valleyfield 371-3010 • Vancouver 685-9321 • Victoria 758-1353

LA RÉCOLTE DE BLÉ AU CANADA EN 1968 VA DÉPASSER DE 6 P.C. CELLE DE 1967

potins financiers

C'est cet après-midi à 16.30 heures, qu'aura lieu la cérémonie officielle qui marquera la mise en service de la nouvelle presse pour quadrichromie, la Miedhe 54-77, à l'imprimerie de Pierre Desmarais Inc. M. Pierre Desmarais II, président de cet important établissement d'imprimerie, de reliure et de lithographie, recevra, à cette occasion, maints invités de marque et la réception sera sous la présidence d'honneur de l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Wood Gundy Valeurs Limitée, Richardson Securities of Canada, Nesbitt Thomson & Compagnie et Greenshields Inc. offrent présentement en souscription au public 200.000 actions privilégiées, rachetables d'une valeur au pair de \$25 chacune, à dividende cumulé et 400.000 actions ordinaires ne comportant pas le droit de vote, d'une valeur au pair de \$5 chacune, de Pacific Northern Gas Ltd, une filiale de Westcoast Transmission Co. Les administrateurs de la Compagnie canadienne Visa-Bella Inc. recevront ce matin les redacteurs financiers au Centre d'achat Champlain, où ils leur feront part de leurs projets.

Selon le comportement tardif de Wall Street durant la dernière séance, tout porterait à croire à une meilleure résistance des stocks américains et des valeurs locales — ces derniers n'ont cessé de baisser depuis 7 semaines.

Des souscriptions seront reçues le jeudi 28 novembre 1968 pour \$215.000.000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 29 novembre 1968 dont \$135.000.000 en bons à 91 jours, \$35.000.000 à 182 jours et \$45.000.000 à 364 jours, \$290.000.000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 29 novembre 1968.

Les actions de Distillers Corporation-Neagams Ltd se vendront ce matin ex-dividende 30 cts l'action ordinaire.

À partir de demain matin, les droits de CDRH Limited se vendront sur la Bourse Canadienne sur une base régulière.

Notre industrie de la construction accuse une croissance de 8 p.c. cette année et elle obtiendra le même pourcentage d'augmentation l'an prochain.

Maints courtiers conseillent à leurs clients de prendre leurs pro-

fits sur les prochains mouvements ascendants.

Cumont Mines effectuera des travaux de sondage dans la section ouest de sa propriété à Copper Cliff, C.B.

Le dernier bulletin de Richardson Securities of Canada passe en revue l'économie au Canada cette année et il traite des perspectives pour 1969; ce qui est de nature à intéresser bien des spéculateurs canadiens.

400.000 actions de Reed Shaw Osler Ltd ont été mises sur le marché la semaine dernière à \$8.50 et après avoir atteint un sommet de \$16.00, elles cotent en fermement, le premier jour, à \$14.34. Ses recettes se seraient chiffrées à \$928.481 pour les 8 mois, depuis qu'il y a eu fusion des 3 firmes faisant partie de sa raison sociale actuelle.

Lukens Steel Co des E.U. vient d'acquiescer toutes les actions en circulation de Natwell Steel Products Ltd, de Toronto. Encore une entreprise canadienne qui passe aux mains des Américains. Ceux-ci ont, au moins, la décence d'acheter en général toutes les actions en cours, alors que lorsqu'il se passe une transaction du même genre au Canada, on se contente d'en prendre le contrôle, soit 51% des actions, quitte à profiter, dans la suite, du dégoût des petits actionnaires pour acheter leurs actions à vil prix. Consumers Gas Co, P. L. Robertson Ltd, Glen Lake Silver Mines, et Silver Town Mines tiendront des assemblées aujourd'hui.

En septembre, la production de moulages de fonte, de tuyaux et d'accessoires en fonte, y compris la quantité utilisée par les producteurs, s'est élevée à 90.790 tonnes au regard de 81.982 tonnes un an plus tôt. Les expéditions de septembre se sont établies à 64.821 tonnes (60.914 en 1967). Au cours de la période janvier-septembre, la production est tombée à 702.352 tonnes (718.815 en 1967) et les expéditions, à 471.238 tonnes (542.245 un an plus tôt).

Les stocks de fruits congelés ou en semi-conservé, dans les entrepôts et les conserveries au 1er novembre dernier, étaient de 48.232.000 livres, comparativement à 54.183.000 à la même date l'année précédente; ceux de légumes congelés et saumures étaient de 110.156.000 livres contre 98.354.000.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Ferrox Iron expédie des tonnes de poudre de ferrite à une entreprise américaine

La compagnie Ferroxx Iron Ltd, située à Prescott en Ontario, une filiale de la compagnie Magnetics International Ltd., a expédié ces jours-ci une des plus importantes commandes d'exportation de poudre de ferrite à un fabricant d'aimants au Royaume-Uni.

Cette livraison de 50 tonnes représente une valeur de \$12.500. La compagnie Mullard Magnetic Components de Southport dans le Lancashire en Angleterre utilisera cette poudre de ferrites, connue sous le nom commercial "Permacal C", dans la fabrication de céramique qui offrira des propriétés magnétiques permanentes. La compagnie Ferroxx Iron a franchi le seuil de la fabrication commerciale en août dernier.

Iso Explorations et R & P Metals ont conclu un accord avec Della Mines

L'avocat d'Iso Mines Limited a présenté une copie d'un accord daté du 22 août 1968, en vertu duquel sa filiale Iso Explorations Ltd (elle détient 80% de ses actions) et R & P Metals Corporation Ltd, de Vancouver, C.B., ont acquis de Robert Charles Coutts, de Vancouver, C.B. et d'Emil Krysko, de Watson Lake, territoire du Yukon, tous deux des prospecteurs, une option de travail. L'accord prévoit, aussi, la livraison d'un tiers des intérêts de chacun dans 47 claims situés dans la division minière de Cassiar, C.B. pour \$150.000, payable par R & P Metals et Iso Explorations conjointement, comme suit: \$10.000.000 comptant, \$10.000.000 le ou avant le 1er juillet 1969, \$30.000.000 le ou avant le 1er janvier 1970, \$50.000.000 le ou avant le 1er juillet 1970 et \$50.000.000 le ou avant le 1er janvier 1971. L'accord stipule qu'afin de pouvoir exercer l'option, la propriété sera transférée à Della Mine Ltd, de Vancouver, C.B., et, dans ce cas, les vendeurs auront le droit de recevoir 250.000 actions de Della et R & P Metals et Iso Explorations recevront chacune 250.000 actions de Della.

L'accord stipule que R & P Metals et Iso Explorations Ltd achèteront chacune sur-le-champ 125.000 actions de Della à 10 cts chacune et chaque compagnie aura le droit de participer au financement futur de Della, au moyen d'achat d'actions additionnelles de son Trésor.

L'entente, conclue entre Zodiac Ltée et Chemstat Corp., favorable à la Canada Flooring

Zodiac a conclu, ces jours-ci, avec Chemstat Corporation de New York, une entente qui permet à Zodiac et à sa division, Canada Flooring d'obtenir l'exclusivité canadienne d'un brevet pour la fabrication, la distribution et la pose de la série complète des produits pour la couverture des parquets et le revêtement des murs, mais au point par le groupe de compagnies Chemstat. Aucun apport au bénéfice n'est anticipé au cours de la présente année financière mais l'association avec Chemstat Corporation devrait contribuer à la croissance future.

L'entente avec Chemstat découle d'études faites par Zodiac de différentes possibilités lui permettant de diversifier et d'étendre sa production à d'autres secteurs qui pourraient être intégrés dans son présent réseau de fabrication et de commercialisation et de prendre ainsi avantage de l'expérience et de la réputation que s'est méritée Canada Flooring depuis sa création, en 1926.

En marge de l'offre de droits, effectuée par la British Newfoundland Corporation Limited

Wood, Gundy Valeurs Limitée, Pitfield, MacKay, Ross & Company Limited et N. M. Rothschild & Sons ont conclu avec la British Newfoundland Corporation Limited une entente pour former un groupe de vendeurs dont Wood Gundy Valeurs Limitée sera le gérant, aux fins de procurer des certificats de souscriptions pour les actions additionnelles qui seront offertes en vertu de l'offre de droits de Brinco à ses actionnaires de la compagnie, immatriculés le 8 novembre 1968. Toutes les firmes, membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal, sont invitées à se joindre au groupe précité de vendeurs. Il a été convenu avec la société Trust Royal que cette dernière paiera aux membres du dit groupe, aussitôt après l'expiration de la période de souscription, une commission égale à 10 cts l'action, pour chaque action additionnelle pour laquelle le dit membre a procuré une souscription par suite de l'exercice des droits reçus, toutefois, que les dites commissions soient sujettes à un minimum de \$5.00 et un maximum de \$1.000.000; les dites preuves doivent figurer au nom du membre du groupe de vendeur qui doit apparaître au verso du "warrant" de souscription ou du "warrant" de fractions. En conséquence, les clauses du règlement 25-2 (3) ne s'appliqueront pas.

Marcel CLEMENT

Nomination chez Ingersoll-Rand



M. Robert Henn

M. R.E. Cook, directeur général, transformation et industrie, annonce la nomination de M. Robert Henn au poste de directeur de produit, section des compresseurs à la Canadian Ingersoll-Rand Co. Limited.

M. Henn, diplômé en génie mécanique de l'université Lehigh s'est joint à Ingersoll-Rand en 1957. Il occupa différents postes au service des ventes à Détroit, Scranton, Cincinnati et Dayton. Jusqu'à récemment, il occupait le poste de directeur de produit, compresseurs ESH — transformation, à l'usine I-R de Corning, New York.

Il occupera ses nouvelles fonctions à Montréal où il sera chargé de l'élaboration et de la coordination de la mise en marché de tous les compresseurs sur le marché canadien.

Le pétrole de l'Arctique

OTTAWA — Conformément à la ligne de conduite du gouvernement concernant l'emploi de la main-d'œuvre locale au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le ministère des affaires indiennes et du nord canadien a choisi six jeunes Esquimaux qui recevront une formation particulière, en vue de travailler au forage de puits d'exploration pétrolière, pour la Panarctic Oils Ltd., une compagnie exploitée en co-gestion par le gouvernement de l'industrie privée.

Selon la Banque de Commerce Canadienne Impériale

D'après la Lettre commerciale du mois de novembre de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la récolte de blé au Canada en 1968 va dépasser de 6 pour cent celle de 1967, à cause des meilleurs rendements obtenus cette année.

La Lettre donne également un aperçu du traitement industriel des viandes et rapporte que la valeur de la production des viandes mises en marché a atteint, en 1967, \$1.6 milliards. Cette production arrive ainsi au troisième rang, en termes de valeur en dollars, après l'industrie automobile et celle des pâtes et papier.

L'industrie des viandes, ajoute la Lettre, fait preuve, depuis quelques années, d'un grand progrès technologique, ainsi que de nouvelles tendances à la décentralisation et à la spécialisation.

L'industrie de la viande devra s'appliquer à mettre au point des produits répondant aux préférences nouvelles de la clientèle, afin d'éviter que cette dernière ne soit supplantée par des produits synthétiques, lesquels sont actuellement au stade expérimental.

Passant en revue la situation du blé, la Lettre commerciale déclare:

"Au Canada, les reports considérables de blé ainsi que la récolte substantielle de 1968 vont porter les stocks de blé canadiens à un niveau sans précédent, et ce, à un moment où la production mondiale de blé est elle-même très élevée".

À la mi-septembre, la récolte canadienne de blé de 1968 a été évaluée à 627.9 millions de boisseaux. À cette quantité, il y a lieu d'ajouter le report au 31 juillet, de 667.5 millions de boisseaux, ce qui portera le total à 1.300 millions de boisseaux de blé, qui seront disponibles, tant pour la consommation nationale que pour l'exportation et le report à l'année-récolte 1969-70.

La Lettre ajoute qu'en 1968, le taux de production des grains oléagineux et des céréales autres que le blé est, d'après les chiffres estimatifs, plus élevé que celui de l'an dernier. Cependant, les rendements d'orge, d'avoine et de seigle sont considérablement inférieurs à ceux de 1967, tandis que les récoltes de grains mélangés (maïs et soya) devraient être supérieures à celles de l'an dernier.

La Lettre rapporte que les exportations de blé pour l'année-récolte 1967-68 ont été de 35 pour cent moindres que celles de l'année précédente et que les perspectives d'une forte augmentation pour la présente année-récolte ne semblent pas prometteuses.

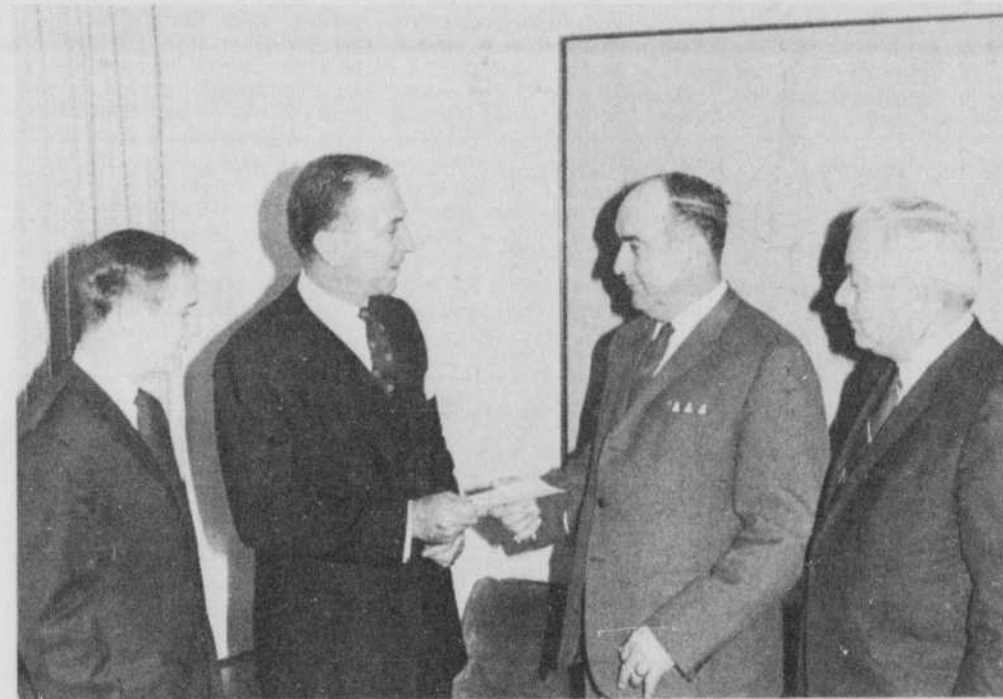
Les exportations des autres céréales ont suivi la même courbe descendante que le blé; ainsi, les expéditions d'avoine et d'orge ont fléchi. Quant aux expéditions de seigle, elles ont été d'un peu moins de la moitié de la récolte de 1967-68. Les ventes de grains de lin et de colza ont également été en baisse.

Abordant la question d'un point de vue plus optimiste, la Lettre signale que les marchés de bétail font montre de vigueur. L'abattage de bétail est en augmentation, tandis que les prix se rapprochent des niveaux de 1967. Le marché américain a, jusqu'à présent, absorbé un plus grand nombre que l'an dernier de bœufs abattus. Le bureau fédéral de la statistique a révélé qu'au premier juin, le troupeau de bovins de boucherie était moindre qu'il y a un an; il est donc probable que la fermeté du marché des bovins de boucherie se maintiendra.

Bien que les prix du porc pendant la première moitié de l'année aient été inférieurs à ceux de la période correspondante de l'an dernier, une commercialisation plus faible du produit, depuis le mois de juillet, a été cause de prix plus élevés que ceux des mêmes mois de 1967.

On a pu noter, dans les autres secteurs de l'agriculture soumis à l'inspection gouvernementale, que le prix des oeufs s'est amélioré par suite d'une réduction de la production depuis la fin du premier semestre. L'on prévoit que la production d'oeufs

Suite à la page 13



LAVAL REÇOIT DEUX BOURSES D'ÉTUDES — À l'occasion de l'ouverture de ses nouveaux bureaux, Place Bonaventure à Montréal, la Compagnie J. Walter Thompson Limited a annoncé l'institution de deux bourses d'études annuelles de \$1.500 au profit de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. De gauche à droite on reconnaît: M. Jean R. Gagnon, de Québec, étudiant en Marketing et lauréat de la première bourse; M. Raimond D. Senior, président de J. Walter Thompson, remettant la bourse à M. Gustave Tardif, doyen de la Faculté des sciences de l'administration, qui la reçoit au nom de l'Université; et M. John Tierney, vice-président et directeur général de JWT-Montréal.



On remarque sur la photo ci-dessus (de gauche à droite) M. R. Crump, président du conseil d'administration du Pacifique Canadien, Mme Jean Ostiguy, le chef de l'État-Major du Palais Royal à Athènes, M. Jean-Paul Ostiguy, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal et président de l'institution financière locale Morgan, Ostiguy & Hudon Inc., membres des Bourses de Montréal et Canadienne, et M. N. Carolapoulos, hommes d'affaires de Montréal et d'Athènes. Cette réunion dans la capitale de la Grèce eut lieu à l'occasion de la tenue, au début du mois courant, dans cette ville d'une assemblée des membres du conseil d'administration des Lignes aériennes du Pacifique Canadien. Comme on sait, M. Ostiguy est membre de ce Conseil. Il a rencontré en Grèce maintes personnalités politiques et plusieurs hommes d'affaires. M. Jean Ostiguy nous a déclaré qu'il fut grandement impressionné par le développement économique de la Grèce et, aussi, par ceux de la Turquie et du Liban, qu'il a aussi visités ce mois-ci. Incidemment, la maison Morgan, Ostiguy & Hudon Inc. possède un représentant, depuis 8 ans, dans le dernier pays mentionné.

URWICK, CURRIE & ASSOCIÉS LTÉE



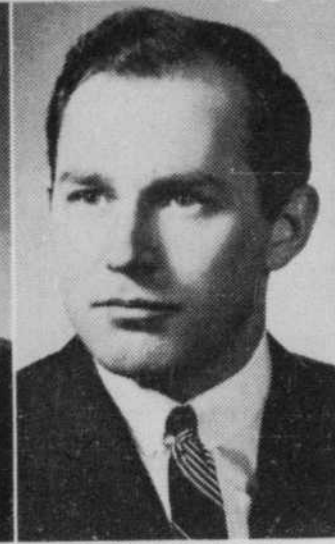
JACQUES E. DACCORD

M. George N. M. Currie, président et directeur associé de Urwick, Currie & Associés Ltée, conseiller en administration, annonce l'élection à titre d'associés de MM. J. E. Daccord et A. P. Page.

M. Daccord détient un diplôme en génie civil de l'Université McGill et un M.B.A. du Massachusetts Institute of Technology.

M. Page est bachelier des arts de l'Université Sir George Williams et détenteur du Brevet décerné par l'Institut des Banquiers canadiens.

MM. Daccord et Page sont postés à Montréal et sont tous deux membres de l'Institut des Conseillers en Administration du Québec.



AUSTIN P. PAGE

Un petit génie

MOSCOU (AFP) — La "Komsolskaya Pravda" publie l'intervention de Sacha Duorak, petit "génie des mathématiques" qui, âgé de douze ans, vient d'entrer à la faculté de mathématiques de l'université de Kiev.

Sacha Duorak est entré à l'école à l'âge de sept ans, comme tous les enfants soviétiques, mais il a terminé ses études secondaires au bout de cinq ans au lieu de dix. Pour lui, le "grand homme numéro un" est Einstein. "Je trouve, a-t-il déclaré qu'on devrait enseigner la théorie de la relativité bien plus tôt, à l'école, avant que soit ancrée dans l'esprit des écoliers, la représentation banale des mathématiques".

"Comme tous les mathématiciens", Sacha joue aux échecs. "Mais pas tellement, a-t-il précisé, car les échecs sont un jeu fatigant et qui font intervenir les mêmes centres du cerveau que les mathématiques. Ce qui fait que si l'on y joue trop, cela nuit aux mathématiques..."

Les approvisionnements globaux des États-Unis en octobre représentaient 848.109 tonnes, comparativement à 802.121 tonnes en octobre 1967.

Les stocks des consommateurs américains ont baissé de 5.604 tonnes en octobre pour se situer à 833.106 tonnes, ce qui correspond à 29 jours d'approvisionnement, comparativement à 971.417 tonnes ou 36 jours, à la même époque l'an dernier.

Notre production de papier-journal, accrue

De 5.6 p.c. le mois dernier au regard d'octobre 1967

La production canadienne de papier-journal au cours du mois d'octobre s'est élevée à 718.913 tonnes, ce qui représente une augmentation de 37.888 tonnes ou 5.6 pour cent par rapport à octobre 1967, selon les statistiques compilées par l'Association canadienne du papier-journal.

La production par jour ouvrable s'est chiffrée en moyenne pour le mois à 24.128 tonnes en hausse de 5.5 pour cent sur la moyenne quotidienne d'octobre 1967.

Le taux de production d'octobre fut de 85.7 pour cent de la capacité théorique de production des usines pour 1968, contre 73.7 pour cent en septembre 1968. En octobre 1967 ce taux était de 84.9 pour cent de la capacité théorique de 1967.

Les expéditions canadiennes d'octobre ont porté sur 760.208 tonnes, représentant une augmentation de 56.192 tonnes ou 8.0 pour cent sur octobre 1967.

De ces expéditions 570.267 tonnes ou 75.0 pour cent sont allées à des clients américains, soit 2 pour cent de plus qu'en octobre 1967.

La production et les expéditions des usines américaines en octobre ont respectivement porté sur 257.114 tonnes et 259.375 tonnes, faisant ressortir des augmentations respectives de 12.6 et 14.9 pour cent, par rapport à octobre 1967.

La consommation américaine de papier-journal en octobre est évaluée à 853.713 tonnes soit une augmentation de 14.575 tonnes ou 1.7 pour cent sur octobre 1967.

Octobre 1968 comportait quatre

SARAGUAY

(près Cartierville)

Magnifiques terrains boisés

Prêts à construire, pour résidences de choix. Idéal pour professionnels.

Tél. 274-4481 ou 681-7430



banque provinciale

AVIS d'assemblée générale annuelle

L'ASSEMBLÉE générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'hôtel Reine-Elizabeth (Salon Marquette), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 10 décembre 1968, à quinze heures trente, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration

Le Directeur général Raymond Primeau

Montréal, le 9 novembre 1968

TELE-METROPOLE CORPORATION AVIS D'ASSEMBLÉE

AVIS, par les présentes, est donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Télé-Métropole Corporation sera tenue au siège social de la compagnie, 1425 rue Maisonneuve, à Montréal, le 2 décembre 1968 à 16h00 pour:

l'approbation du bilan du dernier exercice, la nomination des directeurs et vérificateurs et la décision et discussion de toutes autres questions qui pourront lui être soumises à l'assemblée et spécialement un amendement au règlement no VII des règlements généraux relativement aux termes et à la date de l'avis de convocation des actionnaires.

Georges Arpin Secrétaire

Le 25 novembre 1968

BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS INC.

Conseillers en administration, organisation et méthodes



1224 ouest, rue Ste-Catherine Suite 700 Montréal 25 866-9567

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LABRADOR INC.

(Incorporée en vertu des Lois de la province de Québec)

Billets garantis 6 1/2 % série C
Billets garantis 6 1/2 % série D
Billets garantis 6 1/2 % série E
Billets garantis 6 1/2 % série F
Billets garantis 6 1/2 % série G
Billets garantis 6 1/2 % série H
Billets garantis 6 1/2 % série I
Billets garantis 6 1/2 % série J

Billets individuels

AVIS DE DEUXIÈME OFFRE DE PAIEMENT PARTIEL PAR ANTICIPATION DE BILLETS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux détenteurs de billets garantis ci-haut (ci-après "billets garantis") de La Société de Financement Labrador Inc. (ci-après la "Compagnie") émis selon les dispositions d'une Convention de Fiducie (laquelle convention et toutes conventions supplémentaires sont collectivement désignées aux présentes "Convention de Fiducie") entre la Compagnie et la Compagnie Trust Royal (ci-après "Fiduciaire") portant la date du 15 juin 1962, selon que consolidée, amendée et rempliée par des conventions supplémentaires entre les mêmes parties dont, entre autres, la Septième Convention de Fiducie Supplémentaire datée du 21 mars 1968. À L'EFFET QUE la Compagnie offre par les présentes à tous lesdits détenteurs de billets, de payer par anticipation un 25% additionnel du montant principal payé en date des présentes (après avoir donné effet à l'offre initiale de paiement par anticipation faite par la Compagnie en date du 22 mars 1968), de cha-

que billet garanti qui détient tout détenteur de billets et en plus, tous les intérêts accumulés et impayés sur ledit montant principal ainsi payé.

Les détenteurs de billets peuvent accepter la présente offre de paiement par anticipation le ou avant le 22 mars 1969, (sujet à toute extension de délai selon que prévu à la Convention de Fiducie) en complétant et livrant au bureau du Fiduciaire situé au 630 ouest du boulevard Dorchester, Montréal, les formulaires d'acceptation disponibles à ces fins au bureau du Fiduciaire.

Les détenteurs de billets qui accepteront la présente offre auront droit de recevoir un chèque représentant tous les montants payables aux termes de la présente offre dans les 14 jours de la remise au Fiduciaire, à son dit bureau, de tous les billets garantis relativement auxquels la présente offre est acceptée (avec en plus, tous les coupons, s'il en est, échéant après la date de ladite remise). Les billets garantis ainsi remis seront, à l'option du Fiduciaire, échangés pour des billets garantis entièrement immatriculés pour ce qui est du montant principal demeurant impayé, ou seront annotés à cette fin, pour être livrés ou retournés à leur détenteur lors du paiement.

DATE à Montréal, Québec, ce 25e jour de novembre 1968.

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LABRADOR INC. Le président, J. FRANÇOIS BOISVERT

Vous pouvez vous faire livrer à la maison cette eau sans chlorure.



Appelez

L'EAU MINÉRALE NATURELLE Laurentian pour détails 522-3138

l'information

PARLANT SPECTACLE, L'ABSENCE D'UN RICHARD SE FAIT SENTIR!

Par MARC THIBEAULT

Sans, le moindre, dis-
créditer le talent d'un artiste
tel que Jean Béliveau, d'un Ro-
bert Rousseau qui, de partie en
partie, étale un jeu cérébral
vraiment merveilleux, d'un
Yvan Cournoyer et d'un Jac-
ques Lemaire qui se lancent à
l'assaut des buts adversaires
avec des lancers-boulets-de-
canon et, enfin, d'un Jean-Claude
Tremblay qui, à l'occasion,
est épatant, il semble, parlant

spectacle, que l'absence d'un
Richard, autrefois Maurice et
maintenant Henri, se fait pas-
sablement sentir chez les Ca-
nadiens. Particulièrement con-
tre les équipes de la division
Ouest de la ligue Nationale,
clubs qui jouent la défense
(afin de ne pas être trop humi-
liés) plutôt que l'offensive lors-
qu'ils affrontent les puissantes
équipes de la division Est.

Canadien a vaincu Minnesota
au compte de 4-3, samedi soir,
devant 17,097 spectateurs au
Forum, mais ce fut une victoi-
re pas trop impressionnante,
le jeu étant assez décousu. Et
c'est là qu'un Henri Richard
aurait amélioré le spectacle,
sans aucun doute. Consolons-
nous toutefois, puisqu'il est
maintenant assuré qu'il revien-
dra dans l'alignement du Cana-
dien cette semaine, sa blessure
à l'épaule étant guérie.

Minnesota prit les devants
après seulement 1 minute et 3
secondes de jeu, Danny Grant
déjouant Worsley sur un puis-
sant lancer, le tout premier
dirigé vers "Gump", d'ailleurs.
Possiblement blessé dans son
orgueil, le Canadien tenta fré-
nétiqement d'égaliser le compte
mais fut souvent volé par un
Cesare Maniago spectaculaire
dans les filets du Minnesota.
Mais, dans la 18e minute de
jeu, Maniago rata un lancer de
Lemaire après une superbe
passe de Rousseau.

Au début de la 2e période,
Duff donna l'avantage au Tri-
colore en réussissant le 250e
but de sa carrière dans la Na-
tionale après une magnifique
série de passes avec Lemaire
et Rousseau, avance que l'é-
quipe montréalaise ne devait
plus perdre.

Le 3e but de la saison de
Claude Provost, 1 minute et 38

secondes après celui de Duff,
fut en vérité "gagné" par John
Ferguson qui batta "autour"
de deux joueurs (McKenzie et
MacKenzie) le long de la clôture
avant de faire une passe
parfaite à Provost, seul devant
les filets.

POTINS: l'instructeur Claude
Ruel s'amuse peut-être un
peu trop et "à la Toe Blake"
à changer ses lignes d'attaque...
il a placé Cournoyer sur 3 li-
gnes différentes, samedi soir,
alors qu'il est évident qu'Yvan
est à son meilleur aux côtés
de Béliveau... Claude Larose a
été le joueur le plus combattu
du Minnesota et il forme un ex-
cellent trio avec Danny Grant
et Danny O'Shea... Bob Mc-
Cord et André Boudrias, bles-
sés, n'étaient pas en uniforme
pour Minnesota... Lou Nanne,
ex-capitaine de l'équipe olym-
pique des États-Unis, l'était,
lui, mais n'eut pas l'occasion
de mouiller ses patins sur la
patinoire... même chose pour
Alain Caron et Serge Savard

John Muckler, le nouvel
entraîneur des North Stars

qui ont passé la soirée sur le
banc du Canadien... on ne de-
vrait pas aligner Terry Harper
tant que son genou ne sera pas
tout à fait guéri... il joue mal
et ce n'est pas juste pour lui...
Bon, ça suffit "instructeur de
galerie de la presse"!

SOMMAIRE

Première période	
1. Minnesota: Grant (12)	1.03
(Larose, McKenzie)	
2. Montréal: Lemaire (9)	17.24
(Rousseau)	
Aucune punition	
Deuxième période	
3. Montréal: Duff (2)	2.51
(Lemaire, Rousseau)	
4. Montréal: Provost (3)	4.29
(Ferguson)	
5. Minnesota: Connelly (5)	13.23
(Parise)	
Punitions: Rousseau (18:10) McMahon (18:58)	
Troisième période	
6. Montréal: Cournoyer (14)	7.12
(Béliveau, G. Tremblay)	
7. Minnesota: Parise (4)	18.24
(Connelly, Cullen)	

DIMANCHE

SOMMAIRES

Chicago 6	
Minnesota 0	
Première période	
1. Chicago: Martin (5)	6.48
(Pappin, D. Hall)	
Punitions: Hillman 1:21, Vasko 6:00, Martin 11:12, Larose, Maki 11:58	
Deuxième période	
2. Chicago: D. Hall (6)	3.18
(Pappin, Ravlich)	
Punitions: Orban 3:43, Vasko 5:59, Connelly 10:43	
Troisième période	
3. Chicago: Nesterenko (4)	9.19
(Maki, Ravlich)	
4. Chicago: Wharram (8)	13.55
(B. Hall)	
5. Chicago: Nesterenko (5)	18.11
(Ravlich, Mikita)	
Punition: Jarrett 16:52	

Boston 7

Toronto 4

Première période	
1. Boston: McKenna (8)	5.35
(Bucyk, Stanfield)	
2. Boston: Stanfield (11)	14.46
(Bucyk, McKenna)	
3. Boston: Espino (10)	19.14
(Bucyk, Green)	
Punitions: Shack 1:42, Duak, 7:44, Dorey 18:18	
Deuxième période	
4. Toronto: Ullman (7)	0.08
(Henderson)	
5. Boston: Murphy (1)	9.10
(Espino, Hodges)	
6. Toronto: Espino (4) (Walton)	13.07
(Hodges)	
7. Boston: Espino (11)	15.36
(Hodges)	
Troisième période	
8. Toronto: Ellis (4)	1.28
(O'Brien, Keon)	
9. Toronto: Oliver (2) (Ellis)	1.44
(Hodges)	
10. Boston: Murphy (1)	14.14
(Hodges)	
11. Boston: Espino (10)	19.36
Punitions: Horton 3:06, Dorey 5:31, D. Smith 11:47	

New York 3

Oakland 2

Première période	
1. New York: Hattell (8)	3.00
(Gilbert, Selinger)	
2. Oakland: Keon (7)	11.42
(Swarbrick, Ehman)	
3. New York: Fleming, New York (majores)	
Punitions: 3:34, Balon, New York (majores) 1:34, Vadnais, Oakland (majores) 1:34, Neilson, New York 11:04, Breneman, Oakland 15:26	
Deuxième période	
4. New York: Stewart (4)	5.58
(Fleming, Tkaczuk)	
5. New York: Gilbert (7)	8.28
(Hattell, Hatfield)	
6. Oakland: Ferguson (6)	10.00
Punitions: Swarbrick, 1:40, Fleming, 10:43, Swarbrick, 10:43, Hilde, 13:03, Hattell, 17:38	
Troisième période	
Aucun but	
Punitions: Sura 10:13, Hatfield, 11:30, Howell, 16:06	
Lancers par	
OAKLAND: 6 7 10 = 25	
NEW YORK: 13 11 = 29	
Gardiens	
OAKLAND: Hodge, NEW YORK: Giacomini	
Assistance: 15,820	

LOS ANGELES 3

PHILADELPHIE 1

Première période	
Aucun but	
Punitions: Cahan, 11:23, Gendron, 12:53, Amadio, 13:27	
Deuxième période	
1. Los Angeles: J. Peters (4)	16.16
(B. Hughes)	
Troisième période	
2. Philadelphie: Gendron (4)	3.58
(Hae, Lacroix)	
3. Los Angeles: Tahan (1)	10.30
4. Los Angeles: Joyal (6)	19.37
Punition: Mizuk, PH 5:17	
Lancers par	
Los Angeles: 13 15 13-14	
Philadelphie: 14 14 12-40	
Buts: Los Angeles: Desjardins, Philadelphie: Parent	

CANADIEN JR. 8

KITCHENER 3

Première période	
1. Montréal: Martin (Lajeunesse, Lemieux)	4.00
2. Montréal: Martin (Gratton, Lemieux)	13.45
3. Kitchener: Douglas (Glenwright, C. Crosby)	19.18
Punitions: Panosce 1:45, Guèvremont 5:07, Lajeunesse 9:40, Gaudin 17:15	
Deuxième période	
4. Montréal: Houle (Guèvremont)	6.31
5. Kitchener: Leblond (Calver, Douglas)	10.30
Punitions: Houle, Scharf 0:25, Perreault 1:33, Calver 6:19, Penrose 7:41, McCadell 10:20, Boulton 13:56, Houle 15:27, Young, Connelly 18:28, Calver 19:55	
Troisième période	
6. Montréal: Guèvremont (Perreault, Houle)	0.54
7. Montréal: Lajeunesse (Moreau, Tardif)	6.51
8. Kitchener: Boulton (Perreault, Tardif)	7.27
9. Montréal: Borden (Moreau)	10.08
10. Montréal: Martin (Borden, Moreau)	10.59
Punitions: Boulton 5:10, C. Crosby, Lajeunesse 6:37, Calver 9:54, Guèvremont, Nott, major, Houle, C. Crosby, mauvaise conduite de match: Lajeunesse, mauvaise conduite: C. Crosby, 12:45, Borden 15:02, Connelly 19:55	
Lancers	
Kitchener: 4 11 12-29	
Montréal: 10 13 17-40	
Gardiens: Burkhardt, Kitchener; Wood, Tucker, Montréal	
Assistance: 8,863	

sportive

LE 250e BUT DE SA CARRIÈRE!



L'ailier Dick Duff était fou de joie, à l'issue du match. Et pour cause, il venait d'enregistrer son 250e but dans la ligue Nationale de hockey. Duff, un gars bien sympathique, aimerait pouvoir réaliser son rêve, jouer plus de 1,000 parties dans le circuit Campbell. (-Photo Donati)

Le ministre Munro pose la question...

Faut-il enlever aux professionnels le droit de vendre et d'échanger des joueurs?

MONCTON (PC) — Les professionnels ne devraient pas avoir la permission de vendre et acheter de jeunes joueurs de hockey comme s'ils étaient des choses, a déclaré le ministre de la Santé physique et des Loisirs.

Selon lui, les joueurs devraient obtenir leur liberté des clubs professionnels s'ils veulent porter les couleurs de l'équipe nationale.

Si on accepte la théorie voulant que les joueurs soient des propriétaires, alors, leurs gérants ne sont que des producteurs et vendeurs qui doivent être traités comme les autres hommes d'affaires, "y

compris soumission aux lois anti-monopole", sans ajouter davantage.

La clef du succès dans le développement d'un système valable de hockey amateur au Canada, y compris une équipe nationale de première classe, est l'indépendance à l'endroit des organisations professionnelles ce qui n'empêcherait pas les pro et les amateurs de travailler ensemble pour leur bien mutuel.

Munro a ajouté que, si les pros voulaient réellement respecter un système amateur valable, ils devraient laisser les joueurs décider dans quelle sphère ils veulent évoluer.

Aussi, les pros doivent arrêter d'exercer une pression sur les jeunes afin de les pousser à rejoindre leur système des écoles primaires.

Munro, dont le ministère est responsable d'un programme national de la Santé, croit que la façon de permettre au Canada de reprendre sa place dans le hockey amateur mondial est le développement d'un système "pleinement valide" de hockey amateur accepté par les pros.

L'ambition de ces derniers doit admettre le désir du pays d'exceller, à défaut de quoi le Canada continuera de faire

piètre figure dans les tournois mondiaux de hockey amateur.

Munro croit que le système amateur canadien pourrait être amélioré avec des bourses d'études aux joueurs qui obtiennent des bonnes notes.

Le ministre a souligné les points suivants:

— Dans le sport, le gouvernement peut se rendre utile en travaillant avec des groupes et institutions pour améliorer les locaux sportifs.

Le gouvernement songe à verser des octrois à certaines organisations sportives choisies afin de leur permettre d'établir des bureaux réguliers avec du personnel à plein temps dans le but de développer des équipes nationales.

— Le Canada "devrait étudier davantage" le support de sports non olympiques réservés à seulement quelques intérêts.

— Le gouvernement désire améliorer son appui au développement des athlètes et à l'intention d'agir rapidement au sujet des recommandations d'un comité sportif des son rapport au début de l'an prochain.

Un Ron Cerrudo qui se dit "au septième ciel" de la Louisiane!

LAFAYETTE, Louisiane (PA) — Le jeune Ron Cerrudo a joué une ronde finale de 68, hier, pour gagner l'Omnium Cajun de \$35,000. Il a terminé le tournoi avec un total de 270 pour les 72 trous, soit 18 coups sous la normale.

"J'ai peine à le croire", s'est exclamé le jeune pro de 24 ans alors qu'il signait sa carte de pointage à la fin de sa dernière ronde. "Je suis au septième ciel!"

Cerrudo a terminé avec une avance de 4 coups sur ses plus proches rivaux, le vétéran de race noire Charlie Sifford, qui joua 67 hier, et l'inconnu Bob

by Mitchell, qui eut une dernière ronde de 69.

Cerrudo s'est mérité le premier prix de \$5,000 et retardé les cérémonies de présentation lorsqu'il partit en courant vers la tente des journalistes pour saisir un téléphone et appeler sa femme. "Nous avons gagné, chérie, nous avons gagné", s'écria-t-il!

Entre-temps, à West-End, Bahamas, l'Australien Bruce Crampton, malgré un double-Bogey-6 sur le dernier trou, gagna le tournoi West-End de \$20,000 avec un total de 276. Crampton, pro-voyageur du voisin Bahama Reef Country Club à Freeport, a empoché une bourse de \$4,000.

Pourtant, M. Herzog ne fait plus de politique

OTTAWA (PC) — L'ad-
joint au maire de Chamonix-Mont
Blanc, M. Maurice Herzog,
a invité les Canadiens à se
payer cet hiver des vacan-
ces dans les Alpes françaises.

Au cours d'une rencontre
avec les journalistes à Otta-
wa, le conquérant de l'Anapurna
a souligné qu'il en coûtait
pratiquement moins cher pour
les Canadiens de se payer des
vacances en France cet hiver
que dans leur propre pays.

M. Herzog est de passage au
Canada pour promouvoir la
station de sports d'hiver de
Chamonix.

Ancien haut commissaire et
secrétaire d'Etat à la Jeunes-
se et aux Sports, M. Herzog
est bien connu pour sa con-
quête de l'Annapurna en 1950.

Il était chef de l'expédition
française à l'Himalaya qui, la
première, a vaincu une hau-
teur de 8,000 mètres, 27,000
pieds.

C'est au cours de cette ex-
pédition, à la suite de graves
engelures, que M. Herzog de-
vait se faire amputer doigts et
orteils.

Né à Lyon en 1919, M. Her-
zog est officier de la Légion

d'Honneur et détenteur de la
Croix de guerre.

Il a souligné, au cours de sa
conférence de presse, que les
Canadiens viennent de plus en
plus nombreux à Chamonix
faire du ski et s'adonner aux
différents sports d'hiver.

Selon lui, il n'est pas plus
coûteux pour un Québécois de
se rendre en France que dans
les Rocheuses canadiennes et
il a souligné que les frais de
séjour sont moins élevés en
France qu'au Canada.

M. Herzog a vanté les mé-
rites de sa région, située au
pied du magnifique Mont Blanc,
qui possède 30 remontées mé-
caniques, 110 hôtels et 6,000
chambres, entre l'Italie, la
Suisse et la France.

Il a décrit comme "le plus
beau parcours du monde" ce-
lui que peut s'offrir le skieur,
sur une longueur de 10,000
pieds, depuis le sommet de
l'Aiguille du Midi.

M. Herzog a enfin souligné
que le Canadien français se
retrouvera chez lui dans ce
pays où l'on parle sa langue
alors que le Canadien anglais
pourra perfectionner son fran-
çais dans une immersion totale.

Samedi

Un 66e blanchissage pour Jacques Plante

Le vétéran Jacques Plante
s'est illustré encore une fois
samedi soir, dans la cage
des Blues de St-Louis, cette
fois-ci en blanchissant les
Black Hawks de Chicago qui,
avant ce match, avaient mar-
qué à la moyenne de quatre
buts par partie depuis le dé-
but de la présente campagne.
Plante a repoussé les 44
lanceurs dirigés contre lui

pour ainsi enregistrer son
troisième blanchissage de la
saison et le 66e de sa car-
rière dans la ligue Nationale
de hockey, carrière qui remonte
à 14 ans. Les Blues, incidem-
ment, l'ont emporté 1-0.

Billy McCreary a enfilé
l'unique but au milieu du troi-
sième engagement, à la gran-
de joie des 15,217 partisans
du St-Louis.

Hockey

SAMEDI

DIMANCHE
Chicago 6, Minnesota 0
Boston 7, Toronto 4
Philadelphie 1, L. A. 3
Oakland 2, New York 3

Canadiens 4, Minnesota 3
Detroit 5, Toronto 2
Boston 5, New York 2
Oakland 2, Philadelphie 1
St. Louis 1, Chicago 0
Los Angeles 2, Pittsburgh 2

CLASSEMENT

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CANADIENS	19	12	4	3	63	43	27
NEW YORK	19	13	6	0	59	45	26
BOSTON	19	12	5	2	67	43	26
TORONTO	18	9	6	3	46	45	21
CHICAGO	19	10	8	1	74	59	21
DETROIT	17	7	7	3	61	53	17

Section Ouest

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST. LOUIS	19	9	6	4	59	38	22
LOS ANGELES	19	7	10	2	41	59	16
MINNESOTA	19	6	11	2	45	60	14
PHILADELPHIE	19	6	7	2	27	57	14
OAKLAND	21	5	13	3	42	70	13
PITTSBURGH	18	3	12	2	43	65	9

Football

Claude Larose,
Ex-Canadien

HIER

Ligue Nationale

Minnesota 9, Baltimore 21
Atlanta 12, St-Louis 17
Dallas 34, Chicago 3
Green Bay 27, Washington 7
Orléans 20, Detroit 20
New York 21, Los Angeles 24
Philadelphie 13, Cleveland 47
San Francisco 45, Pittsburgh 28

Ligue Américaine

New York 37, San Diego 15
Buffalo 32, Denver 34
Miami 34, Boston 10
Oakland 34, Cincinnati 0

Baltimore 3
Québec 1

Première période	
1. Québec: Dufour	11:51
(Edstrand, Drolet)	
2. Baltimore: Hicks	19:50
(Cosselle, Marshall)	
Punitions: Pelletier 3:35, Drolet 4:28, Polano 7:44, Harbour 9:32, Bernier, Cates, Mac-Queen 15:37	
Deuxième période	
3. Baltimore: McGregor	10:34
(Blackburn, Frinkworth)	
Punitions: Blackburn 9:32, Bernier, Cates, Mac-Queen 15:37	
Troisième période	
4. Baltimore: Blackburn	1:27
Punition: Aucune	
Lancers	
BALTIMORE 10 15 7 = 32	
QUÉBEC 14 12 13 = 39	
Gardiens	
BROWN, Baltimore; STERNIG, Québec	
Assistance: 4,153	

VOULEZ-VOUS UNE AUTO-NEIGE QUI FILE SUR LA NEIGE LA PLUS PROFONDE...

SANS ENNUIS? Seul SKI-DOO peut se vanter de posséder une telle légèreté d'empreinte. Elle provient du rapport parfait qui existe entre sa puissance et son poids léger et de sa fameuse chenille flexible brevetée. Le tout assure une légèreté et une sûreté d'empreinte sur lesquelles vous pouvez compter, même dans la neige la plus profonde ou sur la glace la plus vive. Venez voir SKI-DOO... l'auto-neige la plus sûre qui soit pour parcourir les champs enneigés.

SKI-DOO 69
REND L'PLAISIR SANS ENNUIS

480-8064

l'information

M. Trudeau est marron...



Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau a fait une visite surprise au Centre Paul Sauvé, au cours de la fin de semaine, où se déroulaient les championnats de judo-kodokan. Le premier ministre qui a aussi pratiqué ce sport déjà, était ceinture marron. Il s'entraînait à l'époque au Club Hakudokan en compagnie de Louis Arpin, ancien champion canadien dans cette discipline et Raymond Dombalant, tous deux quatrième dan. Sur la vignette, M. Trudeau s'entretient avec Roger Rolland, d'Ottawa, ceinture marron, et Louis Arpin.

Un souhait exprimé à Val-Morin

Fusion prochaine des associations de judo?

VAL-MORIN — On peut s'attendre à des rebondissements importants d'ici peu dans le monde du judo, au Québec. Telle est la conclusion que l'on peut tirer à la suite du congrès de la Fédération de judo du Québec qui a eu lieu, au cours de la fin de semaine, au Camp Edphy à Val-Morin.

La Fédération de judo du Québec a profité de ces assises pour faire le point de la situation du judo au Québec, et s'est fixée un premier objectif immédiat qui se veut une tentative d'amorcer un rapprochement majeur entre les associations existantes au Québec. Les associations qui oeuvrent actuellement au Québec sont: la Fédération de judo du Québec; l'Association des ceintures noires du Québec; et la Fédération de judo et des disciplines assimilées.

Une seule de ces trois associations a un statut reconnu

par le gouvernement fédéral. C'est ce qui en fait l'organisme chargé de sélectionner les athlètes susceptibles d'être présents dans les compétitions internationales. C'est aussi l'unique organisme qui peut espérer bénéficier de subventions gouvernementales.

Au cours de la réunion de deux jours à Val-Morin, le président François Mercier, président de la Fédération de judo du Québec, et le professeur d'éducation physique Christian Berland, de l'Université de Montréal, ont traité de la nécessité de mieux situer le judo dans l'échelle des sports pratiqués au Québec. On a aussi parlé de la préoccupation de la Fédération, laquelle est désireuse de voir le judo enseigné dans les écoles. Mais cela ne pourra être possible qu'une fois l'uniformisation de l'enseignement de cette discipline sportive réalisée.

Au yeux des dirigeants de la Fédération de judo du Québec, il paraît impossible dans le contexte actuel de combler semblables aspirations. Pour ce faire, il importe qu'un regroupement ait lieu entre les trois associations existantes. C'est pourquoi on a convenu

d'entreprendre, sans plus tarder, des démarches susceptibles de mener à la fusion des trois organismes mentionnés. Il sera intéressant de connaître l'opinion des associations intéressées car, à première vue, il n'apparaît pas facile de combler le fossé qui existe entre elles.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE:
TROT - A réclamer Handicap \$3,000 à \$3,500. Allocations pour âge et sexe.
Bourse: \$1,300
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

DEUXIEME COURSE:
AMBIE - A réclamer \$1,500. Allocations pour âge et sexe.
Bourse: \$1,000
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

QUATRIEME COURSE:
TROT - N.G. de \$2,500 en 68. A.E.G. de \$2,500 à \$3,500 en 69 qui n'ont pas gagné une course après le 25 octobre ou N.G. à vie de \$5,000.
Bourse: \$1,100
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
AMBIE - Pour amateurs de 3 ans - Québec Breeders.
Bourse: \$8,175
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
TROT - N.G. de \$6,500 en 68. A.E.G. de \$6,500 à \$8,500 en 69 qui n'ont pas gagné une course après le 25 octobre ou N.G. à vie de \$11,000 ou à réclamer \$8,000 (Allocation et sexe).
Bourse: \$1,800
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
AMBIE - Pour 2 et 3 ans seulement. N.G. à vie de \$2,000 à \$3,000 qui n'ont pas gagné après le 25 octobre.
Bourse: \$1,100
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
TROT - N.G. de \$6,500 en 68. A.E.G. de \$6,500 à \$8,500 en 69 qui n'ont pas gagné une course après le 25 octobre ou N.G. à vie de \$11,000 ou à réclamer \$8,000 (Allocation et sexe).
Bourse: \$1,800
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
AMBIE - Pour 2 et 3 ans seulement. N.G. à vie de \$2,000 à \$3,000 qui n'ont pas gagné après le 25 octobre.
Bourse: \$1,100
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
AMBIE - Pour 2 et 3 ans seulement. N.G. à vie de \$2,000 à \$3,000 qui n'ont pas gagné après le 25 octobre.
Bourse: \$1,100
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
AMBIE - Pour 2 et 3 ans seulement. N.G. à vie de \$2,000 à \$3,000 qui n'ont pas gagné après le 25 octobre.
Bourse: \$1,100
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

SEPTIEME COURSE:
AMBIE - Pour 2 et 3 ans seulement. N.G. à vie de \$2,000 à \$3,000 qui n'ont pas gagné après le 25 octobre.
Bourse: \$1,100
1. Kingston N. Bardier 3-1
2. Josée Scott Free Y. Gamache 7-2
3. Trader Mulier Pas choisi 4-1
4. Armbrister L. Bourgeois 9-2
5. Dutch Bardia A. Hanna 5-1
6. Phyllis Marie S. Grise 7-2
7. Hossier Smoke R. Sauvé 6-1
8. Gay Paul J. P. Charron 10-1

sportive

Lamentables, les Argos n'ont pu arrêter Jackson

Riders et Stampedeers vont s'affronter en Coupe Grey

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont littéralement écrasé les Argos de Toronto 36-14 samedi en remportant la finale de la Conférence de football de l'Est 47-27 dans la série de deux matches au total des points.

Les vainqueurs ont mérité l'honneur d'affronter les représentants de l'Ouest, les Stampedeers de Calgary, dans la classique de la coupe Grey à Toronto, samedi prochain.

Le dur match a été disputé sur un sol gelé et sous une température de 30 degrés devant 25,080 amateurs, soit devant 2,000 sièges vides.

Les ailiers Margene Adkins et Whit Tucker ainsi que le centre-arrière Bo Scott ont complété des passes de touché du quart Russ Jackson, lequel a lui-même compté avec une course au sol. Dave Mann, du Toronto, a concédé un touché de sûreté à la suite d'une mauvaise mise au jeu, puis Don Sutherland a complété le total des vainqueurs avec deux placements et quatre transformations.

Le flaqueur Bobby Taylor et le demi Bill Symons, sur des passes de Wally Gabler, ont réussi les majeurs des Argos alors que Mann ajoutait un converti et un simple.

Wayne Giardino, second de 21 ans de Peterborough qui a mérité le titre de recrue de l'année avec les Riders l'an dernier dans la CFE, a brillé

à l'offensive après avoir remplacé Scott blessé dans le 2e quart. Il s'est avéré un des meilleurs porteurs de ballon avec des gains de 79 verges en 17 essais.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE:
68 NW \$2,000 Conditions TROT 1 mile
Bourse: \$1,200. Départ 2:40
1. Rebel Snipe 4:00 3:40 2:90
2. Hampton Red 4:40 3:50
3. Two Mountains Fury 8:20
Temps: 2:12.2
Equipement cassé: (7) Hum Runner
Piste détrempee

DEUXIEME COURSE:
A réclamer AMBLE 1 mile Bourse: \$1,200
Départ 2:21
1. Gail Scott 6:40 3:70 2:60
2. Gooses Valley 3:50 3:50
3. Lord Hunter 4:50
Temps: 2:07.2
DOUBLE 4-1 Paye: \$1470
Piste lente

TROISIEME COURSE:
68 G \$10,000 Conditions AMBLE 1 mile
Bourse: \$4,000. Départ 2:48
1. Andy Son 15:50 8:20 3:30
2. Cap Hanover 3:50 2:50
3. Nester Adios 3:30
Temps: 2:05.1
Retire: (1) Sharp n Smart
Piste détrempee

QUATRIEME COURSE:
A réclamer AMBLE 1 mile Bourse: \$1,200
Départ 3:09
1. Trotwood Jean 13:50 6:10 4:60
2. Indian Volo 3:50 2:70
3. Diers Adios 3:50
Temps: 2:13
QUINIELA 5-6 Paye: \$3390
Piste lente

CINQUIEME COURSE:
68 NW \$5,000 Conditions AMBLE 1 mile
Bourse: \$1,900. Départ 3:25
1. Stirling Mir 18:60 8:50 5:50
2. Muncy Again 10:00 6:40
3. Walters Mir 5:60
Temps: 2:09.3
Retire: (7) Checkit
Piste détrempee

SIXIEME COURSE:
A réclamer AMBLE 1 mile Bourse: \$1,300
Départ 3:49
1. Stadelme Chime 21:20 9:00 5:10
2. Jacquet 7:10 4:60
3. Milton Hanover 4:10
Temps: 2:10
Reclame: (8) Shadydale Chime
Piste lente

SEPTIEME COURSE:
68 NW \$15,000 Conditions AMBLE 1 mile
Bourse: \$1,500. Départ 4:00
1. Meadow Elite 8:00 4:40 2:70
2. Quebec Hanover 4:30 2:50
3. Good Knight Lobell 2:60
Temps: 2:08.4
Retire: (4) Meadow Way (7) Wilkes Adios
Piste détrempee

HUITIEME COURSE:
68 NW \$5,000 Conditions AMBLE 1 mile
Bourse: \$1,900. Départ 4:31
1. Amortizer Direct 7:20 4:20 3:50
2. Tulip Mir 6:00 4:40
3. Royal Rancher 4:70
Temps: 2:09.3
QUINIELA 5-6 Paye: \$15,110
Piste lente

NEUVIEME COURSE:
Préféré AMBLE 1 mile Bourse: \$5,000
Départ 4:56
1. Lion Cy 19:00 9:20 3:20
2. Guller Mir 2:80 2:50
3. H. Yankee Wann 3:50
Temps: 2:08.2
Piste détrempee

DIXIEME COURSE:
68 NW \$5,000 Conditions AMBLE 1 mile
Bourse: \$1,700. Départ 5:14
1. Tonskage 24:10 8:40 6:10
2. Armbr Hazard 5:40 4:20
3. Honey Rainbow 6:10
Temps: 2:07.2
EXACTA 3-7 Paye: \$112.10
Assurance 10,389
Piste lente



VERN DE GEER, populaire et humoriste journaliste sportif de la "Gazette", est décédé en fin de semaine à l'âge de 65 ans. Il avait commencé sa brillante carrière avec le "Star Phoenix" de Saskatoon à l'âge de 16 ans avant de devenir directeur des pages sportives du "Windsor Star" en 1929 et du "Globe and Mail" de Toronto en 1938. Il écrivait dans la "Gazette" de Montréal depuis 1949.

Leo Cardenas avec Minnesota

MINNEAPOLIS (PA). — Les Twins du Minnesota de la ligue de baseball Américaine ont échangé, en fin de semaine, le lanceur Jim Merritt pour l'arrêt-court Leo Cardenas des Reds de Cincinnati de la ligue Nationale.

Merritt, un lanceur gaucher, a eu un dossier de 12 victoires contre 16 défaites avec les Twins, l'été dernier. En 3 saisons et demie avec Minnesota, il a une fiche de 37-41.

Cardenas, 29 ans, quatre fois choisi sur l'équipe d'As de la ligue Nationale, a conservé une moyenne au bâton de .235 cette dernière saison avec Cincinnati.

Les Twins ont eu des problèmes à l'arrêt-court au cours de 1968 et on croit que c'est pour cela qu'ils ont terminé en 7e place, 24 parties derrière Detroit. Ils avaient terminé en 2e place en 1967.



PETER LISKE, le brillant quart-arrière des Stampedeers de Calgary qui disputent la coupe Grey au club Ottawa samedi prochain, aurait reçu une offre de \$60,000 pour jouer avec les Cowboys de Dallas, dans la ligue Nationale, l'an prochain. Ce qui explique certes pourquoi il a accepté une baisse de salaire de 10%, cet été, pour se libérer de son contrat avec Calgary.

(Téléphoto PC)

Par contre, les Argos ont été lamentables au sol et leur as Symons, candidat au titre de meilleur joueur de l'année dans l'Est, a accusé une perte de quatre verges en quatre essais.

En somme, les Argos n'ont gagné qu'une verge au sol pendant tout le match, mais ont été plus prolifiques dans les

airs avec un total de 235 verges. Mais les Riders ont ajouté 332 verges au sol grâce à Giardino, Vic Washington, 91, Scott, 48, Lovel Coleman, 19, et Ron Stewart, 35.

SOMMAIRE:
1er quart: Ott. Adkins, passe de 32 verges, converti 13:11
2e quart: Ott. Placement, Sutherland du 29 2:00

Ott. Touché de sûreté, converti 5:34
par Mann
Ott. Scott, passe de 20 verges, converti 8:16
Sutherland
Ott. Placement, Sutherland du 16 12:24
3e quart:
Ott. Jackson, course de 7 verges, converti 4:10
H. Sutherland
Tor. Simple Mann du 31 3:38
Tor. Taylor, passe de 24 verges, converti 9:44
Mann
Tor. Symons, passe de 37 verges, converti 11:57
converti
4e quart:
Ott. Tucker, passe de 13 verges, converti 8:46
Sutherland



NE LACHEZ PAS, LES GARS! — C'est ce que semblait crier l'instructeur des Argonauts de Toronto, LEO CAHILL, à ce moment de la joute contre Ottawa, samedi après-midi. Malheureusement, malgré l'esprit batailleur de Cahill et le beau jeu de BOBBY TAYLOR (no 24), les Argos ont dû s'avouer vaincus devant des Rough Riders en pleine forme.

(Téléphoto PC)

Les clubs de golf LaSalle et Vallée du Richelieu triomphent en Floride

LOST TREE VILLAGE, Floride (PC) — L'équipe du club de golf LaSalle, dans la banlieue de Montréal, a gagné le deuxième tournoi annuel Pro-Am du club Lost-Tree Village, samedi, grâce à une dernière ronde, compte net, de 60, sa deuxième d'affilée d'ailleurs.

L'équipe LaSalle a terminé les quatre rondes avec un total de 65-61-60-60 — 246 pour devancer celle du club Vallée du Richelieu, de Ste-Julie, Qué., par la marge de trois coups. Le club LaSalle était représenté par son pro Jack Archer et les golfeurs amateurs Leonard Wheatley, A.P. Ballantyne et H.W. O'Connor.

Le club Vallée du Richelieu,

qui joua un total net de 60-62, 62-65 — 249, était représenté par le pro Jack Bissegger et les amateurs Albert Valin, René Léger et C.A. Christophe.

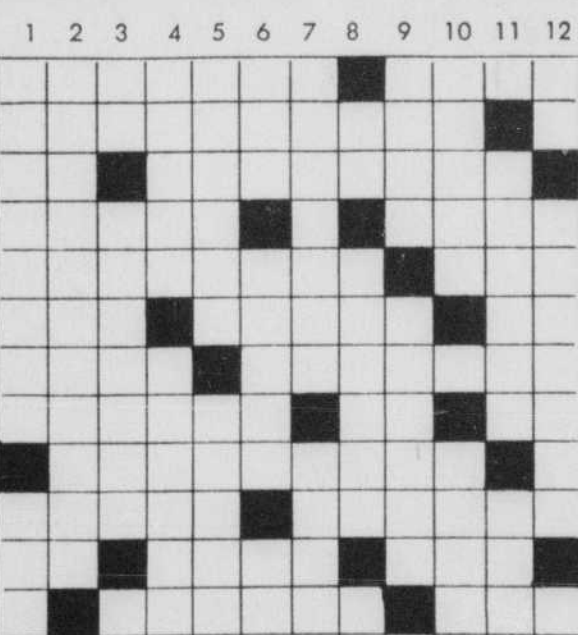
Un total de 24 pros et de 72 amateurs ont pris part à l'événement qui groupait 24 équipes venues du Québec et de l'Ontario.

Après LaSalle et Vallée du Richelieu, voici comment ces équipes ont terminé: 3. London Hunt Club, Ont., 252; 4. Hamilton Ont., 252; 5. Whitlock, Hudson-Heights, Qué., et Mississauga, Port-Credit, Ont., 254; 7. Toronto Golf Club, 255; 8. Ladies Golf Club, Thornhill, Ont., 256; 9. Royal Montreal, Ile Bizard, Qué., et Kanawaki, Caughnawaga, Qué., 259.

A 260 et plus: Toronto Golf Club (équipe no 2), Summerlea (Dorion, Qué.), Idylwyld (Sudbury, Ont.), St. Catharines (Ont.), London Hunt Club (équipe no 2), Lambton (Toronto), Mont-Bruno (Qué.), Brampton (Ont.), Rosedale (Toronto), Eastbourne (Toronto), Sunningdale (London, Ont.), et Royal Ottawa.

C'est au club Lost-Tree Village, incidemment, que le pro Daniel Pesant, du club St-Jean, est professeur de golf de langue française durant l'hiver, ce parcours recevant plusieurs golfeurs du Québec durant cette période. C'est aussi sur ce parcours que Jack Nicklaus et Gary Middlecoff ont des résidences.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1. Chef-lieu du comté d'Argenteuil - Député de Maskinongé à Québec.
2. Art de monter à cheval.
3. Considéré - État de ce qui est vénéral.
4. Sorte de canard - Nettoie.
5. De la nature des scories - Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.
6. Pronom relatif - Premier Ministre de l'Inde de 1947 à 1964 - Chemin de halage.
7. Algue verte marine - Brusque passage d'un plan horizontal à un autre.
8. Chaume qui reste sur place après la moisson - East-Angus - Sort à l'air.
9. Action d'engendrer.
10. Changer de poste - Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier.
11. Métal précieux - Division administrative de l'ancienne Égypte et la Grèce actuelle - Chemin de ville.
12. Chemin plus long que la voie directe - Colère.

Verticalement

1. Fondateur du M.S.A. - Partie de la phrase.
2. Celui qui s'occupe d'aquaculture.

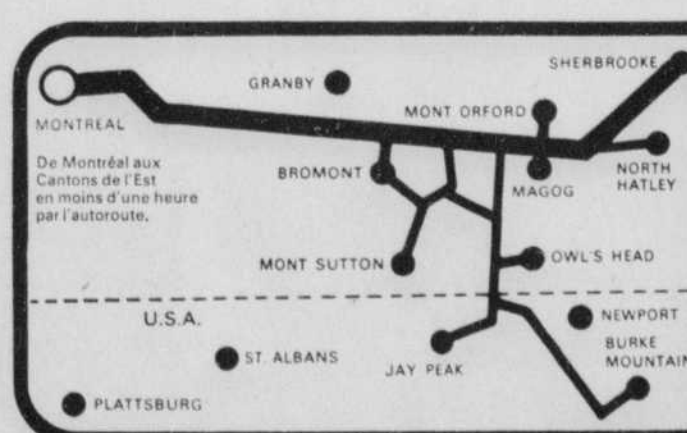
Solutions de samedi

1. Cuivre - Sont tenus de payer.
2. Saison - Prénom de l'ancien Lieutenant-Gouverneur Fiset.
3. Se dit des frères nés de la même mère mais non du même père - Petit loir gris.
4. Ecorce de chêne - Changer l'air - Molybdène.
5. Qui retient bien l'eau - Une couleur.
6. Lui - Petite erse.
7. Couleur, en parlant des animaux - Celui qui utilise une chose.
8. L'année qui précède celle où l'on est - Sorte de boîte.
9. Exécute des évolutions - Trois fois.
10. Parcours des yeux - Mettre en circulation.



Pour avoir du plaisir, faites du ski dans l'est

À une heure de Montréal, sept régions de ski s'offrent aux skieurs en quête de plaisir et d'excitation. Ski dans l'Est, c'est un choix parmi 110 milles de pentes variées qui semblent s'étendre jusqu'à l'infini sur un tapis de 15 pieds de neige. Ski dans l'Est, c'est aussi le paradis de l'après-ski où l'on peut goûter la joie de vivre et la détente, déguster la fondue, danser ou simplement se réunir entre amis. Quant aux familles de skieurs, elles raffolent du Ski dans l'Est. Il y a des garderies-écoles pour les tout petits et des leçons de ski chaque samedi pour les juniors. Profitez de notre "Semaine d'apprentissage" garantie (argent remis si vous n'avez pas appris). Nos écoles de ski sont dirigées par des skieurs professionnels et instructeurs diplômés. Pour avoir du plaisir, venez faire du Ski dans l'Est.



DANS L'EST SKI



Le coton éponge "Mr. Jeff"... un départ en couleurs!

Souple, alluré, spongieux, le coton éponge "Mr. Jeff" reflète la joie des vacances, non seulement en mer mais aussi sur le rivage, à la piscine et aussi pour le farniente après une bonne journée de travail. Bleu sarcelle, vert mousse ou ton or, en sont les coloris gais tout en étant assez discrets. Les "Mr Jeff" s'animent de détails qui accrochent l'oeil et apportent une note de fantaisie. Un "Mr Jeff" c'est le confort en souplesse! Tailles: petite, moyenne, grande.

A- COSAQUE COUPE AMPLE: Col rond côtelé et poche, tous deux blancs, font contraste avec le fond. Petite manche. 9.00

B- CULOTTE A LA CORSAIRE: Coulissage à la taille et aux genoux. Très souple. 7.00

C- PEIGNOIR DE DETENTE: Allure modernisée par le col Nehru, poches à effet revers blanc. Longueur $\frac{3}{4}$, boutonnage. 13.00

D- POUR LA VOILE, l'ensemble très dégagé dont la veste à col châle étroit, blanc, assorti au haut des poches, repose sur un short à taille élastique et poches fantaisie. Veste 10.00 Short 5.00

E- DISTINCTION DE CETTE JAQUETTE-PISCINE, à col Nehru, haut des poches et ceinture bouclée contrastant sur le fond. 12.00

F- TENUE SPORT DÉSINVOLTE, rajeunie par sa culotte tenante; glissière sous patte. Demi-col et ceinture bouclée de ton opposé. Taille dos élastique. 13.00

EATON en ville (rayon 228) au rez-de-chaussée, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

EATON